

n° 473
DÉCEMBRE
2018
4,80 €

Silence

LA MONTAGNE : DU CALME !

BELGIQUE : LA BARAQUE, QUARTIER ALTERNATIF

RÉSISTANCES AUX PROJETS MINIERES



écologie • alternatives • non-violence

Iceda, la prochaine poubelle nucléaire ?

Qu'est-ce que le projet Iceda ?

Iceda (Installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés) est un projet de poubelle nucléaire qui devrait ouvrir ses portes en 2019 sur le site de la centrale nucléaire du Bugey, au bord du Rhône, dans l'Ain.

Il est originellement censé accueillir des déchets activés, c'est-à-dire des métaux, de l'acier et du béton issus des enceintes de confinement et de la cuve de réacteurs atomiques, qui ont été bombardés par les rayonnements et qui sont devenus radioactifs. Ceux-ci proviendront des centrales nucléaires de première génération (UNGG : uranium naturel graphite gaz), c'est à dire de Brennilis, Chinon, Saint-Laurent, Chooz, Bugey et Superphénix.

Iceda est censé ne fonctionner que 50 ans, le temps que soit trouvée une solution

pour un stockage définitif. Mais on ne sait toujours pas ce qui sera fait de ces déchets après les 50 ans prévus. Il serait étonnant que ce délai soit tenu dans les faits.

Débuté en 2005, ce projet (dont on n'a aucune estimation du prix) était prévu pour ouvrir ses portes en 2013 mais il a été retardé de plusieurs années par une série de recours juridiques porté par des riverains et par les antinucléaires.

En 2017, on apprenait d'EDF que suite au retard pris par Cigeo à Bure, *Iceda* aurait également vocation à accueillir temporairement des déchets atomiques à vie longue. Il s'agit ici de combustibles usés, avec des rayonnements sans commune mesure avec les déchets pour lesquels il est initialement prévu !

Justement, quels sont les risques qui sont associés à ce projet ?

Le premier risque est celui de contamination des nappes phréatiques et des eaux du Rhône, qui passe à 40 mètres de là. Un peu en aval on trouve la station de traitement des eaux de la Feysine qui permet d'alimenter l'agglomération lyonnaise en eau potable.

Sur place, les déchets activés seront découpés, créant des poussières et des aérosols radioactifs. De l'eau sera alors projetée pour neutraliser ces poussières sous forme liquide. Chaque année, *Iceda* rejettera dans le Rhône 300 m³ d'effluents liquides chargés en radioactivité.

Ses rejets d'effluents radioactifs gazeux sont annoncés comme inférieurs à ceux

des 4 centrales attenantes du Bugey. Mais les calculs d'EDF ne prennent pas en compte les émissions de carbone 14 et de tritium, qui représentent 99,9 % des émissions ! Les documents que nous avons à disposition laissent craindre au contraire des rejets plus de 10 fois supérieurs à ceux de la centrale nucléaire.

Par ailleurs nous découvrons que les risques sismiques ont été largement minorés.

Une part des risques provient également du transport de ces matières radioactives depuis toute la France, jusqu'à 700 kilomètres de là, par train et par camion.

Peut-on penser des alternatives, ou des réponses plus satisfaisantes que celle-ci, au défi du démantèlement des réacteurs nucléaires ?

La première réponse est d'arrêter le nucléaire pour arrêter de générer de nouveaux déchets. Pour les déchets de réacteurs anciens comme ceux-ci, plusieurs questions se posent. Étant donné qu'une partie des radioéléments seront dangereux pendant 400 ans, ne vaudrait-il pas mieux les laisser où ils sont et attendre cette période avant de les

transporter dans leur lieu de stockage définitif et de les y découper ? Concentrer autant de déchets sur un même site, pour des raisons de place disponible et de réseaux ferrés, est-il judicieux, à quelques mètres du Rhône dans un site semi-enterré ? La vraie réponse tiendrait dans une politique de sortie du nucléaire pensée dans sa globalité.

■ Pour en savoir plus : Rhône-Alpes sans nucléaire,

9 rue Dumenge, 69317 Lyon 04, tél. : 04 72 35 97 23,
 monnet.patrick@wanadoo.fr, <http://ra-sans-nucleaire.pagesperso-orange.fr>

L'AUTRICHE PROPOSE DE "TRIER" LES MIGRANTS EN MER



ONE PLANET SUMMIT : MACRON CHAMPION DE LA TERRE ET DU CLIMAT



CHAQUE ANNÉE, 3 MILLIONS DE MORTS DUES À L'ALCOOL DANS LE MONDE



RISQUE DE CANCER : BIENTÔT L'INTERDICTION DES CABINES DE BRONZAGE





■ DOSSIER LA MONTAGNE : DU CALME !

05 Ski alpin : la fuite en avant

Au fil des ans, l'implantation de remontées mécaniques et la réalisation d'espaces skiables se sont intensifiées au détriment de la montagne. Un processus qui devait valoriser un espace singulier et sauvage est aujourd'hui en train de le détruire. Entretien avec Vincent Neirinck, de Mountain Wilderness.

09 Le vallon du Lou montre ses crocs !

Nous sommes en 2018 après Jésus-Christ. Toute la Savoie est occupée par les remontées mécaniques...Toute ? Non ! Une petite vallée résiste encore et toujours à l'invasisseur. Entretien avec Aurélie Conte, présidente de Demain vivre aux Belleville, association pour une approche plus résiliente de la montagne.

12 Préserver la quiétude de la montagne

Aujourd'hui, plus des trois quarts de la population française vivent en ville. L'accès à des territoires sauvages et montagneux, sans marqueurs humains ostensibles, se fait donc rare et fragile. Mountain Wilderness porte une série de campagnes afin de rendre la montagne plus accessible tout en la préservant.

14 Usages de l'eau, production de l'énergie : des défis immédiats

L'eau, source de vie, se fait de plus en plus rare aux sommets. L'accélération du réchauffement climatique met en tension différents usages de l'eau disponible en montagne. Face à la fragilité des écosystèmes, des habitantes s'organisent pour préserver et valoriser les ressources naturelles.

■ CHRONIQUES

16 Bonnes nouvelles de la terre : À Roubaix, les jardins familiaux rendent la ville de plus en plus verte

18 Chroniques terriennes : Un remaniement en eau trouble !

25 Un lieu à soi : Terres de femmes en Oregon

26 L'action non-violente, mode d'emploi : Grève de la faim

28 L'écologie c'est la santé : Trolls contre coquelicots

■ BRÈVES

16 Alternatives • 18 Environnement • 20 Nucléaire

21 Énergies • 22 Agriculture • 22 Transports

23 Climat • 24 Libertés • 25 Femmes, hommes, etc.

26 Paix et Non-violence • 27 Société • 28 Santé

29 Agenda • 42 Courrier • 42 Livres

■ ARTICLES

30 50 000 "Hambi Bleibt!" pour la forêt de Hambach

Près de 50 000 personnes se sont rassemblées à Buir (Allemagne), début octobre 2018, pour célébrer le répit pour la forêt de Hambach dévastée par une mine géante de charbon, et en soutien à celles et ceux qui l'occupent pour la défendre.

32 Dialogue de sourds à Notre-Dame-des-Landes

Ancien chercheur en sciences cognitives et en philosophie, Alessandro Pignocchi partage ici avec les lecteurs et les lectrices de Silence quelques planches issues de sa bande dessinée sur la lutte de Notre-Dame-des-Landes à paraître au Seuil en 2019 dans la collection "Anthropocène".

34 La réouverture de mines en France plombée pour l'instant

Les 25 et 26 août 2018 se tenait à Salau, en Ariège, le festival Stop Mines qui regroupait plusieurs collectifs en résistance contre des projets miniers sur le territoire français. L'occasion de faire un point sur la situation actuelle.

38 La Baraque, un quartier alternatif et autogéré

C'est à peine à 900 mètres du centre-ville de Louvain-la-Neuve, en Belgique, que se découvre un havre de paix et de simplicité, le quartier alternatif de la Baraque. Habitat léger et vie en collectivité sont ici les maîtres mots.

48 ExCRAdition générale !

À Sète, le collectif citoyen ExCRAdition Générale cherche à faire entendre la voix des personnes enfermées dans le Centre de rétention administrative (CRA) pour des durées pouvant aller jusqu'à 45 jours.

Prochain dossier
Alternatives en Côte-d'Or
et dans l'Yonne



Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 31 octobre 2018.

Editeur : Association Silence - N° de commission paritaire : 0920 D 87026 - N° ISSN : 0756-2640 - Date de parution : 4^e trimestre 2018 - Tirage : 4900 ex. - Administrateurs : Pascal Antonanzas, Éric Cazin, Francis Levasseur

Directrice de publication : Gaëlle Ronsin - Comité de rédaction : Martha Gilson, Guillaume Gamblin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari - Pilotes de rubriques : Christian Araud, Cécile Baudet, Michel Bernard, Rebecca Bilon, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Gwenaëlle Delanoë, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, MickoMix, Annie Le Fur, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Marcel Robert, Pinar Selek, Xavier Sérédine, Francis Vergier - Maquette : Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - Dessins : Lasserpe - Correctrices : Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault,

Clotilde Rouchouse - Photographes : Collectif Getois, CREA Mont Blanc, Demain vivre aux Belleville, Romane Dubrulle, Educ'Alpes, Martha Gilson, Nicolas Grunbaum, Hugo Jamard, James Kelley, Mountain Wilderness, Vincent Neirinck, Radio France, Twiga269 - Et pour ce n° : Yvette Bailly, Isabelle Cambourakis, Romane Dubrulle, Danièle Garet, Hugo Jamard, Stéphane Kerckhove, Fanny Magdelaine, Serge Perrin, François Veillerette - Couverture : Wild Wonders of Europe / Grzegorz Lesniewski / WWF - Internet : Damien Bouveret, Maud, Xavier Sérédine - Développement supports informatiques : Christophe Geiser (e-smile.org) - Archives : Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs.



Association Silence
9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h · Dépositaires, stands et gestion : Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h · Rédaction : Guillaume Gamblin et Martha Gilson : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
Code BIC : CCOFRRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

ÉDITORIAL

Penser l'après-ski

L'évolution de l'environnement montagnard est un très fort révélateur de l'accélération du réchauffement climatique. La fréquentation accrue des massifs par des touristes menace leur équilibre et détériore l'expérience que l'on est venu chercher en leur ôtant toujours un peu plus de leur aspect sauvage (1). La montagne est aujourd'hui marchandisée et instrumentalisée au profit d'une vision réductrice qui la résume à un espace de détente et de loisirs ou à des sommets enneigés équipés pour les sports d'hiver.

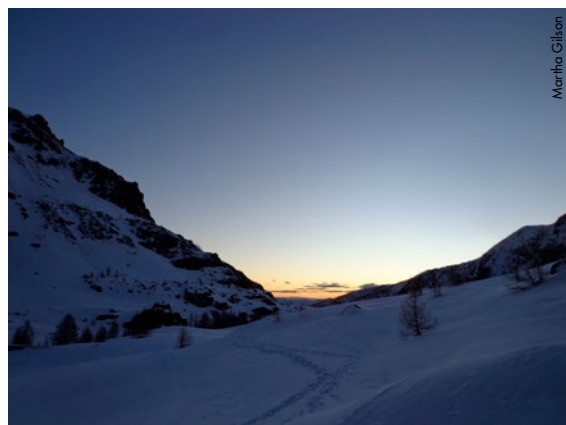
Les débats autour de l'ascension du Mont Blanc sont emblématiques de la tension accrue entre les dangers d'une surfréquentation du site (en 2018, 25 000 personnes ont entamé l'ascension du mont Blanc) et ses conséquences désastreuses pour l'environnement et la défense d'une montagne accessible. En 2019, les alpinistes qui voudront gravir le Mont Blanc par la voie normale, à partir de Saint-Gervais (Haute-Savoie), devront disposer d'un "permis d'ascension", solution de compromis trouvée pour "réguler" l'accès à ce sommet. Comment rendre la montagne accessible tout en la préservant ?

C'est en allant à la rencontre de personnes qui vivent en montagne que nous avons voulu apporter des réponses à cette question, en s'appuyant sur la spécificité de la chaîne des Alpes et de son attrait touristique pour le ski alpin. Vincent Neirinck, de *Mountain Wilderness*, revient sur les enjeux de la préservation d'une "vraie montagne" et sur les dangers d'un territoire asservi au ski alpin. L'approche de la montagne se doit d'être plus résiliente, ce que confirme le collectif *Demain vivre aux Belleville* qui se mobilise depuis plus de trente ans pour la préservation du vallon du Lou. L'association *Educ'Alpes* éclaire les changements rapides du territoire dus au réchauffement climatique et décrit les initiatives portées par la population locale pour renverser la tendance. La montagne ne restera cette expérience brute de l'altérité que si nous en prenons soin.

Martha Gilson



Le Vallon du Lou, Savoie.



La Vallée des Merveilles, Alpes-Maritimes.



Station de La Plagne, depuis le Télésiège des Biolley.

(1) L'intérêt pour les montagnes se fait sentir jusqu'au sommet : les Nations unies ont décrété l'année 2002 "année des montagnes du monde" et, en juin 2018, la 4e Sustainable Summits Conference (conférence internationale sur l'avenir des hautes montagnes) a eu lieu à Chamonix. Ces manifestations pointent les dangers du réchauffement climatique, du tourisme de masse et des aménagements délirants.



▲ L'Alpe d'Huez a été défigurée par le tourisme, entre pistes et lac artificiel.

Ski alpin : la fuite en avant

Au fil des ans, l'implantation de remontées mécaniques et la réalisation d'espaces skiables se sont intensifiées au détriment de la montagne. Un processus qui devait valoriser un espace singulier et sauvage est aujourd'hui en train de le détruire.

Entretien avec Vincent Neirinck, de *Mountain Wilderness*.

A MÉNAGEURS ET ÉLU-ES INVESTISSENT de concert dans l'extension toujours plus délirante des stations de ski. L'idée sous-jacente est que seul le ski alpin peut faire vivre la montagne. Cette activité est une ressource économique très visible et bien organisée. Selon Vincent Neirinck, "dans la tête des personnes, y compris des dirigeants, on se dit que 90% du chiffre d'affaires du tourisme en montagne provient du ski alpin. Et c'est vrai que c'est une puissance économique non négligeable". Le problème réside en premier lieu dans la place que l'on attribue au ski alpin dans l'économie locale.

TOUT MISER SUR LE SKI ALPIN : UN MAUVAIS CALCUL

"Toutefois, ce chiffre d'affaires touristique de 90% attribué au ski alpin est faux, et on le sait depuis un moment", affirme Vincent Neirinck. En effet, dès 2002, "Année internationale de la montagne", le directeur du Service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne (qui n'existe plus) avait affirmé que, contrairement à une idée reçue, les recettes du tourisme d'été sont supérieures, en montagne, à celles du tourisme d'hiver : environ 5 milliards d'euros contre 4, en 2002.

« Derrière les projets d'extension, c'est la privatisation des terres pour un usage unique qui se joue. »

Le tourisme estival comprend en effet des territoires plus vastes et s'étend sur une période plus longue. Il est toutefois plus difficilement chiffrable car il repose sur une multitude d'acteurs et d'actrices invisibles qui ne sont pas fédérés : des guides, des accompagnatrices, des gardien-nes de refuge, des personnes qui cumulent souvent plusieurs activités.

La Savoie est le département le plus équipé au monde pour le ski alpin, et même pour ce département, souligne Vincent Neirinck, un tiers du chiffre d'affaire du tourisme ne dépend pas du ski alpin. "L'image que l'on a de la montagne est tronquée. L'image véhiculée pour le grand public dans la publicité s'appuie presque exclusivement sur les grosses stations de ski. Les promoteurs vendent d'abord une activité, ils ne vendent rien de spécifique à la montagne. La culture montagne, en France, c'est malheureusement trop souvent le ski à Noël et la météo des neiges." Cette image a hélas la peau dure, et la conquête de l'or blanc s'accroît au mépris de l'environnement.



Vincent Neirinck

▲ En dehors du temps fort du ski alpin, ce sont les bulldozers qui envahissent la montagne.

UNE COMPÉTITION FÉROCE ENTRE LES STATIONS

"Au début, on mettait trois pylônes et un tire-fesses dans les stations de ski, et on n'en parlait plus. Ça permettait même d'avoir des tire-fesses en réserve naturelle. Vu l'augmentation de l'exigence et des envies que l'on prête aux clients, les travaux ne sont plus compatibles avec la montagne." Les infrastructures se développent aujourd'hui de manière démesurée. La station La Plagne, en Savoie, possède le plus grand nombre de lits au monde pour une station touristique (plus de 50 000). En Savoie et Haute-Savoie, l'offre d'hébergement dépasse les 1 500 000 lits touristiques (1) ! L'infrastructure liée au ski alpin en France représente la plus grosse au monde dédiée à une seule activité.

Comme le marché stagne voire diminue, les stations misent sur des infrastructures innovantes. "On construit toujours plus pour piquer des clients au voisin, puisque leur nombre n'augmente pas." Les stations de ski cherchent à se démarquer de leurs "concurrentes" en proposant un nombre de kilomètres de pistes toujours plus grand ou un accès à une altitude toujours supérieure. Le gigantisme ne suffisant plus à attirer une nouvelle clientèle, c'est aujourd'hui la garantie d'une neige de qualité qui est mise en avant, avec la "garantie neige" et les pistes artificielles.

Et les projets sont loin de s'arrêter. "L'artificialisation de la montagne et les projets se multiplient. À Courchevel, le complexe nautique est hallucinant, c'est le plus grand centre aquatique européen en montagne: 15000m² d'aménagements qui n'ont rien à voir avec la montagne, qui proposent une vague de surf, etc., et un mur d'escalade qui semble justifier l'aspect 'montagne'. À Chamonix, une boîte en verre a été installée sur l'aiguille du Midi, pour proposer l'expérience du 'pas dans le vide'. Cette structure s'est ensuite multipliée et on en trouve au Revard, en Savoie, ou,

en Isère, à Lans-en-Vercors, aux Deux Alpes, etc. Dès que quelqu'un lance une nouvelle infrastructure, on la retrouve ensuite partout sans tenir compte de la spécificité du coin."

LA NÉGATION DE LA MONTAGNE

Ce qui saisit peut-être le plus dans ces projets d'aménagements, c'est leur faible adéquation au territoire dans lequel ils s'inscrivent. Au lieu de s'appuyer sur les atouts des massifs pour les valoriser, ces aménagements les détruisent en les privatisant. "Les travaux d'aménagement nécessaires actuellement pour faire du ski alpin sont tels qu'ils ne permettent pas un autre usage de la montagne. On a

Canons à neige : toujours plus !

En 1980, 10 stations enneigeaient artificiellement 19 ha de pistes. En 2001, sur les 357 stations de ski et les 25 239 ha de pistes, 175 sites étaient équipés et enneigeaient 3 000 ha. En 2004, on dépassait les 4 000 ha, 58 % étant situés dans les Alpes du Nord. Aujourd'hui, ce sont plus de 5 300 ha qui sont enneigés artificiellement, soit 20 % du domaine skiable français. En moyenne, l'enneigement artificiel nécessite 4 000 m² d'eau par hectare... On transforme donc en neige 21 200 000 mètres cubes d'eau. Les canons à neige, présentés comme une réponse au réchauffement climatique, sont devenus le principal outil d'aménagement des pistes de ski. Ils sont révélateurs de tous les dysfonctionnements de l'industrie du ski : la fuite en avant, le déficit d'accès à l'eau, le recours aux technologies, etc.

Mountain Wilderness

Créé en 1987 en Italie lors du bicentenaire de la première ascension du Mont Blanc, le mouvement *Mountain Wilderness International* se donne pour but de lutter contre la pollution des hauts sommets himalayens, pour la protection du Mont Blanc et pour imposer une éthique des pratiques d'alpinisme et de montagne. La section française créée l'année suivante, *Mountain Wilderness France*, s'appuie sur des valeurs partagées par une communauté de pratiquant-es de la montagne pour valoriser la préservation d'espaces sauvages, mettre sur le même plan l'alpinisme pro et la randonnée du dimanche en incitant toutes et tous à adopter des pratiques respectueuses de la montagne et des autres.

Contact : 5 place Bir Hakeim,
38000 Grenoble,
tél. 04 76 01 89 08,
www.mountainwilderness.fr

(1) 85 % des projets français se développent dans les Alpes, avec une très forte propension en Savoie.



▲ Le dimanche 13 mars 2016, 600 personnes ont manifesté à 2500m d'altitude au vallon des Vans de Chamrousse pour protester contre le projet d'extension du domaine skiable de la station.

tellement tout démolé qu'on ne peut plus apprécier le paysage, on ne peut plus rien y faire." L'exemple le plus frappant est sans doute le projet de ski-dôme à Tignes, en Savoie. "La station se targue de proposer du ski 365 jours par an, car elle comprend un glacier. Le glacier souffrant du réchauffement, Tignes a décidé de faire une station de ski dans une boîte. Le projet de ski-dôme, concrètement, c'est un bâtiment dans lequel il y a une piste de ski, des remontées mécaniques, des canons à neige, un bar-restaurant... On fait glisser les gens dans ce truc. C'est surtout la négation totale de la montagne. Ça pourrait être fait n'importe où... alors que ça ne devrait être fait nulle part." Il semble bien que les promoteurs emmitoufflés, aveuglés par l'or blanc, soient en train de louper la transition vers une montagne sans neige. Une fuite en

avant qui précipite la destruction de la montagne. "Aujourd'hui, les stations proposent des luges d'été sur rails, et l'hiver, elles déneigent pour rentabiliser leur investissements tandis que les touristes utilisent des casques de réalité virtuelle pour se croire au Sahara... C'est la négation totale de la montagne."

L'ESSOR DES MOBILISATIONS LOCALES

"Jusqu'à maintenant, en schématisant un peu, il y avait trois écolos barbus de la FRAPNA et de Mountain Wilderness qui s'opposaient à l'aménagement toujours plus dément des stations." Mais récemment, les mobilisations locales se sont multipliées. Plusieurs collectifs se sont montés, dans les Alpes comme dans les Pyrénées, pour

Pour aller plus loin

- Pour des exemples concrets de tourisme alternatif, voir "Habitants – touristes : quelle frontière ?", Pascal Lluch, *Silence* n° 424, juin 2014, p. 7.
- "Boire de l'eau ou skier, faudra-t-il bientôt choisir ?", Barnabé Binctin, www.bastamag.net, 28 novembre 2017.
- **Nunatak.** Les articles et les numéros de cette revue d'histoires, cultures et luttes des montagnes sont consultables en ligne : revenunatak.noblogs.org, *Nunatak*, *Café du siècle* – Bibliothèque, 1 Rue Biron, 34190 Ganges, revenunatak@riseup.net

Existe-t-il des stations de ski écocompatibles ?

Mountain Wilderness : "L'idée n'est pas d'être pro ou anti-station de ski. Si elles restent dans un espace délimité, quelles règlent leurs problèmes de 'lit chaud' et 'lit froid' (1) (l'immobilier en montagne étant un vrai souci) et de consommation d'eau, on peut s'entendre. On ne demande pas leur éradication. Les stations qui ont le plus d'avenir, d'un point de vue écologique et résilient, sont celles qui sont ancrées dans leur territoire. Il ne faudrait plus parler de station de ski mais d'espaces de montagne, voire de montagne tout court.

Dans la vallée de l'Ubaye, le territoire a su se fédérer autour d'une ville, Barcelonnette, où l'on fait différentes activités été et hiver. Le ski alpin est aménagé mais la nature n'a subi aucun terrassement et il y a très peu de pylônes. Les vallées de Larche ou de Saint-Paul développent des activités hors ski alpin comme le ski de fond, le ski de rando, des vélos l'été,

etc. Actuellement, il y a surtout un vrai manque de cohérence. Aux Belleville par exemple (mais c'est vrai ailleurs), des navettes se développent pour réduire le nombre de voitures, le tri des déchets est encouragé... mais la même station demande l'autorisation d'organiser des pratiques illégales de moto-neige. À Serre Chevalier est organisé depuis 1990 le Trophée Andros, course de voiture en montagne. Aujourd'hui, les courses "historiques" sont doublées d'un championnat de voitures électriques. C'est assez représentatif du développement durable en montagne : on continue de faire comme avant et, à côté, on fait du développement durable : du coup, au final, l'empreinte carbone est supérieure."

(1) Les lits froids sont les logements rarement occupés par leurs propriétaires, qui ne sont pas proposés à la location, ou, quand ils le sont, ne trouvent pas de locataires : en d'autres termes, des appartements vides.



▲ Rassemblement au Col Ratti contre la liaison entre la station Les Gets et Saint-Jean d'Aulps, le 21 janvier 2017.

Le loisir en montagne est-il réservé aux riches ?

Selon un article de l'*Observatoire des inégalités* publié en février 2018, 40 % des cadres partent en vacances l'hiver au moins une fois tous les deux ans, contre 9 % des ouvriers et ouvrières. Seuls 8 % des Français-es partent au ski au moins un an sur deux. Rappelons que les deux tiers de la population française ne partent jamais en vacances l'hiver (entre début décembre et fin mars).

contester des projets d'extension de stations. L'une des premières victoires de ce renouveau contestataire a été la manifestation contre l'extension de Chamrousse, dans le vallon des Vans (Ardèche), en mars 2016. Plus de 600 personnes se sont rassemblées pour dessiner un grand cœur dans la montagne, ce qui a conduit à l'abandon des velléités d'extension de la station, bien qu'il n'y ait jamais eu de communiqué officiel. Cette mobilisation réussie en a appelé d'autres, en particulier, en Haute-Savoie, contre la liaison entre le roc d'Enfer et Les Gets. Rien ne justifiait cette

liaison, et les enjeux environnementaux, additionnés à la préservation de l'espace pour d'autres usages, ont conduit 700 personnes à se mobiliser pour la manifestation. *"Les mobilisations locales commencent à marcher parce que rien ne justifie qu'on continue à aller aussi loin dans les aménagements et les investissements."*

Martha Gilson ■

Une vision de la montagne héritière du Plan neige

Dans les années 1960, l'État a investi dans des aménagements montagnards afin d'enrayer la désertification des massifs et de redynamiser l'économie. L'aménagement touristique de la nature se dessine alors aux travers des Plans neige qui, de 1964 à 1977, se succèdent afin d'aménager des stations de sports d'hiver de haute montagne. Ils ont pour but de créer une réelle filière de sports d'hiver en France pour assurer la renommée internationale des stations et permettre la constitution d'un véritable secteur économique. Cette approche urbanistique a été très vite critiquée au nom de la protection du milieu montagnard et de la lutte contre l'artificialisation des massifs.

C'est pour préserver un certain équilibre environnemental que les parcs nationaux sont créés. Les premiers sont nés de la loi de 1960 (quelques années en amont du premier Plan neige), qui instaure une réglementation stricte de protection de la nature dans des espaces peu ou pas habités. Les parcs nationaux participent à

la valorisation des ressources locales en incitant au respect de l'environnement et du patrimoine culturel. Ce sont des lieux qui ne sont pas pensés ni conçus en fonction des humains... et souvent décriés par les communes. Les parcs naturels régionaux (PNR), quant à eux, sont créés en 1967 et présentés comme une alternative aux parcs nationaux, dont la réglementation est jugée trop stricte. Ils ont pour ambition de protéger et valoriser l'environnement, tout en permettant certains types d'aménagement et un développement économique, social et culturel respectueux de l'environnement.

Ce modèle à deux faces, faisant cohabiter stations ultra-aménagées et parcs préservés, est souvent décrié ; critiqué depuis les années 1970, il n'empêche pas la destruction d'une partie grandissante des massifs alpins. La contestation prend de l'envergure ces dernières années, tandis que les conséquences du réchauffement climatique se font plus durement sentir.



▲ Mission de recherche volontaire autour du Mont-Blanc pour apprendre davantage sur la faune et la flore avec le CREA Mont Blanc.

Le vallon du Lou montre ses crocs !

Nous sommes en 2018 après Jésus-Christ. Toute la Savoie est occupée par les remontées mécaniques...Toute ? Non ! Une petite vallée résiste encore et toujours à l'envahisseur. Entretien avec Aurélie Conte, présidente de *Demain vivre aux Belleville*, association pour une approche plus résiliente de la montagne.

LES BELLEVILLE, EN SAVOIE, FONT PARTIE des Trois Vallées, immense domaine skiable composé notamment des stations de Val Thorens, des Menuires et de Saint-Martin-de-Belleville. Surexploitées pour le ski alpin, ces vallées jouxtent des domaines mieux préservés comme le vallon du Lou. C'est pour conserver une nature pas encore défrichée que l'association *Demain vivre aux Belleville* s'est montée. Aurélie Conte, qui en a repris les rênes en 1995 avec une équipe renouvelée, défend aujourd'hui les atouts naturels de la vallée dans une démarche collaborative entre les différents acteurs locaux.

DE L'URANIUM AU TÉLÉSKI

L'association est née dans les années 1980 pour s'opposer à un projet d'extraction de minerai d'uranium. Il était prévu qu'une carrière à ciel ouvert voie le jour sur la montagne du Cochet, défigurant le territoire de façon définitive. Dès ces années-là, ce qui se joue, c'est redonner du pouvoir à la population locale pour qu'elle arrive à peser sur une décision politique. Après une première victoire, puisque le projet est abandonné, l'association reprend du service dans les années 1990. Un plan

d'équipement en remontées mécaniques du vallon du Lou est proposé, et l'association se mobilise à nouveau pour tenter de conserver le milieu intact. Une réunion publique est organisée, et une pétition est signée par une grande partie de la population de la vallée. Cela suffit pour que la commune stoppe le projet. Selon Aurélie, c'est "grâce à la mobilisation citoyenne que les responsables ont retourné leur veste et que le projet de remontées mécaniques a été abandonné".

En 2017, troisième grand épisode : la *Sevabel*, société des remontées mécaniques des Menuires, veut faciliter la connexion avec Val Thorens par le vallon du Lou. Elle projette donc la construction d'un télésiège et d'une piste de ski à l'intérieur du vallon. Ces installations constitueraient un début d'extension du domaine skiable dans le vallon du Lou, zone naturelle jusqu'alors protégée par le plan local d'urbanisme (PLU) et le tout récent SCOT intercommunal (1). Or, le vallon du Lou est inventorié au niveau national en tant que zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1. L'association monte donc au créneau et s'alarme : "En modifiant le PLU, cet aménagement, par le précédent qu'il créerait, serait la porte ouverte à une extension dans tout le périmètre du vallon du Lou et les autres

(1) Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale.



Demain vivre aux Belleville

▲ Réunion publique du 22 mars 2017 pour informer la population du projet d'extension.

secteurs vierges de la vallée. Mais les élus s'en moquent et contournent facilement ces réglementations. Dans le projet vallon du Lou 2, un tiers du vallon doit être déclassé pour pouvoir être constructible, soit 6 000 ha"

"LES HABITANTS NE LAISSENT PLUS FAIRE CE TYPE DE PROJETS ABSURDES"

La mobilisation redémarre et réussira, non sans mal, à obtenir l'arrêt du projet. L'association a dû porter elle-même le débat contradictoire et apporter les éléments techniques et économiques de réflexion. Le site de l'association le rappelle : *"Comprendre le fonctionnement entre commune et aménageurs (contrat de délégation de service public, dossier d'étude d'impact), connaître l'état des ressources naturelles et enjeux associés, voilà ce qui manque aux citoyens de notre vallée pour pouvoir se faire une opinion et s'exprimer. Voilà ce qui manque pour que la démocratie locale puisse fonctionner correctement."*

Demain vivre aux Belleville a donc organisé une concertation locale. L'association a commencé par prendre rendez-vous avec des élu-es. Ces rendez-vous n'ont pas été concluants et, face au manque de documentation, l'association citoyenne s'est transformée en cabinet d'expertise pour fournir des éléments tangibles de réflexion. Ce travail de documentation s'est accompagné de réunions publiques au printemps 2017. *"On a fait salle comble ! s'exclame Aurélie. C'est nous qui avons mené la concertation. C'est à ce moment-là que nous avons lancé la pétition. C'est allé très vite. Nous avons beaucoup de relais localement, chez des commerçants, même si ce n'était pas évident vis-à-vis du maire qui soutenait le projet."* Trois cents personnes ont participé à la réunion publique et la pétition lancée à ce moment-là a recueilli plus de 4 500 signatures. *"Nous n'avons jamais eu de réponse des élus. En juin 2017, la société de remontées mécaniques a retiré son projet sans que nous ayons plus d'informations. La*

procédure a donc été arrêtée avant l'enquête publique. Précisons que la préfecture avait émis un avis défavorable sur le projet, qui sous-estimait largement l'impact environnemental." Des communes voisines se sont impliquées à leur tour pour soutenir la mobilisation. *"Les habitants ne laissent plus faire ce type de projets absurdes. Au vallon du Lou comme ailleurs dans les Alpes, aux Deux Alpes ou à Tignes par exemple",* conclut Aurélie.

UNE AUTRE VISION DU LIEN MONTAGNARD

Ces projets d'extension visent à garder l'attractivité des stations. Il s'agit de faciliter la connexion entre les domaines skiables ou entre les versants. Mais c'est une autre vision de la communication et du réseau qui se développe à *Demain vivre aux Belleville*. Le lien se fait ici par le partage, pas par le télésiège. L'association rassemble : elle compte aujourd'hui 125 adhérent-es, sur une commune de 3 000 habitantes. *"Notre association est en constant renouvellement et des jeunes s'en emparent. Il y a des personnes de 25 à 65 ans !"*

Le mouvement ne se réduit pas aux mobilisations citoyennes contre les projets d'aménagements destructeurs. *"Au final, on est devenu un groupe de pression. On porte la parole de la population de la vallée. On vit le milieu, c'est grâce à lui qu'on est là, alors qu'il est détruit petit à petit."*

Effectuer un travail de veille environnementale depuis plus de 30 ans suppose que l'on possède des outils réglementaires forts pour s'opposer à ces projets de destruction. En attendant, au quotidien, l'association sensibilise à la fois la population locale et les touristes de passage aux enjeux environnementaux en montagne. *"Ce qu'on défend, ce sont des joyaux territoriaux mais aussi des emblèmes de la montagne sauvage, comme la balade familiale."* Elle n'est pas en opposition avec la commune qui, pendant des années, a souhaité garder

Contact :

Demain vivre aux Belleville
Le Châtelard, chez N. Simond
73440 Les Belleville
demainvivreauxbelleville@ntymail.com
<https://demainvivreauxbelleville.blog>



▲ La préservation de la montagne, c'est un enjeu immédiat pour les générations futures.

des vallons vierges de toute expansion, mais elle incarne une sentinelle, un relais sur les enjeux environnementaux.

"LE VALLON EST UN ESPACE DE RESSOURCEMENT"

Demain vivre aux Belleville a permis de préserver l'aspect sauvage du vallon. La valorisation de celui-ci s'est faite autour du caractère brut du territoire. C'est une zone sanctuaire, un tampon écologique entre les domaines skiables. "Le vallon est un espace de ressourcement qui possède un refuge", précise Aurélie. Rénové en 2018, celui-ci abrite des randonneu-ses ou des skieu-ses de fond, loin de l'agitation des stations. "La vallée a des atouts naturels, il faut les garder. La valorisation des vallons sauvages doit être constante et pas uniquement quand elle appuie une communication touristique." D'autres vallons sont encore menacés aujourd'hui.

Les membres de l'association sont soutenus par une grande partie des habitant·es mais aussi par des touristes. "On ne peut pas être perçu uniquement comme la 'petite bête noire'. On est un relais pour la préservation et la valorisation de la zone protégée." Depuis 2012, l'association est notamment relais local et partenaire du conservatoire des espaces naturels de la Savoie pour le site protégé de la tourbière du plan de l'eau des Menuires. "Il est des endroits comme notre vallée où les atouts sont dans le paysage, où le souffle se prend à pleins poumons, les yeux rivés sur les alpages... et en plus, nous pouvons vivre du tourisme. Quelle chance ! L'argent et la renommée nous donnent les moyens de voir grand, mais je rêve d'une vallée où nous aurions la sagesse de nous donner des limites."

Martha Gilson ■



▲ Samedi 8 septembre 2018, randonnée conviviale dans le vallon du Lou.



▲ Derby du Cochet 2009, rassemblement sportif un peu original qui allie convivialité et respect de l'environnement. Accès à pied ou à vélo, ravitaillement local et bio, débats, etc.

Préserver la quiétude de la montagne

Aujourd'hui, plus des trois quarts de la population française vivent en ville. L'accès à des territoires sauvages et montagneux, sans marqueurs humains ostensibles, se fait donc rare et fragile. *Mountain Wilderness* porte une série de campagnes afin de rendre la montagne plus accessible tout en la préservant.

Lutter contre les loisirs motorisés

Quads, 4x4 et autres motos... les engins motorisés en montagne produisent pollution sonore et atmosphérique, abiment les territoires et, au-delà, participent à une vision mercantile de la montagne. Depuis 1991, une loi interdit les véhicules motorisés dans les espaces naturels. En réponse à de trop nombreuses dérogations et à la banalisation de ces pratiques de loisirs, *Mountain Wilderness* a lancé la campagne *Silence!* "On s'est opposés à deux rassemblements: d'une part, la Transvalquad en Savoie, rassemblement de plusieurs milliers de quads venus de toute l'Europe, lâchés pendant cinq jours à travers tous les espaces naturels de la commune de Valloire, et,

d'autre part, la Croisière blanche dans le Champsaur, raid rassemblant 400 équipages de 4x4, quads et motos sur plus de 300 km d'itinéraire en périphérie du Parc national des Écrins.

On s'est attaqués à ces deux rassemblements à cause de leur ampleur. Des réunions publiques ont été organisées pour essayer de faire changer la donne, avec le préfet, avec les policiers, avec les élus... sans que cela porte ses fruits dans les Hautes-Alpes, car il reste possible d'obtenir une dérogation. En Savoie, les élus et la sous-préfecture ont compris les enjeux environnementaux et le désastre écologique de la présence de ces véhicules en zones humides. Le respect des enjeux environnementaux est très important en montagne. Cette prise de conscience a conduit à la réduction du périmètre de la manifestation en Savoie, à tel point qu'il n'intéressait plus les compétiteurs. Dans les Hautes-Alpes, après

dix ans d'essais de conciliation, nous sommes allés au tribunal administratif. Au final, on a obtenu l'annulation après coup d'un arrêté, sur des motifs de protection de l'environnement. Cette décision juridique a fait jurisprudence, et un certain nombre de ces manifestations ont coulé. Ce type d'action permet de prévenir de futures manifestations. Cet exemple a fait boule de neige, sans mauvais jeu de mots!"

De telles actions vont de pair avec le développement de pratiques douces et respectueuses de l'environnement.



Mountain Wilderness

Pour une approche plus douce

À l'opposé des pratiques de loisirs motorisés, une autre approche de la montagne existe, un autre rapport au temps et à l'espace pour s'immerger et ressentir les spécificités des territoires montagnards.

Changer d'approche, c'est aussi adopter une attitude douce, en utilisant des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

"L'idée est à la fois d'éviter de polluer avec sa voiture et de limiter, à terme, l'aménagement des fonds de vallée. Sur un joli site de montagne où il n'y a 2 000 personnes que le 14 juillet, on construit un parking de 2 500 places qui reste vide le restant de l'année. C'est un gros problème pour l'imperméabilisation des sols, sans parler des paysages. A priori, on peut y remédier en utilisant les transports en commun, qui permettent de prendre en compte la manière dont on se rend en montagne. Au-delà du 'voiture ou pas voiture', on prend le temps. En s'y rendant en transports en commun, on change notre perception de l'espace-temps, on se rend



Mertha Gilson

en montagne pour plusieurs jours et on dort en refuge ou en gîte, on fait ses courses sur place, au lieu de les rapporter d'un hypermarché. Il est possible de faire une traversée sans revenir à son point de départ : on change nos échanges avec la montagne, les possibilités de rencontres. C'est un enjeu fort aujourd'hui de pouvoir aller se perdre en montagne, et c'est l'un des derniers endroits en Europe où on peut le faire vraiment."

"La montagne sauvage n'est pas le pôle nord, ce n'est pas l'Himalaya, ça peut être un petit sommet accessible. C'est l'idée qu'on se fait d'un espace où on va pouvoir communier avec la nature. C'est de l'espace, un grand espace, ce n'est surtout pas un espace difficile d'accès."

"Aujourd'hui, nous avons les moyens de tout faire techniquement, et on ne peut plus se permettre de faire tout ce qu'on est en capacité de faire en terme d'aménagement, d'artificialisation et de gestion hors sol de ces espaces. L'enjeu est celui d'une croissance heureuse, d'une croissance raisonnée, qui peut passer dans certains sites par de la décroissance."

Infos : www.changerdapproche.org

Changer de regard

"Un des problèmes de la montagne est un problème d'imaginaire : on voit souvent comme seule porte d'avenir d'être rattaché aux grands complexes alpins. Il n'y a par exemple aucune réflexion autour de la valorisation des fonds de vallée, alors même que ces derniers sont des portes d'entrée de sites encore plus fabuleux. Il n'existe pas de Guide du routard des parcs nationaux de France, alors qu'il existe celui des États-Unis... La montagne a un potentiel exceptionnel. Elle a besoin d'être mise en musique différemment, il faut que l'énorme pylône du ski alpin arrête de cacher le reste. La question économique existe, il faut trouver des solidarités financières. Une solution peut être de mettre l'argent non pas sur les aménagements mais sur les gens. Payer des guides plutôt que des aménagements, par exemple."



Mertha Gilson

▲ Le Kiental, une région des Alpes Suisses préservée, en août 2017.



▲ Les journées d'échanges-formation de sensibilisation au réchauffement climatique du Réseau Educ'Alpes se déroulent au cœur du Vercors, ici à Villard-de-Lans, en Isère, le 8 juin 2017.

Usages de l'eau, production de l'énergie : des défis immédiats

L'eau, source de vie, se fait de plus en plus rare aux sommets. L'accélération du réchauffement climatique met en tension différents usages de l'eau disponible en montagne. Face à la fragilité des écosystèmes, des habitant·es s'organisent pour préserver et valoriser les ressources naturelles.

DEPUIS LE DÉBUT DU 20^E SIÈCLE, LES TEM-pératures ont augmenté de 1,5 °C à 2,1 °C du nord au sud des Alpes (1). Le nombre de jours de gel a diminué, la limite entre pluie et neige s'est sensiblement élevée. En dessous de 2 000 m d'altitude, l'enneigement a diminué de 20 à 40 % depuis la fin des années 1980, l'ensoleillement a augmenté de 20 % et l'évapotranspiration de 8 % à 13 % sur les 30 dernières années dans les Alpes, etc. Ces bouleversements climatiques sont d'une rapidité et d'une ampleur sans précédents à l'échelle de nos sociétés humaines modernes (2).

DES CONFLITS D'USAGE DE L'EAU

Les études concordent : l'eau se fera de plus en plus rare dans les Alpes, alors que la demande augmente. Tourisme, agriculture, production d'énergie, développement urbain, etc., il va falloir choisir. Educ'Alpes souligne que "l'agriculture de montagne se heurte à des aléas climatiques de plus en plus intenses et fréquents : sécheresses, printemps décalés, gel après démarrage des végétations... [...] Ce manque d'eau n'est pas toujours facile à gérer pour les agriculteurs et a déjà entraîné épisodiquement des baisses de production fourragère et laitière, des recours à l'eau potable pour irriguer vergers et cultures, de mauvaises prises de poids pour les animaux en alpage, des modifications des pratiques pastorales." Les bergèr·es sont parfois obligé·es

de redescendre des alpages au milieu de l'été, faute d'eau pour les brebis. Les marges de manœuvre pour adapter une agriculture et un élevage fragiles sont ténues. Maintenir ces activités montagnardes suppose de les valoriser par des stratégies coopératives, un accès facilité aux terres, à une gestion et un partage de l'eau. L'extension des stations de ski bouleverse

Quand la faune et la flore ne sont plus en rythme...

Le réchauffement climatique perturbe le rythme des saisons, au détriment du fonctionnement des écosystèmes. La flore se réveille plus tôt, tout comme la neige disparaît plus vite, alors que certains animaux ne se sont pas adaptés à ce changement. Le lagopède alpin en fait durement les frais. Cette perdrix au plumage hivernal blanc devient, en ces temps arides, bien facile à repérer pour ses prédateurs. La fonte des neiges, associée au développement des aménagements alpins toujours plus en altitude, réduit d'année en année le territoire du lagopède qui, dans les Alpes, n'est plus présent que sur les massifs élevés, au-delà de 1 900 m...

(1) Selon l'indicateur d'évolution des températures pour les Alpes, développé par le site de météorologie Agate, les températures ont augmenté de 2 °C en moyenne sur l'ensemble des Alpes depuis 1900 (1,85 °C dans les Alpes du Sud, 2,1 °C dans les Alpes du Nord).

(2) Depuis 1970, les glaciers des Alpes françaises ont perdu 38 % de leur surface. Le rythme de la fonte s'accélère depuis 2003 et génère de nouveaux risques. Selon Educ'Alpes, "d'ici la fin du siècle, les glaciers qui culminent à moins de 3 500 m (soit la majorité des glaciers alpins) pourraient complètement disparaître sous l'effet du réchauffement, fragilisant la disponibilité de la ressource en eau et bouleversant le visage de la haute montagne". Cette fonte des glaciers joue sur les ressources en eau et la production d'énergie, entre autres.



▲ L'Assemblée du pays tarentaise - vanaoise participe à la formation.

l'environnement en détournant des écoulements d'eau et en en prélevant une grande quantité en période d'étiage hivernal. Ces pratiques entrent en tension avec d'autres usages de l'eau par l'activité humaine, comme la consommation d'eau potable. Afin de dépasser le conflit, pour le réseau Educ'Alpes, le "changement climatique mais aussi la crise énergétique et la hausse du coût des transports invitent à repenser la place du tourisme dans les modèles de développement de la montagne".

L'EAU : UN BIEN COMMUN À VALORISER ET PROTÉGER

La gestion de l'eau, question de priorité collective, doit devenir une question publique. Dans le Parc naturel régional du Verdon (Alpes-de-Haute-Provence et Var), trois communes volontaires bénéficient d'un programme pilote sur la mise en œuvre d'économies d'eau dans les bâtiments publics. Ces formations sont la première étape d'un processus qui promet d'être long afin de faire évoluer les mentalités et de construire ensemble une montagne résiliente. Les initiatives se multiplient, comme ce collège du Diois (Drôme) qui projette d'installer des toilettes sèches pour ses élèves. Mais elles ne suffisent pas actuellement à inverser la tendance.

S'APPROPRIER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Il n'y a pas que le tourisme qui peuple et impacte la montagne ! On y habite aussi et, comme partout, la manière d'y vivre se répercute sur l'environnement. Le réseau Educ'Alpes recense des initiatives alpines qui tendent à un modèle harmonieux entre la population locale et son environnement. Le Briançonnais (Hautes-Alpes) produit l'électricité nécessaire à la consommation de sa population à partir de panneaux solaires et de centrales hydroélectriques. 560 KWh sont

ainsi produits chaque année, ce qui couvre environ 50 % des besoins locaux. La société *Soleil Eau Vent Energie (SEM SEVE)*, qui rassemble les capitaux privés et publics, se développe et réinvestit systématiquement dans de nouvelles installations. Son objectif de produire localement, consommer localement et partager le bénéfice localement est bien atteint.

Autre initiative, depuis 2010 : le modèle des centrales villageoises se développe dans les Alpes sous l'impulsion des parcs naturels régionaux et d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie-Environnement. Ces centrales ont pour but de produire des énergies renouvelables en associant citoyen·nes, collectivités et entreprises locales. C'est alors ensemble que la consommation d'énergie est pensée et maîtrisée. Les centrales villageoises alpines comptaient, début 2018, 13 sociétés, 126 installations photovoltaïques et 1 400 actionnaires !

À côté de ce modèle reproductible, de nombreux projets de réappropriation de l'énergie voient le jour partout dans les Alpes. À Auzet, petite commune de 98 habitant·es, quatre familles sont accueillies depuis 2014 dans des logements sociaux passifs, à 1250 m d'altitude, où elles n'ont besoin d'aucun chauffage ! Une réalisation portée par une partie de la population, et qui a contribué à dynamiser le village.

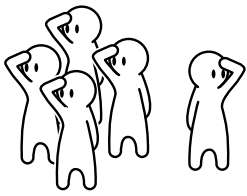
Ces initiatives locales portent une vision alternative du "vivre montagnard" et participent à la valorisation de la montagne. Une goutte d'eau qui n'empêchera malheureusement pas l'avalanche, si elle n'est pas rejointe par des mobilisations de plus grande ampleur. Le développement de celles-ci laisse préfigurer un espoir pour l'avenir des cimes, qui passera par un pouvoir redonné aux habitant·es et aux allié·es de passage.

Martha Gilson ■



Cet article s'appuie sur le travail de veille informative et de synthèse réalisé par Educ'Alpes, réseau d'acteurs et d'actrices de l'éducation à la montagne dans les Alpes françaises, qui a notamment publié le dépliant poster "Changement climatique : c'est chaud pour les Alpes !", et qui organise des "journées éducateurs" pour les professionnel·les de l'éducation et de la montagne.

Educ'Alpes, réseau d'éducation à la montagne alpine,
Forest Activités,
25 rue du Forest-d'Entrais,
05000 Gap,
tél. : 04 92 53 60 96,
contact@educalpes.fr,
www.educalpes.fr



À Roubaix les jardins familiaux rendent la ville de plus en plus verte

La ville de Roubaix investit dans l'agriculture urbaine en encourageant la multiplication des jardins partagés ou familiaux. Le succès populaire est au rendez-vous.

Le Jardin de traverse. Un joli nom pour ce jardin partagé adossé au centre-ville. Moncef Bentaziri, coordinateur du jardin, guide les visiteu-ses. "Ici, vous avez les carrés potagers cultivés par les enfants et la cabane qu'ils ont construite ; là, ce sont les toilettes sèches et, plus loin, vous apercevez des nichoirs que les mésanges sont en train de s'approprier".



Moncef Bentaziri, coordinateur du jardin.

L'association *Jardin de traverse* gère aujourd'hui trois sites à Roubaix, dont deux jardins partagés. Elle compte 60 foyers adhérents et propose des formations : troc de plantes, ateliers de jardinage, vente de légumes bio en lien avec une association d'insertion par le travail...

La métamorphose d'une ville industrielle

Avec une dizaine de jardins partagés et 26 jardins familiaux, Roubaix l'industrielle se métamorphose peu à peu en ville verte. Depuis l'automne 2017, la ville développe une stratégie de ville nourricière grâce à ces jardins, qui totalisent près de 15 hectares à cultiver.

Deux tiers de ces parcelles appartiennent à la ville, le reste étant propriété de bailleurs privés ou du diocèse de Lille. La municipalité en confie la gestion à l'une des 15 structures de proximité, associations ou comités de quartier. Charge à elles ensuite de mettre à disposition des particuliers les jardins familiaux, en échange d'une petite cotisation.

La liste d'attente, en mairie, ne désemplit pas : 200 personnes attendent patiemment leur tour pour profiter d'une parcelle à cultiver. Les jardins comptent de 8 à 40 parcelles, avec une superficie moyenne de 80 à 100 m².

Roubaix, ville nourricière au moins en légumes ? "Nous n'en sommes qu'au tout début", précise Sandrine Varlet, chargée de mission au service Développement durable de la ville de Roubaix, mais l'objectif est bien d'augmenter la part de consommation des légumes autoproduits sur le territoire et d'arriver à 10 % de ce qu'on consomme à Roubaix ».

Quels sont les freins au développement agricole de la commune ? "La disponibilité foncière, surtout pour les grandes parcelles, répond la chargée de mission. La qualité des sols également".

Aller vers une transition globale de la ville

Pour la municipalité de Roubaix, ville parmi les plus pauvres de France, cette politique de dédensification du territoire est menée par conviction, dans la suite logique de la politique du zéro déchets dont elle est pionnière en France depuis 2014. Mais, du côté des porteu-ses de projets, associations en tête, on voit bien plus loin que cette valorisation des sols en terres à cultiver.

Au sein du *Comité des jardins*, lieu d'échange et de réflexion présidé par l'adjoint délégué au développement durable et à la résilience, les associations gestionnaires militent pour une transition globale de la ville. Elles expérimentent ce mouvement transversal un peu plus loin, dans une ferme urbaine circulaire, la ferme du Trichon : "Nous voulons créer du maraîchage collaboratif mais aussi de l'habitat partagé et d'autres projets de transition dans ce quartier populaire", explique Vincent Boutry, président de l'*Université populaire et citoyenne* (UPC) de Roubaix.

En partenariat avec: www.reporterre.net



Prix nobel alternatif 2018

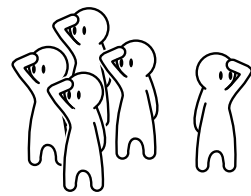
Fondé en 1980, le prix *Right Livelihood*, souvent désigné comme "le Prix Nobel alternatif", est décerné chaque année dans l'enceinte du Parlement suédois. Il a récompensé, en 2018, à la fois des agronomes et des personnes engagées dans la défense des droits humains.

Le prix honorifique a été décerné à Yacouba Sawadogo, 80 ans, cultivateur burkinabé qui convertit en forêts des terres infertiles, surnommé "l'homme qui a arrêté le désert". Sa méthode, le "zai" est simple mais nécessite une connaissance fine de la terre sur laquelle on vit. Afin de combattre le désert, Yacouba Sawadogo commence par préparer le sol en saison sèche, en creusant des trous qu'il remplit ensuite de débris organiques. Ceux-ci attirent les termites, qui creusent des galeries, ce qui permet la rétention de l'eau dans le sol à la saison des pluies. Il ne reste plus qu'à planter des graines. Grâce à cette technique traditionnelle, Yacouba Sawadogo est par-

venu à planter une forêt d'une trentaine d'hectares dans la région désertique de Ouahigouya, au nord du Burkina Faso, au sud du Sahel.

Trois autres prix ont été décernés cette année. Abdullah al-Hamid, Mohammad Fahad al-Qahtani et Waleed Abu al-Khair ont été honorés pour leur combat de défense des droits humains en Arabie saoudite. L'agronome australien Tony Rinaudo a, quant à lui, mis en place des techniques à faible coût de végétalisation des terres arides. Enfin, Thelma Aldana et Ivan Velasquez ont été distingués pour les méthodes innovantes qu'ils ont adoptées afin de dénoncer les abus de pouvoir au Guatemala.





Médias



♦ **Baïka**, trimestriel pour les 8-12 ans, n°12, automne 2018, 48 p., 9,60 €. Très belle revue sur papier épais avec de jolis dessins crayonnés. Le magazine alterne jeux ludiques, récits fictionnels et interviews pour faire découvrir la culture roumaine, le métier de

soprano ou bien publier un concours de haïkus enfantins autour du climat. Notre préféré :

"Vite ! Vite vite !

Dans les embouteillages

Un vélo roule"

Quel que soit l'âge que l'on a, une revue enchanteuse.



♦ **La Gazette de Gouzy**, n°2, automne 2018. La Gazette de Gouzy change de formule ! Et pour ce deuxième numéro au format poche, la gazette donne la parole à Assa Traoré. Elle revient sur la mort de son frère Adama dans un commissariat, sur l'acharnement policier et judiciaire subis

par la famille qui réclame Vérité et Justice.

Mélange de bande-dessinée et de très courts textes, un format agréable pour défricher un sujet grave.



♦ **N'Autre école**, n° 9, "Écrans, numérique et éducation", octobre 2018, 5 €. Revue du collectif Questions de classe(s), ce numéro interroge la place des écrans et du numérique à l'école. Il fait suite à un stage de formation syndicale "écrans/numériques et éducation" animé par Benjamin Preciado et

organisé par Sud éducation 91. Les articles ne prennent pas position fermement contre le numérique, mais confrontent points de vue et pratiques pour une critique sociale, éducative et pédagogique du numérique à l'école.



♦ **Alternatives Non-Violentes**, n°188, septembre-novembre 2018 (47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, alternatives-non-violentes.org), 8,50 €. Un dossier consacré à la résistance non-violente et à la construction de la paix au Pays basque. L'occasion de découvrir l'impressionnant dynamisme non-violent de ce territoire, à l'opposé des idées reçues. Et une ouverture sur la Catalogne, autre territoire où la résistance non-violente est massive depuis des décennies.

» Nantes

L'Autre Cantine cuisine pour les migrant·es

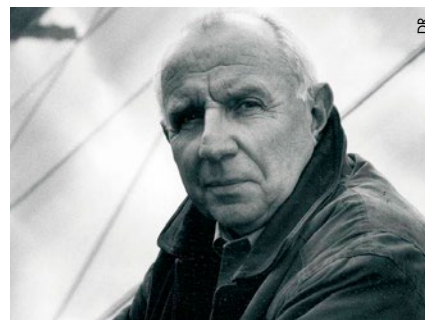
Début juillet 2018, à l'heure où les solidarités s'étiolent bien trop souvent sous le soleil et l'appel d'une pause méritée, L'Autre cantine s'est ouverte. Cette action constitue une nouvelle étape pour un regroupement de citoyen·nes qui ont spontanément commencé à préparer des repas pour des personnes migrantes qui dorment notamment au Square Daviais, de Bréa et dans différents squats. L'Autre cantine permet de mutualiser les dons alimentaires et de les préparer avant distribution, afin d'assurer une bonne coordination face à l'urgence alimentaire de la "trêve estivale". Une cuisine est mise à disposition des personnes migrantes et de leurs soutiens et a pu fournir jusqu'à 500 repas par jour. Début août, l'association avait déjà servi 15 000 repas chauds et bio. Initiative au départ estivale, elle s'est finalement poursuivie cet hiver devant l'inaction des pouvoirs publics et l'urgence de la situation. L'association soutient aussi les personnes exilées abritées dans des gymnases ou des squats et cherche à leur procurer des produits de première nécessité.

♦ L'autre Cantine, 18 rue de Cornulier, Ouverts tous les jours de 18h à 21h pour les dons, lautre.cantine.nantes@gmail.com, tél. : 07 85 55 99 87.



Paul Virilio, penseur de la technologie et de la vitesse

Urbaniste, philosophe et essayiste, Paul Virilio est décédé le 10 septembre 2018 à l'âge de 86 ans. Sa pensée et ses écrits restent marqués par son travail sur la vitesse, qu'il considérait comme un facteur essentiel de l'organisation sociale et du contrôle politique. C'est son essai paru en 1977, *Vitesse et politique*.



Essai de dromologie qui le fait connaître. La vitesse revêt pour lui une dimension politique, par exemple dans un aménagement du territoire qui abolit les frontières mais qui en recrée d'autres plus sinueuses, et qui dérègle les écarts entre lieux géographiques et rapports humains.

Compagnon de route de la revue *Alternatives Non-Violentes*, il aide à comprendre comment les violences structurelles, quelquefois tapies sournoisement sous couvert des bienfaits du progrès, modifient et altèrent le fonctionnement de la société, en accentuant les rapports de domination.

La guerre du Golfe d'août 1990 est pour lui la forme moderne d'une guerre totalitaire où la communication est érigée en arme princi-

pale. Certaines modes médiatiques, comme les *reality-shows*, suscitent les réflexes plutôt que la réflexion tant le déferlement d'images engendre la sidération. Cette distorsion se repère encore selon lui dans la pratique journalistique, dont le "dopage de l'instant" et le "continuum audiovisuel" conduisent les journalistes

à devenir "instantanéistes".

En 2010, dans *Le Grand accélérateur*, ouvrage qu'il dédie "aux traders de Wall Street qui ont embouti le mur du temps", il dénonce l'hystérisation de la société qui se manifeste aussi bien dans le mode de fonctionnement politique (comme par exemple les trop courts délais accordés à l'examen des textes de loi) que dans le capitalisme "hors-sol" uniquement fondé sur une spéculation "en apesanteur".

Commissaire de plusieurs expositions, Paul Virilio était également maître-verrier, expérimentant dans cette activité patience et lenteur. Sa réflexion va nous manquer !

Yvette Bailly

Rencontres des Médias libres

Du 11 au 14 octobre 2018, *Silence* était présente aux "7^e rencontres des Médias libres et du journalisme de résistance". Situées dans différents lieux de Clermont-Ferrand, ces rencontres organisées par l'association *Rencontres médiatiques et par la Coordination permanente des médias libres (CPML)*, ont permis aux membres d'une quinzaine de médias de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences et leurs pratiques.

Au menu : le statut des pigistes, les modèles économiques de la presse écrite, la représentation des femmes dans les médias libres, ou encore

l'éducation aux médias. Une soirée publique sur la zad de Notre-Dame-des-Landes a permis d'échanger sur le traitement médiatique des luttes.

La question du modèle économique des médias présents a retenu toute notre attention. Nous avons découvert que *Silence* fait partie de la minorité des médias libres présents à tirer l'essentiel de ses ressources des ventes et des abonnements uniquement. Pour la plupart d'entre eux (médias papier, radios, web-TVs), l'équilibre économique est (difficilement) atteint via un mixte entre les ventes, les subventions, les prestations

extérieures d'éducation aux médias, une petite dose de publicité, etc.

La CPML est un lieu d'échanges entre médias libres et indépendants, de mutualisation d'outils, de soutien mutuel. Elle représente ces médias auprès du ministère de la Culture concernant les aides publiques aux médias indépendants. Ses membres ont réalisé plusieurs dossiers thématiques en commun en ligne sur son site, ainsi que des communiqués de presse en réaction à l'actualité.

♦ CPML, <http://medias-libres.org>



Un remaniement en eau trouble !

Après la démission de Nicolas Hulot et une rentrée gouvernementale tonitruante, le PDG du Conseil d'administration de la Start-up nation, Emmanuel Macron, a décidé au mois d'octobre 2018 de changer le casting en nommant de nouveaux ministres.

En cherchant à identifier les invariants de ce gouvernement, une chose demeure et s'amplifie : le poids des lobbies. Emmanuelle Wargon, nouvelle secrétaire d'Etat en charge de l'Écologie, est ainsi venue rejoindre une seconde secrétaire d'État, Brune Poirson. L'une est issue de *Véolia*, multinationale qui transforme un bien commun, l'eau, en monnaie sonnante et trébuchante. L'autre était responsable des affaires institutionnelles du groupe *Danone*, qui vend entre autres, de l'eau en plastique à prix d'or. En macronie, pour accéder à des fonctions ministérielles et œuvrer à la protection de l'environnement, mieux avoir navigué... en eau trouble !

Chaises tournantes

Ces deux ministres feront donc partie d'un gouvernement dirigé par l'ancien responsable des affaires institutionnelles d'Areva, Édouard Philippe. Dans les faits, l'intérêt général que tout gouvernement se devrait de poursuivre comme objectif ultime est désormais la somme d'intérêts privés. Nous assistons, médusés, à une nouvelle forme de pantouflage mais en sens inverse. Haut-es fonctionnaires et ancien-nes responsables politiques finissaient leur carrière dans une multinationale en valorisant leur carnet d'adresses et jouant de leur entregent pour arrondir leur fin de mois. Nous constatons désormais qu'un mercato politico-économique permet à des mercenaires sans complexes d'être tour à tour ministre puis lobbyiste et réciproquement.

Les lobbyistes au pouvoir

Comment croire que la valse des casquettes n'ait aucune incidence sur le bon fonctionnement de l'État ? Être successivement en charge de l'influence d'un grand groupe de l'agro-alimentaire puis en charge de la gestion de la chose publique induit



un conflit d'intérêts que le macronisme a banalisé. Il devient normal que des lobbyistes, dont le métier est de manipuler l'opinion en général et les responsables politiques en particulier, passent de l'autre côté du miroir sans que personne ne s'en offusque plus d'une demi-journée. Cette république bananière entretient l'idée selon laquelle la "société civile" (comprenez les petits soldats du libéralisme grassement payés par des multinationales s'achetant une virginité écologique à grands coups de publicités plus verte que verte et de rapports RSE (1)) pourrait du jour au lendemain revêtir les habits du désintéressement, de l'éthique républicaine et de l'engagement démocratique.

Ces ministres lobbyistes sont nommés pour représenter l'intérêt des classes privilégiées, qui détruisent la planète et asservissent les peuples. L'homogénéité de leur formation, de leur style de vie, de leur appréhension du bien et du vrai, leur façon de percevoir le bien commun, l'État et l'économie entretiennent la croyance que le fait de sauter de poste en poste, du privé au public, du public au privé, est normal, naturel. L'impopularité de ce gouvernement et l'état de notre planète semblent plaider pour le contraire...

(1) RSE : Responsabilité sociale des entreprises.

Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

La fin du gaspillage des vêtements invendus... ou pas!

Les "grands principes de la lutte contre le gaspillage alimentaire" pourraient être appliqués d'ici 2019 au textile. C'est ce que propose le gouvernement dans sa feuille de route de l'économie circulaire, publiée le 23 avril 2018. Les magasins pourraient être bientôt dans l'obligation de donner leurs invendus à des associations caritatives, une première victoire pour *Emmaüs*, à l'initiative de la demande. Fin 2017, des journalistes danois ont découvert que l'enseigne *H&M* brûlait une dizaine de tonnes de vêtements par an depuis 2013. Plusieurs témoins rapportent avoir vu des salarié-es d'autres enseignes lacérer des vêtements avant de les jeter à la poubelle. La mode est, rappelons-le, la deuxième industrie la plus polluante au monde, juste après le secteur pétrolier. Quatre-vingt millions de vêtements sont produits chaque année, alors que la fabrication d'un jean nécessite 6 800 litres d'eau et celle d'un

T-shirt utilise en moyenne 150 kg de pesticides. Une bonne nouvelle donc... bien que, par ailleurs, les associations croulent sous les dons. Une bénévole de l'association parisienne *Utopia56* raconte pour *Slate*, les quantités énormes de vêtements notamment pour femme qu'elle reçoit. Les migrant-es étant majoritairement des hommes, l'association redistribue ses surplus à d'autres...qui croulent aussi sous les habits. Comme *Utopia56*, certains organismes décident de ne plus accepter les dons, faute d'espace de stockage et de bras pour le peu de vêtements qui peuvent être distribués, et choisissent de cibler leurs collectes. Peut-être faudrait-il s'attaquer enfin directement à l'industrie de la mode, très largement inutile (et nuisible) étant donné les stocks colossaux de vêtements disponibles dès à présent.



» Drôme

Un grand projet destiné à faire PLOUF ?



La Communauté de communes de Crest et du pays de Saillans (15 000 habitant-es), dans la Drôme, s'est lancée dans le projet de construction d'un centre de loisirs aquatiques qui fait des vagues. Le maire de Crest, Hervé Mariton, est le fer de lance de cette nouvelle piscine avec trois bassins, hammam et sauna, qui coûterait 9 à 12 millions d'euros. Le projet aurait un déficit estimé à 450 000 euros par an et impliquerait une augmentation des impôts de 30 à 40 %, relate le *Canard Enchaîné*. Un collectif d'opposition, PLOUF, s'est constitué en 2014 et lutte par divers moyens pour dire non à ce projet disproportionné et coûteux. Action costumée dans la rivière et clip humoristique en lien avec le collectif *Bouffons anonymes* font partie des moyens déployés. La construction d'un toit amovible pour la piscine découverte actuelle pourrait être une solution de remplacement "raisonnable" de ce projet dévoreur d'énergie et facteur d'endettement.

♦ Pour plus d'informations : PLOUF, <https://ploufdrome.wordpress.com> et les Bouffons anonymes, <http://lecollectifdes.wixsite.com>

Pollution lumineuse : l'État obligé d'agir

Le Conseil d'État a donné, le 28 mars 2018, neuf mois au gouvernement pour prendre les arrêtés prévus par la loi Grenelle 2. Autrement dit, le gouvernement a jusqu'à la fin de l'année pour prendre des arrêtés luttant contre la pollution lumineuse. Un seul arrêté, paru en janvier 2013, réglemente bien faiblement l'éclairage des façades, vitrines des magasins et bureaux non occupés. Si jamais ces réglementations tardaient à venir, le Conseil d'État a prévu une astreinte de 500 € par jour pour le gouvernement. La lutte contre la pollution lumineuse est déjà portée par des municipalités : 12 000 communes françaises réduisent la durée d'éclairage au cours de la nuit, 574 communes sont labellisées "Villes et villages étoilées", 300 municipalités ont signé une charte d'engagement volontaire pour lutter contre la pollution lumineuse. (Source : www.actu-environnement.com)



Les arbres, protégés par la loi

Nul ne s'est censé ignorer la loi... Et parfois, dénicher un article un peu trop caché peut servir les causes écolos. Ici, il s'agit de l'article L 350-3 du code de l'environnement du 8 août 2016, qui protège les arbres d'alignement et interdit de les abattre sans dérogation spéciale. Saviez-vous que "le fait d'abattre, de porter atteinte à l'arbre, de compromettre la conservation ou de modifier radicalement l'aspect d'un ou de plusieurs arbres d'une allée ou d'un alignement d'arbres est interdit, sauf lorsqu'il est démontré que l'état sanitaire ou mécanique des arbres présente un danger pour la sécurité des personnes et des biens ou un danger sanitaire pour les autres arbres ou bien lorsque l'esthétique de la composition ne peut plus être assurée et que la préservation de la biodiversité peut être obtenue par d'autres mesures" ? Un article à rappeler à certaines municipalités un peu trop promptes à créer des paysages minéralisés...

» Seine-Saint-Denis

Destruction de la forêt de Romainville

La forêt de Romainville, c'est 27 hectares de forêt interdite au public aux portes de Paris. Cette forêt est fermée car elle a pris le pas sur une carrière abandonnée, et qu'il existe des risques d'effondrement dus aux anciennes galeries. Cette forêt est un îlot de biodiversité dans un environnement grisonnant, bien qu'elle ne soit pas classée dans les zones à protéger. Depuis les années 2000, l'idée émerge de déboiser ce territoire pour le transformer en base de loisirs ou en centre

commercial. Revu à la baisse à plusieurs reprises, en raison des difficultés techniques aussi bien que des critiques d'élu-es et d'associations écologistes, ce projet ne porte plus à présent que sur un tiers de la forêt. Depuis des années, plusieurs associations cherchent à faire valoir une autre façon de concevoir la préservation et l'ouverture de la forêt. Elles réclament, au moins, que s'ouvrent enfin des discussions sincères, hors de la menace d'une destruction irréversible des arbres et du

sous-sol. Mais, le 8 octobre 2018, les machines ont été lancées à l'assaut de la forêt de Romainville. La destruction a commencé. La résistance aussi. Quotidiennement, dès l'aurore, des personnes se retrouvent à l'entrée du chantier pour empêcher celui-ci de démarrer. Leur revendication : un moratoire sur le projet. Cette "mini-ZAD" composée de riverain-es, d'élu-es et de militant-es s'est encore étoffée fin octobre.



Nucléaire

Où se faire irradier?

Au dessus des régions Ganitiques.



entre 3 et 5 mSv/an (et pas mal de décibels)



Dans un appareil d'imagerie médicale à rayons X.

entre 0,1 et 20 mSv/an

À Tchernobyl lors d'un "Tour operator"



On promet aux touristes qu'ils ne risquent rien...

Dans un restaurant près de Fukushima.

entre 10 000 et 25 000 Bq/kg de poisson



Sur une plage près de La Hague.

Le sable, les algues qui séchent sur la plage ou les coquillages ont la bizarre particularité d'être quelque peu radioactifs...



(Notez que le soleil est aussi une bonne source de radiations - UVA et B - dont il ne faut pas abuser)

En travaillant pour une entreprise soudeuse de EDF

interdit de dépasser 20mS par an!



D'après les sources officielles, les européens reçoivent chaque année une dose de 2 mSv chacun, essentiellement due à la radioactivité naturelle (et bien sûr, pas du tout, ou si peu à l'industrie nucléaire). Si vous êtes breton, ça grimpe à 4 mSv/an. Et si en plus vous mangez du poisson et des coquillages, vous frisez les 6,5 mSv! C'est à se demander comment il peut encore exister des bretons de nos jours!

Le Drosophile, journal de sciences 100% naturelles, www.drosophile.net, "Le professeur Noyau au pays de l'uranium", juin 2018.

» Fukushima

L'eau reste radioactive

Déjà présents sur le site au moment de l'accident en 2011, Areva a été la première à proposer une usine de traitement des eaux radioactives. Plusieurs installations ont été expérimentées, mais sans réel succès. S'il a été possible de filtrer des éléments dissous dans l'eau, cette dernière, riche en tritium, reste fortement radioactive.

En 2014, TEPCO s'est alors tourné vers Rosatom, l'équivalent russe d'Areva. De nouvelles usines ont vu le jour... mais sans plus de succès.

Pendant ce temps, l'eau injectée dans les réacteurs pour les refroidir, continue de s'accumuler à raison de plusieurs centaines de tonnes par jour.

Devant l'échec des traitements (assez prévisible), TEPCO a renouvelé durant l'été 2017 des demandes pour rejeter cette eau dans la mer. Pour le moment, les coopératives de pêches avec le soutien de la population, ont toujours réussi à bloquer cette procédure, mais jusqu'à quand ? Il y a 770 000 tonnes d'eau stockées actuellement sur le site.

» Suisse

Des bâtiments d'horlogerie radioactifs



En Suisse romande, un millier de bâtiments d'horlogerie ont servi d'ateliers de peinture au radium entre 1918 et 1963. En 2018, après un recensement bien tardif, plusieurs dizaines sont en cours de décontamination par les autorités fédérales. Ce sont des vestiges d'une époque où l'on enduisait les aiguilles et les cadrans des montres d'une fine couche de peinture au radium afin de les rendre luminescentes. "On", ce sont des milliers d'ouvrières qui opéraient artisanalement, durant des années, en contact quotidien avec ce produit radioactif. Leur moyenne d'âge était de 23 ans. Loin d'en voir les dangers, on prêtait alors au radium des effets bénéfiques sur la santé. Les ouvrières, les "Radiumineuses", ont été irradiées, à l'image de leurs camarades aux États-Unis, les "Radium girls", qui avaient l'habitude d'affiner leur pinceau entre les lèvres. À la longue, les dents de ces ouvrières se déchaussaient et des bouts d'os de leur mâchoire se détachaient. Certaines ont reçu plus de radiations dans leur vie que les victimes d'Hiroshima. (Source : Le Temps, 23 juin 2018)

Pédaler contre les armes nucléaires

C'est le défi que s'est lancé au printemps 2018 David Ligouy, membre du Mouvement de la paix. À l'aide d'un vélo électrique alimenté à l'énergie solaire, il a prévu de parcourir 4 000 km et une partie de l'Europe pour faire connaître le Traité international d'interdiction des armes nucléaires adopté en 2017. Malgré le prix Nobel obtenu par l'ICAN l'année passée, ce traité est passé relativement inaperçu, ce que regrette David.

Abandons de chantiers

Selon un rapport de l'industrie nucléaire (*World Nuclear Industry Status Report*, cité par *Les Echos*, 23 mai 2018), plus de 90 chantiers de réacteurs nucléaires dans le monde sont à l'abandon dont 22 sont officiellement fermés. Certains chantiers ont démarré dans les années 1970. L'abandon le plus récent est celui de Summer, en Caroline du Sud (États-Unis) : commencé en 2013, il a été arrêté le 31 juillet 2017 devant le dérapage des coûts provoqué par le manque de connaissance des ingénieurs. La compagnie électrique a officiellement reconnu que le savoir a été perdu !

Fukushima

♦ **TEPCO veut construire un nouveau réacteur.** Le gouvernement japonais a présenté le 3 juillet 2018 son plan énergétique, lequel prévoit de remonter à 20 à 22 % d'électricité d'origine nucléaire d'ici 2030. Ceci ne peut se faire avec les réacteurs existants (seuls 9 des 54 réacteurs en fonctionnement avant 2011 ont été réactivés pour le moment) et cela signifie clairement qu'il faudrait construire de nouveaux réacteurs. TEPCO, responsable de l'accident de Fukushima, endetté comme jamais, n'a aucune honte : la compagnie a immédiatement demandé à pouvoir démarrer le chantier du réacteur de Higashidori à l'étude au moment de l'accident. Les opposant-es au nucléaire ont demandé que cette autorisation ne soit étudiée que lorsque l'accident de Fukushima sera terminé.



♦ **Demande de protection des travailleu-ses du site accidenté.** Baskut Tuncak, rapporteur spécial de l'ONU sur les conséquences pour les droits humains de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des substances et déchets dangereux ; Urmila Bhoola, rapporteure spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage, ses causes et ses conséquences et Dainius Puras, rapporteur spécial sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint, ont rendu un rapport le 16 août 2018 concernant les travailleu-ses employé-es en sous-traitance sur le site de la centrale de Fukushima. Le rapport dénonce l'ignorance de la plupart de ces personnes des questions liées à l'exposition à la radioactivité. Il dénonce le fait que ce sont des personnes qui n'ont pas le choix de refuser des ordres dangereux du fait de leurs faibles ressources financières. Suite à cela, l'ONU a demandé au gouvernement japonais de prendre des mesures pour s'assurer des conditions de travail des personnes exposées. Au moins 46 000 personnes ont déjà travaillé sur le site depuis 2011.

» Aveyron

Une ZAD contre les éoliennes industrielles



Le village de Saint-Victor-et-Melviu est convoité depuis une dizaine d'années par le Réseau de transport d'électricité (RTE) pour implanter un deuxième transformateur électrique, afin de redistribuer de l'électricité non stockable sur le réseau. Mais cette installation a des conséquences que la population se refuse à accepter. En 2009, une élue s'aperçoit que le contrat avec RTE obligerait les paysan-nés à renoncer à une partie de leurs terres agricoles, que le village abriterait de nouvelles lignes à haute tension et que l'électricité verte produite résulterait de l'implantation de plus de 1 000 éoliennes réparties entre les cantons voisins. L'association Plateau survolté se crée alors pour s'opposer au projet. Cette association est rejointe en 2014 par l'Amassada (assemblée en occitan) qui s'installe sur le terrain de 10 hectares visé par RTE. Cette installation est regardée avec bienveillance par la municipalité. Saint-Victor ne s'oppose pas aux énergies renouvelables, mais à une logique d'accumulation qui permet de faire passer la part du nucléaire à 50 % au lieu de 75 % sans même réduire la production d'électricité nucléaire. La marche contre l'industrialisation des campagnes et pour un usage collectif du territoire qui a eu lieu samedi 22 septembre 2018 de Saint-Affrique à Saint Victor a dénoncé le harcèlement policier dont certaines et certains opposants font l'objet. Les opposant-es lancent aujourd'hui un appel aux volontaires pour occuper le terrain du futur transformateur électrique, à Saint-Victor-et-Melviu. L'ultime moyen de s'opposer au projet, après les recours juridiques intentés. (Source : *Alternative libertaire* n°286, septembre 2018)

Les modestes ventes de voitures électriques

En 2017, il s'est vendu 30 000 véhicules électriques en France (moins de 2 % des ventes), puis 7 600 au premier trimestre 2018, un nombre qui reste stable malgré les discours très volontaires du gouvernement. Ces ventes sont principalement dues au renouvellement des flottes de grandes entreprises liées à l'État comme La Poste ou EDF... Les ventes aux particuliers restent très marginales. Le surcoût des voitures et leur faible autonomie, la difficulté de rechargement des batteries restent des freins puissants.

Énergie renouvelable : le paradoxe islandais

C'est le journal *l'Age de Faire* qui pointe le paradoxe : l'Islande est un pays alimenté à 100 % avec de l'électricité renouvelable. S'appuyant sur ses fleuves et surtout sur des centrales à géothermie, il peut produire une énergie renouvelable abondante et peu chère. Formidable ! Sauf que ce potentiel est aujourd'hui mis au service de la croissance et non de la résilience : de nombreuses industries polluantes, comme la production d'aluminium ou de silicium, s'installent sur l'île pour profiter de cette électricité. Par ailleurs, le tourisme en forte augmentation a entraîné une intensification des trafics routier et aérien, le développement de nouvelles infrastructures d'accueil et une hausse de la fréquentation des zones naturelles fragiles.





Agriculture

» Poitou-Charente

Bassines, non merci !



terres agricoles et profiteraient à 6 % seulement des activités agricoles du territoire. 9,6 millions de mètres cubes d'eau seraient stockés, soit 1/3 de l'eau potable du département pour un an. Il y a un gaspillage d'eau énorme, dû à l'évaporation de l'eau durant les mois où elle est stockée. Ces projets sont financés à 70 % par de l'argent public.

Le collectif "Bassines non merci" dénonce un projet au profit d'une minorité d'activités agricoles dont les pratiques dégradent l'eau, le sol, l'air, la biodiversité. Alors qu'en Poitou Charentes, les besoins en eau sont supérieurs à la ressource avec 82 % du territoire en déficit chronique, ces projets vont accentuer les déséquilibres écologiques. De nombreuses communes, associations et syndicats se positionnent contre les bassines (*Agence régionale de santé, Météo France Poitiers, Fédération de Pêche 79, etc.*).

Le collectif d'opposition a réuni 1 500 personnes à Amuré le 11 novembre 2017, puis 2 200 personnes lors d'une marche le 4 mars 2018 à Mauzé-sur-le-Mignon. Elle diffuse une pétition et mène des recours juridiques contre l'arrêt d'autorisation des 19 bassines notamment.

♦ *Bassines non merci !*, www.bassinesnonmerci.fr

Les bassines, ou réserves de substitution, sont de grandes retenues d'eau destinées à l'irrigation agricole, remplies pendant l'hiver dans les nappes souterraines pour pallier les pénuries d'eau estivales. 160 nouvelles bassines sont en projet en Poitou Charentes. Un collectif "Bassines non merci" s'est constitué en 2017 et multiplie les actions contre ces grands projets agro-industriels.

Selon le collectif, ces réserves d'eau géantes (10 hectares et 10 mètres de profondeur en moyenne) ont pour objet d'irriguer les cultures intensives (2/3 de maïs).

Dans le marais poitevin par exemple, les 19 bassines en projet occuperaient 200 hectares de

Le Sénat bloque les alternatives aux pesticides

Les plantes et parties de plantes pouvant entrer dans la composition des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP, telles que le purin d'orties) sont une alternative aux pesticides. Leur liste est contrôlée, et actuellement très restrictive. Le parlement avait proposé au printemps 2018 son élargissement, avant que le Sénat fasse marche arrière en commission des affaires économiques mi-juin en modifiant l'article 14 ter du projet de loi Agriculture et alimentation. Le Sénat a introduit une évaluation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) au motif de risques "d'atteinte à la santé humaine ou à la préservation de l'environnement". Cette évaluation rend très difficile l'acceptation de nouvelles plantes, pourtant déjà évaluées en 2001 par la commission d'étude de la toxicité, l'ancêtre de l'Anses, qui avait conclu que toutes les parties consommables de plantes utilisées en alimentation animale ou humaine pouvaient de fait entrer dans la composition des PNPP, sans exigence particulière. Ce nouveau recul laisse dans l'illégalité les paysans et paysannes qui ont recours à ces alternatives aux pesticides. (Source : La confédération paysanne)



Transports

L'A45, c'est fini !

Alors que le financement de l'autoroute était bouclé, la ministre des Transports a annoncé le 17 octobre 2018 que le projet de l'autoroute A45 entre La Fouillouse et Brignais était définitivement abandonné. Depuis deux ans, le projet d'A45 était contesté car il impliquait la disparition de terres agricoles, il aurait détruit des paysages vallonnés, etc. Le projet, qui devait doubler l'A47, promettait également aussi une augmentation de 30 % des émissions de gaz à effet de serre dans une logique du tout voiture. La *Coordination d'opposition à l'A45*, qui a mené le combat depuis 2016 contre ce projet, salue cette décision mais dénonce le fait que les discussions relatives aux alternatives à l'A45 se tiennent derrière des portes closes, à la préfecture comme au ministère. Ses membres appellent à un grand débat public avec les habitant-es des territoires concernés et ils ont réalisé un questionnaire avec une série de propositions alternatives. Pour la *Coor-*

dination, face à l'urgence climatique notamment, il n'est pas possible de simplement améliorer l'existant par des rafistolages, il faut développer des ambitions plus larges : réduire les besoins de mobilité, rapprocher les lieux de travail des lieux d'habitation, relocaliser les lieux de production,

développer la consommation de produits locaux, stopper l'extension des zones pavillonnaires et des zones d'activités et installer de nouvelles exploitations paysannes, entre autres. On peut retrouver la liste des propositions d'alternatives à l'A45 sur <http://nona45.fr>

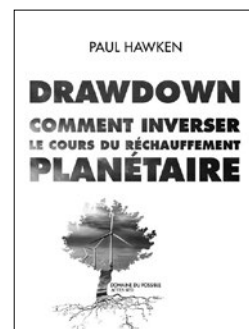




Climat

Une nouvelle hiérarchisation des priorités pour le climat

Le rapport *Drawdown*, issu d'un travail collectif sous la direction de Paul Hawken (entrepreneur écologiste célèbre aux USA), paraît en France en mai 2018. Avec une méthode proche de celle du scénario *Négawatt*, il étudie les 100 voies les plus efficaces pour



réduire nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Il prend en compte l'ensemble des causes, y compris indirectes et sociétales, du réchauffement climatique et explore donc un très large éventail de solutions. Critiquable sur divers points, il propose toutefois une hiérarchisation des priorités intéressantes. Dans le peloton de tête, le classement de certaines mesures étonne et renouvelle notre perception du sujet. On ne percevait peut-être pas le problème des fluides frigorigènes comme si crucial, or il arrive en 2^e position, derrière l'éolien en mer. L'alimentation, avec la réduction du gaspillage alimentaire et celle de la consommation de viande, arrive très haut également. De même que l'éducation des filles et la planification familiale, pour leur lien étroit avec la démographie mondiale. En revanche, le transport aérien ne figure pas en tête du classement.

Le hit-parade :

- 1 Développement de l'éolien mer
- 2 Réforme des fluides frigorigènes
- 3 Protection développement forêts tropicales
- 4 Réduction gaspillage alimentaire
- 5 Diminution consommation de viande
- 6 Développement centrales solaires
- 7 Éducation des filles
- 8 Planification familiale
- 9 Développement sylvo-pastoralisme
- 10 Toitures photovoltaïques
- 11 Reboisement en milieu tempéré
- 12 Protection des forêts en milieu tempéré
- 13 Protection des tourbières
- 14 Développement agriculture régénératrice
- 15 Développement arboriculture tropicale

Paul Hawken et Amanda Prat-Giral, *Drawdown, comment inverser le cours du réchauffement planétaire*, Actes Sud, 2018, 576 p., 35 €

Le GIEC documente une trop brûlante actualité

On dit souvent qu'un battement d'aile de papillon peut déclencher un ouragan, et bien 0,5°C de différence peut permettre de préserver une partie de la biodiversité. Un nouveau rapport du GIEC (*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*), début octobre 2018, chiffre les désastres du réchauffement climatique et l'importance de sa limitation drastique. Le réchauffement de la planète de 1,5°C aurait déjà de fortes conséquences : les coraux, la toundra et la forêt boréale connaîtraient des modifications irréversibles, environ 4 % des vertébrés, 6 % des insectes et 8 % des

plantes verraient leur habitat réduit de moitié, etc. Mais ces changements sont sans commune mesure avec ceux prédits avec une augmentation de 2°C, augmentation retenue lors de l'Accord de Paris en 2015. Un réchauffement de 2°C provoquerait un impact similaire sur deux fois plus d'espèces. Le niveau de la mer monterait davantage et 10 millions de personnes supplémentaires seraient affectées. Au-delà des chiffres, la temporalité fait froid dans le dos ; si on ne fait rien de plus qu'actuellement, la barre des 1,5°C pourrait être franchie dès 2030. Pour "maintenir" le réchauffement climatique à la barre des 1,5°C, il faut réduire de 45 % les émissions de CO₂ d'ici à 2030. Le Giec souligne aussi la nécessité de réduire drastiquement la demande en énergie des bâtiments, de l'industrie et des transports. La nécessité d'un changement radical dès aujourd'hui est rappelée par les milliers de personnes manifestant pour le climat ces derniers mois, alors que les entreprises les plus polluantes poursuivent la politique de l'autruche face à l'urgence climatique.

◆ Disponible en entier en anglais sur le site du GIEC : <http://www.ipcc.ch>

RÉCHAUFFEMENT : ÉNIÈME RAPPORT

ALARMANTE DES EXPERTS CLIMAT



À force de peinture verte, Orange est dans le rouge !

La société de téléphonie Orange se vante d'être un opérateur "vert" qui préserve le climat et l'environnement. Elle a mis en place auprès de ses employé-es des incitations à utiliser les modes de transport les moins polluants pour se rendre à son travail. Mais des syndicalistes de la CGT et de *Sud-Solidaires* dénoncent le fait que leur société organise des séminaires pour ses responsables à l'étranger (à Marrakech par exemple), ou encore fasse gagner à ses salarié-es des voyages en avion dans le cadre de challenges (Espagne en 2016, Costa Rica en 2017). Un des plus sûrs moyens pour accélérer le chaos climatique en augmentant nos émissions de CO₂. La réponse de la direction à leurs interpellations vaut le détour : "Ces challenges boostent nos vendeurs et donc notre chiffre d'affaires", qui passe clairement avant le climat. "Nous prônons la théorie des petits pas, qui permet d'avancer sans se prévaloir de vouloir tout changer". Les dirigeants d'Orange sont trop modestes : à force de faire de petits pas vers le précipice, tout va au contraire finir par changer très vite...

Le dramatique essor des croisières polaires

Avec le changement climatique, les zones polaires sont libérées de leurs glaces durant des périodes de plus en plus longues. Une aubaine que n'ont pas manquée d'exploiter les industriels du tourisme, en quête de profits à tout prix.

Le marché de la croisière en général a bondi de 68 % en dix ans. Celui des croisières arctiques a, lui, été multiplié par 4 dans le même temps. Aux petites embarcations ont succédé des navires aux proportions importantes. Les armateurs tels que la *Compagnie Ponant* (appartenant à la famille Pinault) font actuellement construire des bateaux de grande taille destinés à atteindre des zones polaires encore inaccessibles, informe *Le Monde* du 14 septembre 2018. "Ces croisières visent à faire découvrir une nature encore préservée... tout en l'abîmant", note le quotidien.

En effet, ces bâtiments carburent au fioul lourd. Sans compter le danger de marées noires dans des mers difficiles d'accès et quasi-impossibles à nettoyer, ou d'échouage, à l'image d'un bateau russe récemment. La météo est parfois capricieuse, et plusieurs navires ont dû faire demi-tour durant l'été 2018 du fait de passages obstrués par les glaces. Par ailleurs, avec le réchauffement des eaux, les glaciers terrestres du Groenland se désagrègent, compliquant la navigation.

Plutôt que de payer très cher pour contempler notre destruction comme un luxueux spectacle, il serait plus utile de mener des actions pour protéger le climat et ces écosystèmes fragiles, dénoncent Robin des bois et Greenpeace pour qui "l'Arctique n'est pas du tout adapté à un tourisme de masse".



L'Empire de l'or rouge censuré

Jean-Baptiste Malet publiait chez Fayard en mai 2017 un livre édifiant sur la marchandisation capitaliste de la tomate, *L'Empire de l'or rouge*. Durant deux ans, des confins de la Chine à l'Italie, de la Californie au Ghana, l'auteur a mené une enquête inédite et originale en rencontrant tous les maillons de production de la tomate, de la cueillette à la génétique, en passant par la fabrication des machines de tri. Le livre a même été nommé pour le prix Albert Londres, et bien sûr traduit dans plusieurs langues. Mais l'éditeur italien de l'enquête a finalement décidé de le retirer de son catalogue, cédant aux pressions d'un industriel de la tomate. L'entreprise *Giaguaro* n'a pas apprécié que le livre relate l'histoire d'une saisie policière, dans une de ses conserveries, de 1 500 fûts de concentré de tomate pourris et infestés de vers et de boîtes sans étiquette. L'entreprise fournissait encore *Carrefour* lors de la parution du livre, en mai 2017. Sous la pression du groupe industriel, le renoncement de l'éditeur à publier cette enquête de qualité est édifiant. (Source : *Les Inrocks*, 20 septembre 2018)



Le livret scolaire unique ou la mise en place du flicage des élèves

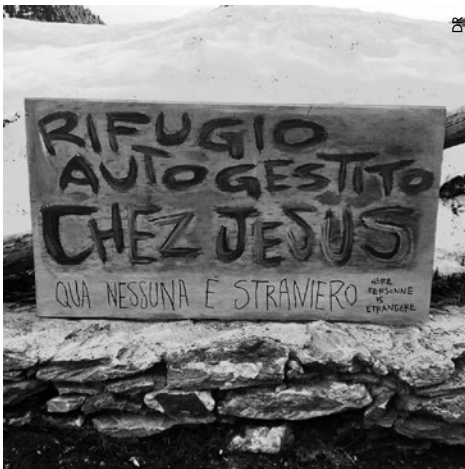
Le ministère de l'Éducation nationale a présenté discrètement fin mai 2018 un nouveau dispositif d'évaluation pour les classes de CP et CE1. Il a été utilisé fin septembre et les résultats téléchargés sur un portail dédié. Le but annoncé de cette évaluation est de donner des repères aux enseignant-es pour aider les élèves à progresser. Remplacer le lien entre l'enseignant-e et sa classe, ainsi que la personnalisation de ses moyens d'évaluation au profit d'un test normalisé et analysé par un logiciel centralisé semble peu adapté à un suivi satisfaisant des élèves. Ces données sont intégrées au livret scolaire unique (LSU), généralisé en 2016, qui numérise le profil des élèves. Selon la *FCPE 75*, ce livret est constitué de données très sensibles. Toutes les étapes de la scolarité sont partie intégrante du système ONDE (ancienne base élèves), outil de gestion des données de l'ensemble des élèves d'un établissement. On retrouve ainsi les éléments suivants : les bulletins périodiques des élèves pour chacune des classes, les attestations obtenues (sécurité routière, savoir-nager, formation aux premiers secours...), des éléments relatifs à la vie scolaire (absences, retards, comportement), des éléments de suivi des élèves en difficulté ou à besoins particuliers. Le livret scolaire n'est plus une pièce à disposition de la famille, c'est la propriété de l'État. Le *CNRBE, Collectif National de Résistance à Base Élèves* alerte sur les utilisations possibles du LSU, ce véritable fichier attaché à la personne : "Couplé aux bases élèves du 1^{er} et du 2nd degré, le LSU constituera un puissant outil de contrôle social. Les données enregistrées dans les fichiers scolaires sont en effet accessibles sur simple demande aux maires, à la police et à la justice sous couvert du 'secret professionnel partagé' (...), aux préfets (...) et potentiellement à toutes les administrations par interconnexion de fichiers." (Source : <http://piquetdegreve.blogspot.com>)

Expulsion du refuge *Chez Jésus* à la frontière italienne

Le mercredi 10 octobre 2018 à 8 heures, les personnes présentes *Chez Jésus* ont été expulsées par la police italienne. Ce refuge perché à plus de 2000 m d'altitude, à 500 mètres de la police aux

frontières italienne, accueillait les migrant-es qui voulaient venir en France. Ce lieu, étape de repos essentielle sur les chemins migratoires, participait de la solidarité des habitant-es avec les personnes migrantes. Situé à Clavière, dans la salle paroissiale de l'église locale (d'où le nom humoristique "chez Jésus"), il avait été ouvert le 22 mars 2018. Il a permis aux luttes françaises et italiennes à la frontière des Hautes-Alpes de se rassembler grâce à l'occupation d'un lieu commun. Ce refuge, entièrement autogéré, s'est aussi inscrit en opposition à la tendance gestionnaire de nombreuses associations solidaires avec les personnes exilées. Depuis, en France comme en Italie, malgré la répression, de nombreux collectifs ont apporté leur soutien aux personnes expulsées, et continuent d'apporter leur solidarité pour construire une route migratoire plus sûre, en dehors des contrôles racistes et des logiques discriminatoires. À l'instar du *Cescà*, centre social autogéré ouvert rue de l'Imprimerie à Gap en octobre.

♦ Plus d'infos sur le site <http://www.passamontagna.info>



» États-Unis

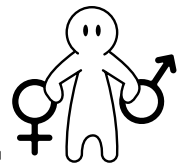
Un membre d'*Earth Liberation Front* en prison

Joseph Mahmoud Dibee, membre présumé du groupe "The family" du collectif *Earth Liberation Front* a été arrêté à Cuba en août 2018, puis détenu dans l'Oregon. Il est accusé d'incendie criminel et de complot. Les autorités américaines lui attribuent notamment la destruction d'une usine d'emballage chevaline à Redmond dans l'Oregon en 1997. L'action commune d'*Earth Liberation Front* et d'*Animal Liberation Front* avait réussi à obtenir la fermeture définitive de l'établissement. En 2005, des agents du FBI avaient déjà perquisitionné le domicile de Joseph Dibee à Seattle, sans trouver assez de preuves pour l'arrêter. Il avait "disparu" quelques jours plus tard. Le groupe "The family" est considéré comme responsable d'actions allant du vandalisme aux incendies criminels, entre 1995 et 2001, vis-à-vis de structures participant à la destruction de la planète ou à la torture animale. Le groupe revendique n'avoir jamais mis en danger une vie animale ou humaine. Créée en 1994 au Royaume-Uni, *ELF* est un mouvement écologiste international qui mène des actions directes contre des entreprises responsables de la destruction environnementale. Cette association est classée depuis 2001 par le FBI comme "éco-terroriste". (Source : <https://earthfirstjournal.org>)

» Violences policières

La France condamnée à une amende historique par l'Europe

Fin mai 2018, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a condamné la France pour "traitement inhumain et dégradant" envers Abdelkader Ghedir, victime d'un coma en 2004 après une violente interpellation par des agents de la sûreté ferroviaire et des policiers dans une gare de la région parisienne. Elle a donc versé 6,5 millions d'euros à Abdelkader Ghedir et sa famille.



Terres de femmes en Oregon

À la fin des années 1960 aux États-Unis, la critique de la société de consommation mène les anciennes beatniks et autres diggers (1) flamboyantes à s'installer en communautés. De nombreuses femmes passées par des groupes de conscience féministes qui ont profondément modifié leur rapport au monde participent à ce mouvement de fuite des espaces urbains. Parmi elles, des lesbiennes qui veulent vivre en autonomie, loin du patriarcat et proches de la nature. Elles trouveront en Oregon ou encore en Californie les terrains qui vont leur permettre de construire un monde de femmes non-mixte en réseau, matrice de la contre-culture lesbienne des années 1980. Sur ces terres boisées et austères où elles désirent mettre en pratique une utopie concrète, elles choisissent de nouveaux noms et renomment les lieux : "partage entre femmes", "ferme du hibou", "extrémité de l'arc-en-ciel", "chant du corbeau", "terre des fées"...

Femmes bâtisseuses

Mais donner des noms nouveaux à ce qui les entoure ne leur suffit pas. Alors que la plupart des femmes se retrouvent, de par leur éducation, démunies devant le travail de "gros œuvre", les lesbiennes des "women's lands" (2) deviennent des bâtisseuses, s'attellent au travail de charpente, aux branchements électriques et créent des espaces protéiformes et poétiques où l'architecture est elle aussi féministe : "Au début, les constructions que les femmes édifiaient [...] étaient petites [...], les formes étaient très diverses : tipis, yourtes, bus scolaire aménagé, cabanes dans les arbres, simples abris, poulaillers... Il y avait fréquemment des espaces couverts en plein air toujours avec de jolies vues. L'eau était à l'extérieur et les toilettes dans la nature". Les chantiers d'écoconstruction sont ainsi des moments de transmission, de partage, d'apprentissage et de pouvoir retrouvé. Certains lieux sont habités par des groupes de quelques femmes qui y vivent à l'année ; la ferme du hibou, quant à elle, a été construite et aménagée en vue d'accueillir des femmes fuyant la violence domestique ou cherchant à se reconstruire à l'écart, loin de la misogynie de la société.

"Souviens-toi du futur"

Dans ces espaces traversés régulièrement par des "lesbiennes voyageuses" venant des autres États et d'Europe, une contre-culture émerge qui fait la part belle aux savoirs vernaculaires, à la connaissance approfondie des plantes et des cycles naturels.



Y prolifèrent des pratiques artistiques – écriture, photographie, peinture, chant – et une spiritualité réinventée, débarrassée des rapports de pouvoir, qui prend sa source dans la relation quotidienne avec la nature qui les entoure : bois, rivière, lune, jardins et potagers biologiques. Elles puisent leur inspiration auprès des anciennes Amazones et réinventent d'antiques déesses tout en étant actives politiquement dans les mobilisations contre Reagan et le militarisme des années 1980. Aujourd'hui où les liens avec le vivant sont à réinventer, les histoires de ces lesbiennes bâtisseuses sont des réservoirs où trouver pêle-mêle imaginaire et geste technique, connaissance de l'environnement et créativité émancipatrice, tout ce dont nous avons encore besoin pour construire le futur.

(1) Collectif de théâtre-guérilla et d'intervention politique basé à San Francisco (1966-1969).

(2) Voir Françoise Flamant, *Women's Lands*, iXe, 2015.

Chaque mois, retrouvez dans cette chronique un lieu habité dans un esprit féministe.

» Gers

Un collège "Françoise Héritier" à L'Isle-Jourdain

Des élèves du Gers ont eu l'honneur à la rentrée 2018-2019 d'inaugurer le premier collège portant le nom de Françoise Héritier. Un des rares établissements scolaires portant un nom de femme... Françoise Héritier, décédée en 2017, est une anthropologue, ethnologue et militante féministe, deuxième femme professeure au Collège de France après Jacqueline de Romilly, et elle a beaucoup apporté aux études de genre. Rajoutons que 90 % du chauffage de l'établissement se fait avec du bois local, et que la cantine propose des repas à base de produits locaux de

saïson. Il fait bon étudier dans le Gers ! En France, 78 % des établissements scolaires dépendant de l'Éducation nationale et ayant des noms de personnalités portent des noms d'hommes. Et pour les établissements aux noms de femmes, les cinq les plus populaires sont des saintes. Il faut attendre la sixième place pour trouver Louise Michel, suivie de Marie Curie, Françoise Dolto, Maria Montessori et Pauline Kergomard. (Source : *lesnouvellesnews.fr*, 3 septembre 2018)



Paix et Non-violence

» CHRONIQUE

L'ACTION NON-VIOLENTE : MODE D'EMPLOI

Serge Perrin

Grève de la faim

Nous avons vu dans le numéro d'octobre 2018 le principe du jeûne. Dans le cas d'une grève de la faim, il n'y a pas de fin annoncée à l'absence de prise de nourriture : c'est une "menace" de se laisser mourir si la revendication exprimée n'est pas satisfaite.

C'est une action dangereuse pour les personnes qui la réalisent, souvent bouleversante pour leurs proches ou leurs soutiens, qui dramatisent à l'extrême le rapport de force à établir.

Si un jeûne peut être mené par beaucoup de militant-es, une grève de la faim ne peut concerner qu'un groupe très limité de personnes face à une situation perçue comme particulièrement grave.

Cela implique, plus que d'autres actions, de mesurer sérieusement les risques que l'on est prêt-e à prendre avant de se lancer, au vu de sa situation personnelle, familiale, etc.

Ne pas mourir inutilement

Le but de la grève de la faim sera une revendication qui peut être atteinte et satisfaite dans un délai "raisonnable". Suspendre la reprise de son alimentation à la satisfaction d'une revendication demandant plusieurs mois de travaux serait voué à un échec certain ! On estime que l'absence d'alimentation autre que de l'eau (et sans mise sous perfusion) peut durer jusqu'à une trentaine de jours sans séquelles (en particulier neurologiques). Cela dépendra beaucoup de la santé et des réactions du corps de chaque personne.

Être aux petits soins...

Toutes les recommandations utiles pour le jeûne sont valables ici aussi. Mais la grève de la faim demande encore plus de préparation en amont :

- au niveau corporel par une alimentation non carnée depuis plusieurs jours (et à la rupture du jeûne une reprise très en douceur) ;
- un suivi médical est nécessaire si le jeûne dure plusieurs semaines. La décision de l'arrêt de l'action en cas d'atteinte sur la santé de certain-es jeûneur-es pourra se poser. Cette décision gagnera à être envisagée avant le démarrage de l'action.
- la durée de la grève de la faim mettra les jeûneur-es dans l'impossibilité d'assumer la gestion du quotidien. Il faut prévoir un lieu calme, à l'écart des médias et des soutiens, avec des lits et un cabinet de toilette. Les "anges gardiens" prennent ici tout

leur rôle : fourniture en eau, préparation ou aide à la toilette, informations et aide à la décision...

Se préparer

Si la revendication commence par une grève de la faim, il y aura plusieurs jours perdus avant que les médias ne s'y intéressent. Il faut que des actions de sensibilisation et de mobilisation aient lieu avant le démarrage. La constitution d'un réseau de comités de soutien sera importante pour effectuer d'autres formes d'actions non-violentes en parallèle et en complément de la grève de la faim.

Faut-il le rappeler ? L'action non-violente n'est pas une question de conversion de la conscience des décideurs, mais bien un rapport de force prenant pour levier une opinion publique favorable à notre revendication.

Il est probable que des "négociations" (formelles ou informelles) s'avèrent nécessaires. Il faudra se déplacer et avoir les idées claires. Il est donc important qu'une équipe de négociatrices soit mise en place par les jeûneur-es avant le démarrage de l'action.

Dans l'histoire de la non-violence, nous pouvons constater que Gandhi a surtout utilisé la grève de la faim pour convaincre ses partisan-es (contre l'utilisation de la violence par exemple).

La mise en jeu de sa vie sous-entend que celle-ci a de la valeur (morale ou médiatique) pour les décideurs. Des régimes totalitaires peuvent penser plus important de laisser mourir des grévistes. C'est pourquoi une évaluation des rapports de force politiques et du contexte, et un mouvement de soutien dynamique, sont nécessaires avant de se lancer.



Tous les deux mois, Serge Perrin aborde un aspect pratique de l'action non-violente. Mouvement pour une Alternative Non-violente - Lyon, www.nonviolence.fr



Grèves de la faim pour l'autodétermination du peuple sahraoui

Naama Asfari, prisonnier au Maroc, s'est déclaré en grève de la faim illimitée le 27 février 2018 pour défendre le droit à l'autodétermination dont le peuple sahraoui est privé depuis plus de 50 ans et pour réclamer l'application du droit international humanitaire. Il a été rejoint le 9 mars par 8 autres prisonniers du groupe dit de *Gdeim Izik*. Le campement de protestation de *Gdim Izik*, à 12 kilomètres de Laâyoune, a été démantelé en 2010 par les forces de l'ordre marocaines. La dispersion des prisonniers, décidée par le pouvoir marocain en septembre 2017, dans des prisons différentes et leur mise à l'isolement, ne les a pas empêchés de poursuivre cette résistance.

Naama Asfari a suspendu sa grève de la faim sans résultats, et c'est sa femme Claude Mangin, qui a ensuite cessé de s'alimenter pendant un mois en mai 2018 pour exiger le respect de son droit de visite à son mari. Les prisonniers demandent notamment la fin des traitements humiliants qu'ils reçoivent, la possibilité de recevoir leur famille et leur transfert dans leur pays, le Sahara Occidental.

♦ Contact : Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), Monsieur Riché, 356 rue de Vaugirard, R.Villemont Bois Beury 72230 Arnage France, 75015 Paris, tél. : 06 70 31 24 97, bur.aarasd@wanadoo.fr, <http://www.ecrirepourlesliberer.com>, www.sahara-info.org

Lutter contre la célébration des grandes figures esclavagistes

"Depuis plusieurs années, des mouvements s'élèvent dans le monde entier pour protester contre la célébration des grandes figures esclavagistes, colonialistes et racistes. En Afrique du Sud, une grande campagne baptisée "Rhodes must fall" a fait tomber la statue du colonialiste Cecil Rhodes en 2015. Aux États-Unis, les monuments à la gloire de Christophe Colomb vacillent et les statues du général sudiste Robert Lee ne sont plus protégées que par les néonazis. En Catalogne, la statue d'un esclavagiste a été déboulonnée par les autorités barcelonaises. En Belgique, les protestataires s'attaquent aux bustes et aux statues équestres du sanguinaire Léopold II, qui s'appropriait le Congo." En partant de ce constat et à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Louis Faidherbe le 3 juin 2018, le collectif *Faidherbe doit tomber* s'est monté à l'initiative de l'association *Survie Nord*, pour lutter contre une mentalité raciste et coloniale qui peine à évoluer. Louis Faidherbe, militaire français et administrateur colonial principalement au Sénégal, a créé le corps des tirailleurs sénégalais. Ce corps d'armée a souvent servi de chair à canon à l'armée française lors des deux Guerres Mondiales. Faidherbe a participé aux massacres coloniaux et à l'idéologie coloniale de l'assimilation culturelle. Or, à Lille comme à Dakar, Louis Faidherbe est aujourd'hui encore célébré comme une figure positive. En France, la remise en cause de "héros nationaux", qui incarnent une idéologie raciste et militariste, reste trop marginale et on peut s'interroger sur le nombre de noms de rue, d'école ou de places portant les noms de Jules Ferry, Lyautey ou encore Bugeaud... Le collectif *Faidherbe doit tomber* s'est constitué en partenariat avec le *Collectif Afrique*, l'*Atelier d'Histoire Critique*, le *Front uni des immigrations et des quartiers populaires (FUIQP)*, le *Collectif sénégalais contre la célébration de Faidherbe* et a proposé à Lille durant le mois de juin des rencontres, une balade anticoloniale et des conférences, pour alerter citoyen·nes et élu·es sur cette question.

♦ <https://faidherbedoitomber.org>, assosurvienord@gmail.com

» Marseille

Cercle libertaire non-violent

Depuis 2013, une fois par mois le dimanche après-midi, une à deux poignées de personnes se réunissent à Marseille pour approfondir collectivement la réflexion autour d'une perspective libertaire et non-violente. Chaque personne à son tour apporte un sujet de débat lié à un·e auteur·e, une expérience historique, une actualité : l'œuvre de Simone Weil, Brassens pacifiste, Stig Dagerman et la violence envers les enfants, la résistance de Mahmoud Mohammad Taha au Soudan, les communautés Camphill, révolution syrienne et non-violence, etc. Il leur arrive aussi d'organiser des rencontres publiques sur ces sujets.

♦ Contact : 04 88 04 56 14, knoerr.sylvie@club-internet.fr

» Espagne

Les Barcelonnais·es ne sont pas des sardines !



Haibu 4.0 ("ruche", en japonais) se propose de lancer un nouveau concept pour pallier la crise du logement à Barcelone. Concrètement, l'entreprise souhaite construire un appartement rempli de "capsules" de 2,4 m², louées individuellement à 200 € par mois. Ce modèle, inspiré d'hôtels japonais, est une bien mauvaise réponse à la spéculation immobilière qui sévit dans la ville, accentuée par *Airbnb*. D'autant plus qu'ici, les boîtes sont proposées aux habitant·es, et non aux touristes. Pour l'instant, le projet ne se fait pas faute d'accord de la mairie, qui précise que la loi interdit des résidences aussi petites. L'entreprise, qui a déjà reçu près de 500 demandes, entend persévérer. Les capsules-logements, une idée décroissante ? Pas vraiment... (Source : *Le Figaro*, 10 septembre 2018)

» Italie

Riace : une ville d'accueil en péril

Situé au cœur de la Calabre, ce village est devenu en Europe le symbole de l'ouverture et de la solidarité avec les personnes migrantes. Riace, qui se vidait à cause d'une émigration vers de plus gros bassins d'emplois, doit sa survie à son hospitalité. Les premières personnes réfugiées sont arrivées en 1998 et ont été chaleureusement accueillies par la population. Peu à peu, les maisons abandonnées par des émigré·es sont réhabilitées et mises à disposition. L'idée émerge qu'il est possible de relancer des activités agricoles et artisanales locales pour en vivre et redynamiser le village. Domenico Lucano, maire du village, a porté ces initiatives. Une monnaie locale alternative a été mise en place aux effigies de Che Guevara ou de Gandhi, valable seulement à l'intérieur du village pour favoriser les échanges de proximité. Ce nouveau dynamisme a été possible grâce à l'appui du *SPRAR*, un programme gouvernemental d'aide aux réfugié·es. Mais depuis le printemps 2018, les sous n'arrivent plus jusqu'à Riace, et cet arrêt

peut signer la fin de cette utopie réelle. Riace ne semble plus faire partie du programme *SPRAR*. 165 personnes risquent de perdre leur domicile. Le parquet de Locri a par ailleurs annoncé le 2 octobre 2018 l'arrestation de Domenico Lucano, maire de Riace. Il est accusé d'avoir organisé des mariages de convenance entre des habitants de son village et des femmes étrangères afin de leur obtenir un titre de séjour. Même les municipalités ne semblent plus pouvoir contrer les logiques répressives de la politique migratoire... Le maire et une partie de la population cherchent toujours un modèle alternatif pour faire perdurer un système d'accueil chaleureux et humain, en dehors des aides étatiques, face à un gouvernement de plus en plus xénophobe. Riace n'est heureusement pas seule, et les soutiens locaux comme internationaux se multiplient. Le défi de ce village est aujourd'hui, au-delà de la Calabre, celui de l'Europe pour une politique de solidarité et d'humanité. (Source : *Archipel*, n°273, septembre 2018).

Le numérique, facteur d'exclusion

Selon l'étude de l'*Agence du numérique 2017*, 13 millions de personnes n'utilisent pas ou peu internet, 43 % des personnes vivant en zones rurales s'inquiètent de la numérisation de nombreux services et 40 % des personnes ayant de bas revenus s'estiment peu ou pas compétentes dans l'utilisation d'un ordinateur. L'objectif affiché du secrétaire d'État au numérique est 100 % des démarches administratives en ligne à l'horizon 2022. Cette dématérialisation déshumanise les interactions et creuse les inégalités. (Source : *La convivialité. Cercle des lecteurs d'Ivan Illich*, bulletin n° 35, mai 2018)



Trolls contre coquelicots

Comment Monsanto mène la guerre aux critiques anti-glyphosate. Et comment un mouvement populaire d'ampleur se lève pour défendre la vie face à la pieuvre agro-industrielle.

On savait déjà depuis 2017 et les révélations du journal *Le Monde* concernant les *Monsanto Papers* que Monsanto avait mis en œuvre un programme appelé "Ne rien laisser passer" ("*let nothing go*") pour contrer sur internet toute publication négative sur la firme ou le glyphosate et pour discréditer le *Centre international de recherche contre le cancer (CIRC)* qui avait en 2015 classé le glyphosate "cancérogène probable pour l'homme".

Des trolls payés pour désinformer le public

Il s'agissait d'employer "des individus en apparence sans connexion avec l'industrie pour laisser des commentaires positifs en marge des articles en ligne, des posts sur Facebook, pour défendre Monsanto, ses produits chimiques et les OGM". Il s'agissait en clair de trolls payés pour désinformer le public.

Aujourd'hui de nouvelles révélations, cette fois de la cellule d'investigation de *Greenpeace*, nous en apprennent encore davantage. Selon l'ONG, de faux groupes d'agricultrices et d'agriculteurs auraient été créés dans au moins sept pays par un lobby au service de la société *Monsanto*. Ces groupes se prononçaient bien sûr en faveur du glyphosate.

En France ces groupes prenaient la forme du groupe *Agriculture et Liberté*, visible sur internet et se présentant comme étant soutenus par une "coalition d'utilisateurs et de fabricants de produits agricoles".

Mais après examen, impossible de trouver le moindre agriculteur ou agricultrice parmi les personnes fondatrices. Normal, car ce groupe a été créé par un lobby : la société *Red Flag*



Consulting basée à Dublin. Cette société a créé des groupes de fantômes dans de nombreux pays européens, tels que *Free to Farm* en Angleterre, *Liberta di Coltivare* en Italie... et ont contribué à faire pression sur le monde politique pour favoriser une réhomologation du glyphosate en Europe... avec succès!

Un mouvement populaire porté par de vraies personnes

Comme en miroir à ce lobbying industriel se cachant derrière de faux comptes, des trolls professionnels ou de faux agriculteurs et fausses agricultrices, un mouvement populaire porté par de vraies personnes à l'initiative du journaliste *Fabrice Nicolino* et de moi-même vient de lancer en France un appel pour l'arrêt total des pesticides de synthèse en agriculture.

C'est l'Appel des coquelicots lancé en septembre 2018 qui vise à atteindre plusieurs millions de signatures 2 années après son lancement! Si vous aussi vous voulez contrer le lobbying industriel qui avance masqué, retrouvez et diffusez cet appel sur le site nousvoulonsdescoquelicots.org et signez l'Appel dont je vous livre ici la conclusion :

"Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots! Rendez-nous la beauté du monde! Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection.

Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes!"

Alerte aux fongicides toxiques

Dans une étude publiée le 29 mars 2018, des chercheurs et chercheuses de l'INSERM, du CNRS et de l'INRA ont alerté sur la dangerosité pour les humains d'une classe de fongicides, les SDHi, largement utilisée en agriculture (70 % des surfaces de blé traitées en France). Le rôle de ce produit est de bloquer l'activité d'une enzyme jouant un rôle dans la respiration cellulaire des moisissures. Mais cette étude révèle qu'il bloque également l'enzyme humaine. Selon ces scientifiques, cela peut avoir des conséquences comme l'apparition d'encéphalopathies sévères ainsi que de certains cancers du rein et de l'appareil digestif. Ce blocage entraîne l'accumulation d'une molécule provoquant à long terme un changement de structure de notre ADN. Ces mutations ne sont pas évaluées lors des tests de toxicité précédant la mise sur le marché des pesticides.

Génération futures a, de son côté, étudié la fréquence dans notre environnement d'une des catégories les plus courantes de fongicides SDHi, le boscalide. Ce dernier constitue le résidu de pesticides le plus fréquemment quantifié dans les aliments au niveau européen ! L'association demande la suspension immédiate des autorisations de mise sur le marché des produits contenant du boscalide et d'autres SDHis, à titre conservatoire.

♦ *Génération Futures*, 179 rue Lafayette, 75010 Paris, www.generations-futures.fr

Algues vertes : un danger reconnu

En juin 2018, le tribunal des Affaires de sécurité sociale de Saint-Brieuc a reconnu comme accident du travail le décès de *Thierry Morfoisse*, chauffeur de camion, mort en 2009 après avoir transporté des algues vertes. Plus de 10 ans de luttes et plusieurs non-lieux ont précédé ce jugement pour faire admettre devant un tribunal que les algues vertes sont un problème de santé publique et que la mort de *Thierry Morfoisse* était liée à l'inhalation de l'hydrogène sulfuré dégagé par ces algues en décomposition. À l'instar des luttes contre l'amiante ou les pesticides, ces batailles judiciaires permettent d'établir les causes réelles des décès et participent à la lutte contre de telles contaminations.

Agenda

LYON : CINÉ-CLUB
12 décembre



Projection du film *La Bergère des glaces*, en présence de la réalisatrice Christiane Mordelet. À 20h à l'Aquarium café, 10 rue Dumont, Lyon 4^e.
Réservation conseillée : cineclubsilence69@gmail.com, tél : 04 26 63 28 99 (Monique Douillet) ou 09 81 96 94 29, aquarium.association@gmail.com

vélo

PARIS : VÉLORUTION
1^{er} décembre

Départ place de la Bastille à 14h.
www.velorution.org/paris

SAVOIE : VÉLORUTION
1^{er} décembre



À Chambéry, à 14h sur la place des Éléphants, vélorution en faveur des migrants. À l'occasion du festival "Migrant-scène" organisé par *La Cimade*. Pédalons pour le climat, pour la terre, pour la vie !
www.rouelibre.net

agri-bio

HÉRAULT : FESTIVAL FRUITS INVASION

1^{er}-2 décembre

À Saint-André-de-Sangonis. "Plantons l'avenir ensemble". Conférences, échange d'arbres fruitiers, repas partagé, plantation d'arbres. Au collège Max Rouquette, 9 rue Pierre de Coubertin, 34725 Saint-André-de-Sangonis.

Fruits Invasion, tél. : 07 77 07 88 87,
<http://www.fruitsinvasion.com>

ISÈRE : LES SEMENCES DU FUTUR

8 décembre



À Crolles. Projection du film *Les semences du futur* par les *Écocitoyens du Grésivaudan* et les *Faucheurs volontaires*. En présence de la réalisatrice Honorine Perino et de Guy Kastler de la *Confédération Paysanne*. Projection à 18h, débat 19h30 autour d'un buffet bio.

Salle le Projo, place Betancourt, tél. : 04 76 04 00 65.

énergies

MEUSE - BURE : OCCUPATION CONTRE LA DOUBELLE NUCLÉAIRE

Les opposant·s à *Cigéo*, le projet de l'Andra de construction d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires en Meuse, occupent depuis deux ans le bois Lejuc sur la commune de Bure et ses alentours, et se retrouvent à la Maison de la résistance pour organiser la lutte. Tout soutien est le bienvenu !

www.vmc.camp_sauvonstaforet@riseup.net,
tél : 03 29 45 41 77.

LOIRE-ATLANTIQUE : ÉNERGIES PROPRES, UN IDEAL INACCESSIBLE ?

13 décembre

À Saint-Herblain dans le cadre des conférences Place publique. Selon l'ONU, environ 20 à 30 % des espèces animales et végétales courent un risque accru d'extinction si la température moyenne mondiale augmente de plus de 1,5 à 2,5 °C. 250 millions de personnes seront, d'ici 2050, forcées de s'exiler à cause des bouleversements du climat.

À 20 h. 26 rue de Saint Nazaire,
44800 Saint-Herblain, tél. : 02 28 25 25 80,
maisondesarts@saint-herblain.fr,
<http://maisondesarts.saint-herblain.fr>

environnement

ISÈRE : ZAD DE ROYBON

Occupation du bois des Avenières pour empêcher la réalisation d'un Center Parks. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place.
Contact : www.zadroybon.noblogs.org,
www.chambarans.unblog.fr

BELGIQUE : MARCHÉ POUR LE CLIMAT

2 décembre

Le premier jour de la COP24, marche pour réclamer la justice climatique. Toutes ensemble, "Claim the Climate !". Préparez votre vélo, nettoyez votre canoë, planifiez votre trajet de train, venez avec vos tantes et oncles, ami·es et voisin·es ! RDV à la gare de Bruxelles Nord, à partir de 12h.
<http://www.claimtheclimate.be>

FRANCE : MARCHÉ MONDIALE POUR LE CLIMAT

8 décembre

Le Collectif citoyen *Il est encore temps* appelle à une mobilisation internationale pendant les négociations climatiques mondiales : la COP24, après le succès des marches du 8 septembre et du 13 octobre.
<https://ilestencoretemps.fr>

femmes, hommes, etc.

ARIÈGE : AUTODÉFENSE FÉMINISTE

1^{er} - 2 décembre

À Pamiers, de 10h30 à 17h30. Ouvert à toutes les femmes qui souhaitent prendre le temps de découvrir l'autodéfense pour femmes. Techniques, jeux de rôles et échanges. Un apprentissage collectif de techniques et des échanges dans un espace convivial et interactif.

Association VFA, tél. : 05 61 67 51 72.

films, spectacle, culture

PUY-DE-DÔME : FESTIVAL DOCUMENTAIRE TRACES DE VIE

3-9 décembre



À Clermont-Ferrand. 28^e édition de ce festival de film documentaire, qui propose une quarantaine de films durant une semaine autour notamment des thématiques "Arts du présent" et "Utopies".

Renseignements : contact@tracesdevies.org,
Les Amis de Traces de Vie, Centre Georges Couthon, 6 rue de la Sellette,
63000 Clermont-Ferrand, tél. : 04 73 20 04 64,
www.tracesdevies.org

HAUTE-SAVOIE : LE FABULEUX VILLAGE

14 décembre-6 janvier

À Evian. Loin du père-noël "coca-cola", la ville se transforme en bulle de poésie où rien n'est à vendre, tout est à imaginer. 350 tonnes de bois flotté sont récupérées pour réaliser 600 sculptures. Comédien·nes, conteur·ses, musicien·nes, circassien·nes, manège-théâtres à propulsion parentale, sont de la partie. Grande cueillette de pommes dans les vergers abandonnés des alentours pour fabriquer l' "élixir des flottants".

Office de tourisme, place porte d'Allinges,
74500 Evian, tél. : 04 50 75 04 26.

société, politique

TOURS :

FORMATION À LA DÉSŒBÉISSANCE CIVILE

1^{er} décembre

Cette formation peut se révéler utile pour mieux appréhender notre rapport à la police, aux médias, à la non-violence, etc. Approche théorique et mises en situation, techniques, échange de savoirs et de pratiques.

Organisé par *Les Désobéissants*.

De 9h30 à 18h30. Informations et inscriptions :
remifilliau@hotmail.fr

RHÔNE : AU NOM DE LA SOLIDARITÉ

9 décembre

À la salle des fêtes de Vaugneray. 17h15, table-ronde "Accueil : état des lieux réglementaire, culturel et sociologique", avec Olivier Brachet (*Forum réfugiés*), Damien Carême (maire de Grande-Synthe), Marie-Noëlle Frery (avocate), Béatrice Jaud (réalisatrice). 18h30 table-ronde "Pourquoi et comment améliorer la qualité de l'accueil ?" avec Emmanuel Contamin (psychiatre), Michel Durand (prêtre, *Cercles de silence*), Cédric Herrou, Birgit Vynckier (*Singa*). Et aussi village de la solidarité, films, spectacle des *Artistes sans frontières*, expo photos, restauration.

Organisé par *Solidarité écologie citoyenne dans l'Ouest lyonnais*, *Vaugneray-accueil solidarité*, *Vivre ensemble en pays mornantais*. *Solidarité Écologie Citoyenneté dans l'Ouest Lyonnais (SECOL)*, 1 place de la Mairie, 69670 Vaugneray, associationsecol.eclublog.net

ILE-DE-FRANCE : NETTOYAGE GÉANT DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE !

14 décembre

À Paris. Appel de plusieurs organisations internationales, françaises et des communautés impactées à organiser le nettoyage géant de la *Société Générale*, qui persiste à financer à coup de milliards de dollars les énergies fossiles les plus polluantes dans le monde. Mobilisation non-violente. Venez munies de serpillères, balais et éponges, pour faire un nettoyage géant de l'agence centrale de la *Société Générale* à Paris si la banque persiste à être le numéro 1 des énergies sales, le vendredi 14 décembre 2018, jour de la fin de la COP24 ! RDV au 29 boulevard Haussmann à Paris.

FRANCE : JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANT·ES

18 décembre

Les collectifs de sans-papiers et migrant·es, des syndicats, etc. appellent à des manifestations et rassemblements dans tout le pays le 18 décembre à l'occasion de la *Journée Internationale des Migrant·es*. Marches aux flambeaux contre la nuit des nationalismes, des racismes et des fascismes, qui s'étend sur l'Europe et le monde.

silence

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

Jeu 13 et vendredi 14 décembre

Dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi matin à partir de 9h30.

FRANCE : ACTION DU COLLECTIF ROSA PARKS

30 novembre-1^{er} décembre

Plusieurs associations de l'antiracisme politique et leurs partenaires regroupées dans le *Collectif Rosa Parks* organisent deux journées de lutte pour protester contre les inégalités structurelles, le racisme, la ségrégation et le mépris permanent. Le 30 novembre, "c'est sans nous" : il s'agit pour les personnes racisées d' "exaucer le rêve de ceux qui ne veulent plus Nous voir" en disparaissant (grève de la production, de la consommation et non-participation à la vie sociale).

Le 1^{er} décembre, "c'est 100 % nous" : mobilisation publique "pour exprimer et réaliser nos espoirs de justice et surtout notre refus absolu des inégalités, des humiliations et des guerres". Il existe des antennes locales du collectif à Paris, Nantes, Toulouse, Strasbourg, Lyon, Nîmes.

Informations sur <http://rosaparks.webflow.io>





Hugo Lamard

▲ Encore des fainéantes qui veulent profiter de la forêt plutôt que l'exploiter en la détruisant !

50 000 "Hambi Bleibt!" pour la forêt de Hambach

Près de 50 000 personnes se sont rassemblées à Buir (Allemagne) début octobre 2018 pour célébrer le répit pour la forêt de Hambach dévastée par une mine géante de charbon, et en soutien à celles et ceux qui l'occupent pour la défendre.

DES SOURIRES ET DES REGARDS COM-
plices sur les quais de la ligne S-13 qui file
vers l'ouest de Cologne ce matin. C'est que, ce
samedi 6 octobre 2018, la plupart des usag-ères de la
ligne se rendent au même endroit : la gare du village
allemand de Buir, où doit avoir lieu un grand ras-
semblement en soutien aux défenseur-ses de la forêt de
Hambach. Difficile de se tromper de chemin ou de sens,
les pancartes et les drapeaux sont trop grands pour ne
pas être repérés. Sur la plupart, la même inscription :
Hambi Bleibt! (Hambi doit rester !)

L'UNE DES DERNIÈRES FORÊTS PRIMAIRES

Hambi, c'est le nom affectueux donné à la forêt de
Hambach par ses occupant-es depuis maintenant plus

de six ans. Cette forêt constitue le dernier rempart de
bois et de mousse qui freine l'avancée inexorable de
la mine de lignite (charbon très toxique) d'Etzweiler.
Vieille de plus de 12 000 ans, elle est l'une des dernières
forêts primaires d'Europe. Depuis le début de son
exploitation, la mine à ciel ouvert, une des plus grandes
et des plus polluantes d'Europe, a entraîné la destruc-
tion de 90 % de sa surface. (1)

Il reste aujourd'hui quelques 200 hectares de forêt
que la compagnie allemande RWE(2) voudrait voir dis-
paraître pour étendre la mine.

200 hectares qui, semble-t-il, vont rester vivants
encore plusieurs mois au moins. Le vendredi 5 octobre
2018, la cour régionale administrative de Münster ren-
dait une décision suspendant la reprise du déboisement
tant que les recours juridiques n'auraient pas été épu-
sés. En cause notamment le recours de l'association
allemande *Bund* au sujet de la préservation d'une espèce
de chauve-souris protégée : la Murin de Beichstein.

UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT POUR LA FORÊT DE HAMBACH

L'heure était donc à la célébration et à la fête dans
les champs qui bordent la forêt. Malgré les trains blo-
qués à quais à cause de l'affluence, pas loin de 50 000
personnes selon l'équipe organisatrice ont fait le

Désobéissance civile de masse à Hambach

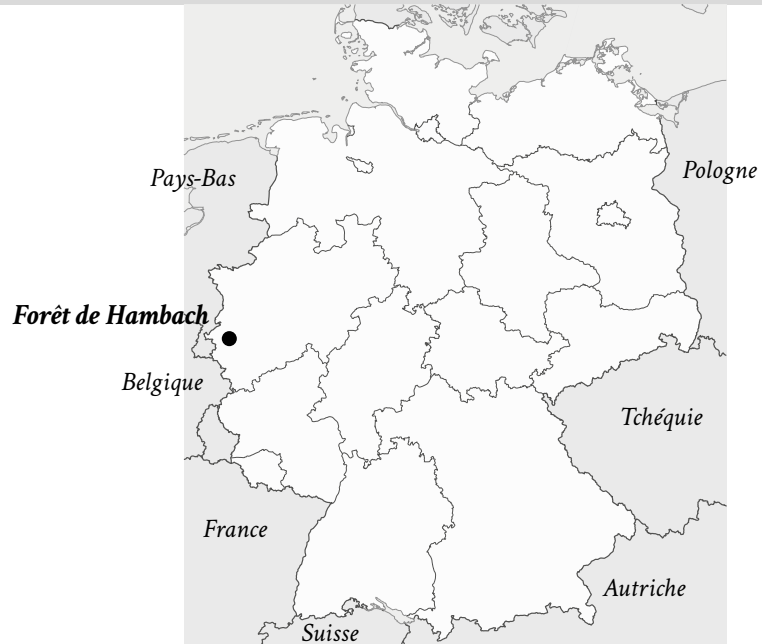
Les 27 et 28 octobre 2018, 6 500 activistes de toute l'Europe ont bloqué les
infrastructures minières de Hambach, en lien avec le réseau *Ende Gelände*.
4 000 personnes bloquant la voie de chemin de fer, des dizaines occupant
une excavatrice dans la mine ont entre autres participé à "la plus grande action de
désobéissance pour la justice climatique que l'on n'ait jamais vu en Allemagne".

(1) Des dizaines de villages
ont été détruits et 35 000
personnes ont été déplacées.

(2) RWE est le deuxième
producteur d'électricité en
Allemagne.



▲ "Sauvons la forêt, arrêtez le charbon !
Manifestation le samedi 6 octobre 2018."



déplacement pour montrer leur soutien à la préservation de la forêt. Un message inédit et fort envoyé aux membres de la "commission charbon" où les débats font rage sur les perspectives de sortie du charbon en Allemagne, et dont les décisions seront décisives pour la forêt de Hambach.

Parmi les manifestant-es beaucoup de jeunes, certain-es très militant-es, d'autres juste sensibles aux questions écologiques. Beaucoup de familles et d'enfants sont aussi présent-es. Face à la scène où s'enchaînent les prises de paroles de Greenpeace, de l'association Bund ou encore des Amis de la Terre International, la foule reprend en cœur les slogans "Hambi Bleibt" ou "Kohle Stoppen" ("Stop au charbon !"). Des groupes de musique viennent électriser la manifestation qui prend des allures de festival d'été. Sous un soleil brûlant, la forêt apparaît vite comme un refuge d'ombre et de fraîcheur bienvenues. Pour beaucoup de participant-es, c'est la première fois qu'ils et elles pénètrent dans cette forêt qui fait parler d'elle dans toute l'Allemagne. Pour d'autres, c'est un lieu de jeux d'enfance et de détente qu'il s'agit de soutenir aujourd'hui.

LA FORÊT DE NOUVEAU OCCUPÉE

Une large partie de la foule entame alors une marche en direction de la forêt. Et ce sont plus d'une dizaine de milliers de personnes qui y pénètrent au gré des "Our goal, end coal !" ("Notre mission, sortir du charbon !") et "Climate justice now !" ("La justice climatique maintenant !"). Les forces de l'ordre, dépassées par le nombre, ne peuvent rien faire d'autre qu'accompagner le mouvement. Alors que le cortège finit par s'arrêter non loin de la mine, des militant-es d'Ende Gelände et des activistes s'engouffrent dans la forêt, et rapidement accrochent des hamacs et des banderoles entre les arbres. Profitant de la protection de la manifestation, la forêt, évacuée dans les dernières semaines, est de nouveau occupée.

Rapidement des camions de police arrivent sur le lieu alors qu'une partie de la manifestation s'est déjà dispersée. L'occupation reste pourtant calme et festive au son de la batucada. Dans la forêt, les militant-es s'activent tranquillement à amener des vivres, puis à ériger des barricades de bois morts pour freiner une potentielle tentative d'évacuation. Alors que le nombre de policiers augmente petit à petit, une activiste au mégaphone annonce : "Des militant-es ont pénétré dans la mine et bloquent en partie l'excavation de charbon !". Cris de surprise et de joie dans le campement improvisé. Les policiers présents, forcés de revoir leurs priorités, quittent peu à peu la zone d'occupation, alors que d'autres militant-es rejoignent les occupant-es pacifiques et soulagé-es.

La nuit tombe maintenant doucement sur la forêt de Hambach. Dans la pénombre, au-dessus des têtes des occupant-es et des policiers qui patrouillent sur les routes, les chauves-souris tournent dans l'air, comme pour célébrer elles aussi le répit gagné pour les créatures vivantes de Hambach.

Hugo Jamard ■

Ende Gelände est un réseau européen pour la sortie du nucléaire et contre l'exploitation du charbon. Il utilise la désobéissance civile non-violente de masse pour bloquer les sites d'extraction d'énergie fossile dans plusieurs pays européens.
Contact : www.ende-gelände.org.

Contacts :

- Le blog de la forêt : <https://hambachforest.org>.
- Le BUND (Amis de la Terre Allemagne) : www.bund.net.
- Campagne pour la sortie du charbon en Allemagne : www.stop-kohle.de.

Une évacuation qui a provoqué un décès

De puis 2012, une Zad occupait une partie de la forêt de Hambach, avec une soixantaine de cabanes dans les arbres. "Dans notre lutte, nous n'essayons pas seulement de combattre le lignite et l'extractivisme, mais de créer une alternative positive. Nous essayons de vivre une vie dans laquelle les relations entre les gens ne sont pas régies par la cupidité et la compétition, mais par la solidarité, la communauté et la soutenabilité".

Mais début septembre 2018, une opération policière de 4 000 hommes avec leurs blindés s'est attaquée à la Zad pour déloger ses occupant-es. Le 19 septembre, un journaliste proche des écologistes est mort en tombant d'un pont reliant 2 cabanes. Il s'appelait Steffan.



Franchement, si là vous posiez tous vos trucs pour venir prendre le café avec nous, ça serait historique!

Vous entendez? Vous pourriez marquer l'histoire juste pile maintenant. C'est tentant non?



Le petit jeune, là, tout à droite, il hésite, je le vois.



Il a trop envie d'enlever ses vingt-cinq kilos d'armure et de venir petit-déjeuner avec nous.



Si ça te gêne de te retrouver en calbute, on peut tous se foutre à poil si tu veux.

Allez.



Vous le savez en plus, au fond de vous, bien au fond, que vous êtes du mauvais côté de l'histoire.

Pour passer du bon côté c'est facile, il suffit de franchir cette barricade en caleçon.

Allez allez allez...

Dialogue de sourds à Notre-Dame-des-Landes



Et nous on vous filme.



Ça ferait tellement flipper les dirigeants du monde entier!



Et ça serait bien que nos dirigeants flippent un peu vous trouvez pas?



Où vous préférez qu'ils puissent continuer à détruire la planète bien peinards?

Si le café ça vous donne des aigreurs, on a aussi plein de tisanes.

**DERNIÈRE SOMMATION
DISPERSEZ-VOUS NOUS
ALLONS FAIRE USAGE
DE LA FORCE.**



DERNIÈRE SOMMATION DISPERSEZ-VOUS NOUS ALLONS FAIRE USAGE DE LA FORCE. DERNIÈRE SOMMATION DISPERSEZ-VOUS NOUS ALLONS FAIRE USAGE DE LA FORCE.



DERNIÈRE SOMMATION DISPERSEZ-VOUS NOUS ALLONS FAIRE USAGE DE LA FORCE. DERNIÈRE SOMMATION DISPERSEZ-VOUS NOUS ALLONS FAIRE USAGE DE LA FORCE.

Ils n'ont pas été convaincus.

C'est bizarre.

ANCIEN CHERCHEUR EN SCIENCES COGNITIVES ET en philosophie, Alessandro Pignocchi s'est lancé dans la bande dessinée avec son blog, *Puntish*. Son premier roman graphique, *Anent - Nouvelles des Indiens Jivaros*, raconte ses découvertes et ses déconvenues dans la jungle amazonienne, sur les traces de l'anthropologue Philippe Descola.

Son *Petit traité d'écologie sauvage* décrit un monde où l'animisme des Indiens d'Amazonie est devenu la pensée dominante. *La*

Cosmologie du futur poursuit cette réflexion, en se débarrassant de notre encombrant concept moderne de "nature". Ces ouvrages sont publiés aux éditions *Steinkis*.

Il partage ici avec les lecteurs et les lectrices de *Silence* quelques planches issues de sa bande dessinée sur la lutte de Notre-Dame-des-Landes à paraître au *Seuil* en 2019 dans la collection "Anthropocène".



▲ Près de 150 personnes et au moins un chien ont défilé en août 2018 dans les rues de Saint-Girons en Ariège contre la réouverture de la mine de Salau.

La réouverture de mines en France plombée pour l'instant

Les 25 et 26 août 2018 se tenait à Salau, en Ariège, le festival *Stop Mines* qui regroupait plusieurs collectifs en résistance contre des projets miniers sur le territoire français. L'occasion de faire un point sur la situation actuelle.

RELANÇÉE À PARTIR DE 2014 PAR LES ministres de l'Économie Arnaud Montebourg puis Emmanuel Macron, l'idée de rouvrir des mines en France continue à faire son chemin dans le monde politico-économique accro à la croissance. Les métaux rares (tungstène, cobalt, néodyme et quantité d'autres) sont indispensables dans les domaines les plus stratégiques, armement, *high-tech* et "transition numérique". La dépendance française envers des pays étrangers, Chine en tête, constitue donc un risque géopolitique majeur.

"ON PEUT DIRE QUE LES ONG ONT GAGNÉ" (1)

Dès lors, les pressions s'intensifient pour que la France redevienne un "géant minier" (2). Entre 2013 et 2017, une quinzaine de permis de recherche ont été accordés à diverses sociétés. Mais la résistance, de mieux en mieux organisée, continue à s'amplifier et a gagné, comme en a témoigné le festival *Stop Mines*. Pierre Lapalu, du collectif *Stop Mines 23*, fait le point sur les permis de recherche en souffrance. "La société australienne Variscan Mines a cédé tous ses permis miniers à la société Appollo Minerals : ses trois permis bretons (Loc-Envel, Silfiac et Merléac) et ses deux permis des Pays de Loire (Beaulieu et Saint-Pierre). Tous sont en pause et le ministère de l'Économie lui a demandé de renoncer à ces cinq permis.

Dans la Sarthe, le permis concernant la commune de Tennie est forclus. Au Pays Basque, la prise de position unanime contre le permis de Kanbo [Cambo-les-bains] a conduit au refus de ce dernier. Dans la Creuse, la demande de renouvellement du permis de la société canadienne La Mancha n'a pas reçu de réponse favorable pour le moment." Sur ces différents terrains, l'opposition citoyenne a donc réussi jusqu'à ce jour à geler les projets miniers.

CEPENDANT, NE PAS CRIER VICTOIRE

Sur quelques autres en revanche, les situations sont encore incertaines. Toujours selon Pierre Lapalu, "en Haute-Vienne, la société Cordier Mines entend bien continuer à prospecter le secteur des anciennes mines d'or de Saint-Yrieix. En Ariège, Appollo Minerals se focalise sur le permis de Couflens-Salau (tungstène) et a effectué une demande de permis pour l'or sur le versant catalan de la montagne qu'elle compte exploiter." En dehors de la métropole surtout, la pression des industries minières est forte : "En Guyane, 18 permis de recherche ont été accordés, en plus de la trentaine de concessions existantes : c'est sur l'une d'entre elle que le méga-projet minier Montagne d'or se situe, au cœur de la forêt tropicale..." (3) Aussi, le temps de crier victoire n'est pas venu. Mais le refus populaire constitue bien le seul obstacle aux ambitions extractivistes, et un obstacle globalement très efficace pour l'instant.

(1) Sébastien de Montessus, PDG de la société minière canadienne *La Mancha*, cité par le magazine *Challenges*, 19 juillet 2018.

(2) Ainsi par exemple l'Académie des sciences et l'Académie des technologies publient, en juillet 2018, un rapport commun sur la stratégie d'utilisation des sous-sols français. Il recommande l'exploration des ressources sur tout le territoire, métropolitain, outre-mer et domaine maritime.

(3) Voir l'article "Guyane : mourir sur une montagne d'or ?", dans *Silence*, n° 463 de janvier 2018.



▲ Marche d'opposition au projet "Montagne d'or" à Cayenne en avril 2017.

Le cyanure tue !

Campagne pour un moratoire sur l'utilisation du cyanure dans l'industrie minière. Communiqué commun à 30 organisations diffusé à l'issue de la rencontre Stop Mines.

"Le cyanure de sodium, utilisé principalement par l'industrie extractive aurifère, est un composé chimique extrêmement toxique. A tous ses stades de manipulation : transport, stockage, utilisation puis confinement, le cyanure menace sérieusement notre existence. Ses effets sur l'environnement, la santé humaine et la biodiversité, sont catastrophiques et irréversibles.

En cas d'accident, au contact de l'eau, le cyanure de sodium produit de l'acide cyanhydrique, un gaz très inflammable qui provoque la mort par asphyxie (...).

Déversé dans l'environnement, le cyanure provoque immédiatement l'asphyxie de tout organisme vivant et un violent déséquilibre des écosystèmes. Plus de 30 accidents majeurs associés à des déversements de cyanure se sont ainsi produits, de par le monde, ces 25 dernières années. Par ailleurs, les climatologues annonçant une amplification des épisodes pluvieux extrêmes, plus intenses et plus fréquents, une augmentation des ruptures de barrages de résidus est prévisible.

Mépris de l'État français et de la Commission européenne

Malgré ce constat, l'État a répondu favorablement en 2017 aux demandes du lobby minier d'augmenter les normes de rejets cyanurés en sortie d'usine.

Pourtant, interdire l'utilisation des technologies à base de cyanure dans l'industrie minière

est aussi une demande répétée du Parlement Européen, via deux résolutions prises en mai 2010 et en avril 2017, votée à la quasi-unanimité (566 voix pour l'interdiction, 8 contre).

La Commission européenne a rejeté cette résolution, prétextant d'abord que cette mesure « ferait peser une charge disproportionnée sur l'industrie européenne » mais aussi « qu'aucune autre technologie plus satisfaisante n'est actuellement disponible à l'échelle commerciale ».

Cependant, un état membre peut choisir d'adopter cette résolution, au niveau national. Trois pays d'Europe, la République Tchèque (2000), l'Allemagne (2002) et la Hongrie (2009) ont d'ores et déjà pris cette décision. Pourquoi pas nous ?

Un moratoire immédiat

Les effets transfrontaliers des accidents dus au cyanure, notamment au regard de la pollution de grands bassins hydrographiques et de nappes souterraines, illustrent la nécessité d'une approche nationale mais également européenne face à la menace sérieuse de l'utilisation du cyanure.

Le collectif *Or de Question* et ses partenaires européens réclament, solennellement, à nos gouvernements respectifs, un moratoire immédiat du cyanure dans l'industrie minière, en vue d'aboutir à son interdiction définitive."



▲ Nora Stephenson, porte parole du collectif Or de question.

Ont participé au festival Stop Mines les associations et collectifs suivants :

Stop Mines 23, Desterresminées 35, Or de Question, Maiouri Nature Guyane, ADAMVM30, Gratte Papiers, Oak Flat, Salvem Salau, Prou Sal, Ingénieurs sans Frontières, Nature Comminges, APRA Le Chabot, Comité Écologique Ariègeois, France Nature Environnement, Alternatives Projets Miniers, IDEES, Terr'Eau, Monnaie 09-Pyrène, Les Désobéissants, ainsi qu'Anna Bednik, William Sacher, Annie Thébaud Mony, Julien Dupoux, la mairie de Coufflens-Salau et l'équipe logistique qui a rendu possible ce festival.

Stop Mine Salau,
Mairie, Le Village,
09140 Coufflens,
www.stopminesalau.com

Stop Mines 23,
www.stopmines23.fr

QUAND LES PRO-MINES SE VEULENT ÉTHIQUES

D'ailleurs, l'acceptabilité sociale de leurs activités sur le territoire national arrive en tête des soucis des industries minières et fait l'objet de tous leurs soins en matière d'influence politique et de communication. Le projet de charte "mine responsable" (lancé par Emmanuel Macron en 2015) n'a, bien évidemment, abouti à rien.

Sur le même registre de la blague plus ou moins drôle, le nouvel argument des pro-mines n'est pas mal non plus. Il s'agit de l'argument éthique : ne laissons pas les autres pays supporter tout le poids de l'activité extractiviste, prenons en notre part. L'excellent ouvrage *Mauvaises mines* (4) ne tombe pas dans le panneau : "Si des mines ouvraient en France, qui donc irait fermer celles de Chine ? La magie du commerce mondial et de la course à la production permettra seulement quelles s'additionnent, tout simplement."

Pour autant, impossible d'en rester là poursuivent les auteurs : "Il est facile de bénéficier quotidiennement de métaux extraits hors de nos territoires tout en manifestant une fois de temps en temps avec un panneau "Ni ici ni ailleurs".

UNE LUTTE GLOBALE

En effet, les luttes contre les projets miniers ne peuvent faire l'impasse sur une redéfinition de nos besoins personnels en équipements électroniques (entre autres), besoins sans cesse augmentés par la course à "l'innovation" et l'obsolescence programmée. Sortir de l'extractivisme constitue un projet de société (5). Ainsi, pour Maika Mesa Martin du collectif *Stop Mine Salau*, alors que la charte "mine responsable" se réduit à une "stratégie de communication" et constitue "la porte ouverte aux "permis de pollution", "la vraie charte devrait se faire sur l'industrie du recyclage afin d'assurer la

transition énergétique." Et en effet, il y a beaucoup à faire en la matière. De l'aveu même de Christian Brabant, DG de la société réunissant les deux éco-organismes agréés de la filière (*Eco-Systèmes* et *Recyclum*), le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEE) en France est "loin de pouvoir subvenir aux besoins croissants". On ne saurait mieux dire.

MÉTAUX STRATÉGIQUES, LUTTE ANTI-FORAGE AUSSI

Recyclage, écoconception, décroissance, résistance au tout numérique... le combat anti-mine recouvre une pluralité d'enjeux. Il se déroule sur le triple terrain ("les trois batailles" selon *Mauvaises mines*) : physique (les occupations, blocages et autres actions directes), juridique et politique. Au plan juridique, il s'agit de maintenir la plus grande vigilance sur l'hypothétique réforme du Code minier et de contrer point par point les multiples manœuvres des industries pour s'implanter. Au plan politique, le gouvernement hésite et, selon la formule de Yves Hirbec, Président de *Cordier Mines*, "envoie des signaux contradictoires". L'envie d'autoriser les pelleteuses le démange, mais le risque de fronde sociale le retient. Il est donc crucial d'entretenir au maximum la mobilisation. C'est ce qu'ont compris les collectifs présents au festival *Stop Mines* cet été. Plus les mines sont stratégiques pour la poursuite du techno-capitalisme, plus les combattre est stratégique pour une autre vision du monde.

Danièle Garet et Guillaume Gamblin ■

(4) Mathieu Brier, Naïké Desquesnes, *Mauvaises mines. Combattre l'industrie minière en France et dans le Monde*, Revue Z, 2018.

(5) Voir le dossier *Silence* de mai 2016, n° 445, "Extraction minière, ni ici, ni ailleurs".

Contre "l'innovation" et son monde

Les huit chapitres de l'ouvrage *Mauvaises Mines* dévoilent les menaces de renouveau minier en France métropolitaine et d'outre-mer. Malédiction du drainage minier acide, impossible stockage des résidus toxiques, complicités entre les institutions publiques et les industriels, autorisations d'installations dangereuses, etc. Nous en reproduisons ici un extrait.

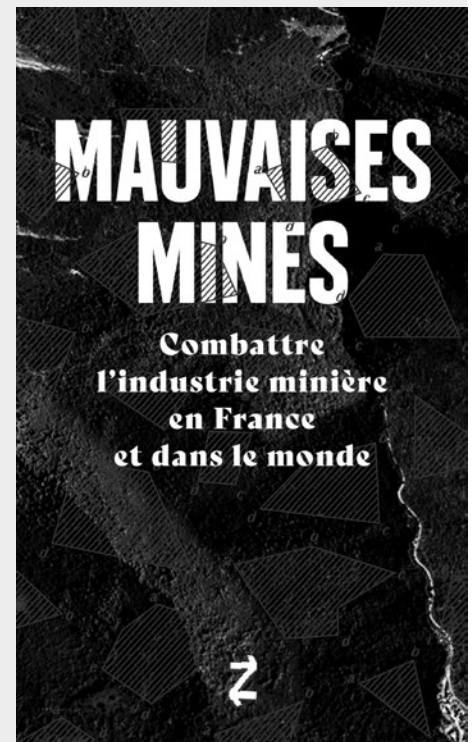
Le refus des ravages promis par la mine pourrait nourrir une campagne de contestation de "l'innovation", ce mot-valise mis au service de l'industrie high-tech (1). Incarnation d'un monde illimité, l'innovation draine avec elle les promesses de nouvelles fonctionnalités, de performances décuplées, de propriétés sans cesse renouvelées. Elle est le carburant qui fait courir les inventeurs vers toujours plus de miniaturisation de nos objets électroniques et informatiques, alimentant la logique des alliages complexes : plus les industriels désirent des composants toujours plus petits, plus les alliages seront nombreux et sophistiqués (2). Surtout, afin de rester leader ou innovant sur les marchés, chaque constructeur prend garde à utiliser des alliages différents, dont la composition précise est souvent impossible à connaître – le fameux secret industriel (3). De quoi rendre impossible le recyclage des métaux.

De l'argent public pour détruire les territoires

Au nom de la promotion de l'innovation, combien de start-up et de centres de recherche sont financés par des subventions publiques pour inventer les nouveaux objets qui viendront demain alimenter les besoins en métaux (4) ? L'entreprise *Variscan* bénéficie par exemple du crédit d'impôt recherche (CIR), grâce aux prospections qu'elle effectue sur le territoire français (5). Une bonne opportunité pour dénoncer le CIR dans son ensemble : dans tous les secteurs, des sociétés empochent de l'argent public pour des recherches qui alimenteront, in fine, une production destructrice.

Halte à l'obsolescence programmée

Ce sont aussi des esprits innovants qui ont imaginé des produits programmés pour ne pas durer – encore une manière de garantir la poursuite de la production. L'obsolescence programmée a bien été interdite, mais les effets de cette mesure gouvernementale restent incertains. Inscrite dans la loi de "transition énergétique pour la croissance verte" en 2015, l'interdiction n'a pas été votée pour aller vers une réduction des activités industrielles. Aucune mesure de contrôle n'a d'ailleurs été prise par l'État pour tenter de faire appliquer l'article 99 de ce texte, qui prévoit de punir une entreprise mettant en vente un produit dont la durée de vie aurait été délibérément réduite. L'association *Halte à l'obsolescence programmée* (HOP) s'est pourtant emparée de cet artifice législatif pour alimenter la lutte contre les grandes entreprises. Une plainte a été déposée contre les fabricants d'imprimantes *Epson*, *Canon*, *HP* et *Brother*, et une autre contre *Apple* qui incite ses client·es à télécharger des mises à jour précipitant en fait la fin de vie de leurs iPhones. De telles poursuites peuvent faire mouvement avec la campagne intitulée *#iPhoneRevolt*, faite d'occupations de magasins *Apple* (6), de tribunes dans la presse et d'actions directes sur les publicités. Autant de petites attaques précieuses contre un des clients majeurs de l'industrie minière. Car avec ses dix smartphones différents commercialisés en l'espace de dix ans, la marque à la pomme symbolise bien l'alliance entre innovation et obsolescence.



■ **Mauvaises mines, Combattre l'industrie minière en France et dans le monde, suivi de La ruée vers l'ordre.** Mathieu Brier et Naïké Dequesnes, éd. Les Amies de Clark Kent, 2018, 136 p., 8 €

(1) "L'utopie des technopoles radieuses", Celia Izoard, *Revue Z*, n°9 (Toulouse), 2015.

(2) Selon *ISF SystExt*, au forum sur "les mobilisations citoyennes face à la relance minière" de septembre 2017 en Île-de-France, et dans son outil interactif en ligne "Des métaux dans mon smartphone?" (isf-systext.fr).

(3) Idem.

(4) "Les aides à l'innovation", dans l'onglet "Créateur" du site de l'Agence France entrepreneur, consulté le 28 février 2018 (afcreation.fr).

(5) "Receipt of CIR Payment – ASX Announcement", Variscan, 6 novembre 2017 (variscan.com.au). Dans le cas de Variscan, les recherches en question consistent probablement surtout à traiter des données récupérées gratuitement auprès du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), et donc récoltées grâce à des fonds publics...double peine pour le contribuable !

(6) "Procès #AppleContreAttac : les multinationales ne nous feront pas taire !", communiqué d'Attac France, 12 février 2018 (france.attac.org).



Romane Dubrulle

▲ Les roulottes de Laurence sont en harmonie avec l'ambiance du quartier.

La Baraque, un quartier alternatif et autogéré

C'est à peine à 900 mètres du centre-ville de Louvain-la-Neuve, en Belgique, que se découvre un havre de paix et de simplicité, le quartier alternatif de la Baraque. Habitat léger et vie en collectivité sont ici les maîtres mots.



SON HISTOIRE REMONTE À LA FIN DES années 1960, lorsque sur fond de tension entre la Flandre et la Wallonie, l'Université catholique de Louvain (UCL) décide de construire une ville nouvelle afin d'accueillir l'entité francophone de l'Université. La Baraque est alors un hameau de la commune d'Ottignies habité par 77 personnes sur le point d'être expulsées.

La résistance s'organise, des étudiant·es en architecture, souhaitant se réapproprier leur habitat, gonflent ses rangs. Rapidement, une trentaine de personnes s'installent dans le quartier dans des habitats légers : des roulottes, des serres, des bus, des dômes et des cabanes sont aménagés collectivement. Les terrains appartiennent à l'UCL et la faculté d'architecture accepte de parrainer l'expérience, ce qui permet aux "squatteu-ses" d'être toléré·es.

Aujourd'hui, 134 "Baraquis" (1) vivent dans ces petites maisons qui détonnent de leurs voisines de brique. On se déplace entre les trois sous-quartiers : les Bulles, le Jardin et le Talus, par de petits chemins sinueux, où tout véhicule motorisé est proscrit. Aucune clôture ne délimite les espaces, à chacun·e de savoir respecter celui de ses voisin·es. Le quartier est fondé sur l'auto-construction et l'autogestion. "C'est le droit à un habitat choisi qui est défendu au quotidien", explique Anaïs, habitante, ethnologue et chercheuse indépendante.

L'HABITAT LÉGER, UNE RÉPONSE À LA CRISE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

Laurence habite le quartier depuis un peu plus de huit ans, elle ne regrette pas son choix qui lui semble plus juste pour elle, comme pour sa fille, malgré les difficultés. "Six ans de travaux ont été nécessaires pour retaper la roulotte, raconte-t-elle, nous nous sommes installées en hiver, l'eau était gelée. Je me suis posée des questions sur mon choix, je venais d'un logement social avec tout le confort." La gaieté de sa fille la reconforte, elle, si fière de raconter à l'école qu'elle s'est lavée avec de la neige fondue !

Laurence est rassurée de voir le feu en hiver, de retrouver les éléments. Habiter léger, "c'est une énergie de dingue pour un confort minime", témoigne-t-elle. Pourtant avoir des toilettes sèches ou un compost, font partie des choses qui donnent du sens à sa vie, "des choses basiques, évidentes, qui m'ont donné des repères". Laurence est aussi heureuse de savoir qu'elle peut repartir facilement avec sa roulotte. "Peut-être qu'à travers ses fenêtres je verrai la montagne ou la mer", se surprend-elle à rêver.

L'habitat léger nécessite peu de moyens financiers. Les habitant·es du quartier estiment le prix de leur habitation à 122 euros le mètre carré en moyenne, soit un montant de 20 à 40 fois inférieur à une habitation plus traditionnelle. Le contrôle du quartier sur les ventes permet de résister à la spéculation. Le coût de la main d'œuvre ne peut ainsi être pris en compte dans le prix de vente d'une habitation, même si les travaux sont

(1) En Wallonie, un baraki est à l'origine une personne considérée comme grossière vivant dans une maison délabrée, à l'écart de la norme. Une appellation reprise avec malice par les habitant·es de la baraque, cette fois avec un "q".



▲ À l'intérieur et autour des roulottes, un mobilier simple et chaleureux.

réalisés par un tiers. L'auto construction demeure cependant la norme et reste l'un des principaux intérêts de l'habitat léger.

"J'HABITE DANS RIEN ET ÇA ME RASSURE"

Ce type d'habitat est une évidence pour Smerf qui a fait ce choix il y a plus de 25 ans. "Il y a des gens qui ne veulent pas passer leur vie à payer leur logement. Je ne comprends pas très bien cette maladie du bipède qui veut se faire du blé avec sa niche". Comme Laurence, Smerf est rassuré d'être capable de réparer sa maison, une fuite, de faire son bois de chauffage. "J'habite dans rien et ça me rassure", confie-t-il.

Un autre aspect le rassure : le collectif. "Il y a une solidarité chaude ici, j'ai toujours la sensation que je peux aller chez mes voisins quand je veux, et ça me rassure, je ne suis pas seul." Smerf habite le dernier habitat collectif du quartier : les Bulles. Quatre adultes et un enfant logent dans des dômes et partagent la cuisine et la salle de bain. Certains repas sont pris ensemble, un moment clé pour discuter et prendre les décisions de manière collective.

Cette manière d'habiter avec un autre modèle d'organisation que la cellule familiale a attiré Vincent, lui aussi habitant des Bulles. Il s'est installé avant tout pour l'habitat collectif, dans une "démarche personnelle. J'avais envie d'insuffler de l'expérimentation dans ma vie et de la proposer à la société, sans prétention." Il explique que l'aspect collectif "est réduit à des points : le repas du soir et quelque fois le midi. On a passé les étapes du tout collectif, et ce qui révèle que ça marche, c'est qu'on ne s'engueule jamais pour la vaisselle!"

SUR UN FIL ENTRE COLLECTIF ET INDIVIDUALISME

Dans l'ensemble du quartier "le fonctionnement collectif n'existe plus que de fait dans les prises

Des ponts entre le quartier et la ville

Aux abords du quartier, les ateliers d'art de la Baraque sont réhabilités petit à petit depuis trois ans. "Dans les années 1970, des artistes et des artisans, notamment du quartier alternatif, ont transformé cet ancien hangar agricole en ateliers. Depuis, ils ont vieilli, se sont disputés, manquaient d'énergie", raconte Fanny, engagée pour relancer les activités des ateliers en 2015. Tout est à refaire, les travaux sont titanesques, c'est alors que Pomme la rejoint dans l'aventure afin de créer un centre d'expression et de créativité (CEC) (1). Toutes deux insistent sur l'importance de leur emplacement, à la frontière entre le quartier alternatif et l'université. "Le CEC est antiélitiste, social, avec une volonté qu'au niveau artistique le citoyen puisse se réapproprié le droit de créer, qu'il ne soit pas réservé aux riches et aux intellectuels. Ça a du sens ici, car nous sommes à la Baraque." Laurence est l'une des artistes occupant temporairement les ateliers, elle jongle entre son activité professionnelle et le temps passé pour son logement. Et finalement, celle-ci s'est rendue compte que son logement "était aussi une démarche artistique, une manière d'accueillir les gens, quelque chose qui émane de soi et qui est à partager". L'habitat léger permet aussi à certain-es de se consacrer à leur activité artistique, leurs besoins financiers étant réduits. Cet été, des liens se sont créés entre les ateliers et le quartier alternatif, "il s'est passé beaucoup de beaux moments avec de chouettes rencontres entre le quartier et le public du CEC. Plusieurs, projets qui font liens se mettent sur pieds pour l'année qui arrive" raconte Laurence, bien que beaucoup reste faire.

Le constat est d'ailleurs le même pour les jardins familiaux de l'association Vert tige, pourtant accolés au quartier. Quelques habitant-es faisaient partie de l'association, ce n'est aujourd'hui plus le cas, se désole Luc, président de l'association. Des liens subsistent tout de même entre les quartiers. Par exemple, les eaux pour arroser les potagers sont les eaux usées du quartier alternatif, épuré par une station de lagunage, réalisée par des habitant-es. Désormais, elle est étudiée par les universitaires de l'UCL.

Romane Dubrulle

(1) Les centres d'expression et de créativité sont en Belgique des structures proposant des projets socio-artistiques et d'expression citoyenne dans une multitude de disciplines. Ils se positionnent comme alternatives aux académies.



▲ Les Bulles, dernier habitat collectif du quartier.

Pour aller plus loin

■ Mémoire pour une reconnaissance sociale et réglementaire de l'habitat léger, Réseau brabançon pour le droit au logement (RBSL), 2016.

■ "Des normes d'habiter" questionnées : le Quartier de la Baraque", Anaïs Angéras, dans Costes L., "Habiter. Ou vivre autrement ?", Socio-Anthropologie n° 32, publications de la Sorbonne, 2015, 228 p., 18 €

■ La Baraque, Un quartier alternatif vu par ses habitants, Josse Derbaix et un groupe d'habitants-es, 2006.

de décisions, concernant l'urbanisme principalement, explique Vincent. Mais les réunions de grand quartier ne sont pas régulières, et sont les seuls moments collectifs formels. Quelques chantiers participatifs s'organisent ici ou là, mais un sentiment de montée de l'individualisme accompagnant un niveau de confort plus élevé se fait sentir. Vincent rappelle que la Baraque est un quartier urbain, par la proximité du centre-ville, de l'autoroute et de la gare, et par le mode de vie de ses habitant-es. La plupart travaillent et manquent parfois de temps pour la vie en communauté.

Toutefois, les réunions de grand quartier sont pour lui "des moments magiques" qui rassemblent habitant-es du quartier alternatif et du quartier élargi de la Baraque. "On donne des réponses bien plus profondes aux problèmes, des idées de dingues ressortent. En défendant nos petites maisons, on a un rayonnement vers l'extérieur". Selon Vincent, le quartier pourrait servir de modèle. "On a une densité équivalente mais elle n'est pas ressentie grâce au paysage et on a le sentiment d'être plus proche de la nature. La biodiversité est mieux préservée et l'absorption des eaux bien plus importante."

UN QUARTIER FAIT DE CONTRASTES

Pourtant, tout autour, c'est la ville tentaculaire qui s'étend. Louvain-la-Neuve est en pleine expansion, des entreprises s'installent, le développement commercial est intense. Un parking souterrain de 3 000 places est actuellement en construction, le plus grand du Benelux. Au-dessus, sur deux étages, un quartier résidentiel est en

projet, présenté comme écologique... et dont le prix avoisinerait 4 000 euros le mètre carré. Un réel "défi de voisinage", selon Anaïs.

Certain-es habitant-es du Talus ont été expulsé-es en prévision du chantier, d'autres comme Laurence sentent le sol trembler sous les bulldozers. Celle-ci est cependant contente de savoir qu'elle peut partir avec sa roulotte si "c'est trop". De son hamac, elle aperçoit les enseignes Zara et H&M du centre commercial qui s'étale sur un tiers du centre-ville. "On résiste à quelque chose mais la paroi rétrécit, témoigne-t-elle, on est menacé par un système qui est en train de se casser la gueule. Ça me rappelle que je ne me suis pas trompée".

Les inquiétudes sont palpables aussi chez Vincent, "j'ai peur que le quartier vieillisse, qu'il rattrapé par le contexte extérieur, par la maladie de l'individualisme. Ça a déjà commencé, il y a un mouvement général du quartier vers un embourgeoisement, les disparités sociales sont gigantesques. Avant c'étaient des étudiants, utopistes, avec une forte créativité, aujourd'hui elle est moins spontanée. On a parfois des belles maisons ici, avec des habitants qui veulent se sécuriser et sont donc moins enclin à se battre".

"SQUAT RECONNU MAIS SQUAT QUAND MÊME"

La sécurité et la stabilité sont des questions récurrentes dans le quartier. Bien que la zone soit reconnue en tant que "zone expérimentale d'habitat alternatif", aucune législation ne protège ses habitant-es, "squat reconnu mais squat quand même !", s'exclame Smerf. Ce dernier travaille sur les questions de l'habitat léger et se bat pour sa reconnaissance dans un cadre souple. La complexité réside dans la définition de l'habitat léger et la prise en compte de l'ensemble de ses spécificités.

D'autre part, l'UCL souhaite que le quartier se forme en fondation afin d'avoir "un interlocuteur unique et de rationaliser les rapports de force", explique-t-il. Il y a "une volonté réelle de nous instituer, alors que pour le moment nous sommes une savonnette, c'est une force. L'oral fait le quartier, sinon ce sont les notaires qui écrivent... pour ceux capables de les lire..."

Dans le quartier, les avis divergent sur les questions de régularisation et d'institutionnalisation. Laurence ne se sent pas atteinte personnellement, la régularisation n'est pas nécessaire selon elle, "le bordel est intéressant". Ce qui pourrait cependant l'être aussi serait "une régularisation qui permettrait d'élargir le cadre, raisonne-t-elle, et d'ainsi développer ce mode de vie". Un avis partagé par Smerf qui ajoute qu'il "n'est pas tenable pour tout le monde de vivre dans l'insécurité juridique".

Romane Dubrulle ■

Énergies renouvelables

Nous sommes abonnés à *Silence* depuis un an environ ; nous ne le regrettons pas et nous vous faisons de la pub ou offrons des abonnements à nos amis.

Mais aujourd'hui je suis effondré, scandalisé, furieux. Votre article sur les énergies renouvelables va faire des dégâts. Pourquoi ? Le titre "Le problème essor des énergies renouvelables" laisse croire que ces énergies en elles-mêmes ne sont pas une bonne réponse. Une toute petite note (3) en bas de page indique que "Toute une partie du secteur des énergies renouvelables n'apparaît pas dans les statistiques, installations de petite envergure...". En début d'article vous faites un rapide tour d'horizon : solaire = photovoltaïque ; éoliennes = les pales vont casser ; biocarburants = terres et sols massacrés.

Vous auriez pu :

- citer au moins rapidement toutes les autres technologies qui permettent depuis plus de 20 ans d'utiliser ces énergies renouvelables : mur Trombe pour le solaire passif (la première maison en Rhône-Alpes a été créée en 1974 à St-Laurent-de-Mure). Système Savonius pour les éoliennes très utilisé aux USA, biogaz, etc.
- aiguiller sur des sources d'info (asso, communes) qui existent et dont votre service de documentation doit avoir des traces
- et surtout formuler le titre autrement. Par exemple : "Énergies renouvelables ? Une TRÈS bonne solution à petite échelle". Seuls des microprojets seront le ferment d'une autre société ; les grands investissements nous ont menés à la ruine.

Si vous voulez des renseignements je suis prêt à les donner ! Merci d'éclairer vos lecteurs...!

Gabriel Meunier

Isère



Lettre à Nicolas Hulot

Cher Nicolas, (...) à l'annonce de ta démission du gouvernement, toutes nos espérances de voir enfin l'écologie prise au sérieux ont volé en éclats. Triste jour pour la planète et grand coup sur la tête de tous les militants associatifs dont je fais partie. On a perdu face au ministre de l'Agriculture, face à M. Coste qui est le "Benalla" des chasseurs, non élu et dont la présence à l'Élysée ne choque personne. Nous avons perdu face aux lobbys du nucléaire, des pesticides, de l'argent roi.

Nous devons, tout d'abord, te remercier sincèrement et avec toute la chaleur des amoureux de la vie. Tu as su réussir la conférence de Paris sur le climat et protéger Notre-Dame-des-Landes. Nous étions bien partis, mais nous connaissions l'impact des vents contraires. Tu as obtenu des "petits pas", des promesses et nous respectons ta décision, car elle démontre non seulement ta connaissance de l'urgence écologique, mais une honnêteté rare dans le monde politique. Tu as donné une belle leçon aux démagogues, inconscients et aux cyniques qui font semblant de croire que cela va mieux. Nous aussi nous en avons marre des paroles vides et des baratins d'illusions. L'onde de choc de ta démission doit nous faire prendre conscience de notre responsabilité collective qui refuse de toucher au sacro-saint libéralisme et à la supercherie d'une croissance infinie dans un monde fini !

Ta décision démontre aussi notre incapacité associative et politique à convaincre la majorité des citoyens. Pourtant il y a des milliers de militants associatifs qui tentent d'agir malgré toutes les réductions budgétaires et le mépris ou l'hostilité des élus.

Maintenant il nous faut chercher, avec l'énergie du désespoir, à quoi nous raccrocher. Tu as ouvert le piège dans lequel nous étions pris, mais nous aurons du mal à repartir.

Bien sûr on ne croit plus à ce gouvernement qui a fait illusion. On pouvait penser qu'un jeune président aurait compris l'écologie, mais il préfère ouvrir les chasses présidentielles plutôt que de fermer au moins une centrale nucléaire.

Alors, devenons des citoyens encore plus respectueux de la vie, arrêtons de gaspiller, ralentissons, faisons notre jardin et acceptons de réduire notre consommation. Adhérons en masse aux associations et agissons concrètement. Votons d'abord pour l'écologie. (...)

Jean François Noblet

Membre du Conseil National de Protection de la Nature
Isère

Vaccination

Suite au dernier numéro qui fait de la publicité pour le refus de vaccinations [entretien avec Jean-Pierre Eudier, président de la *Ligue pour la liberté des vaccinations*, *Silence* n° 470 p.2, NDLR], je ne souhaite plus faire la promotion de la revue.

J'aimais beaucoup *Silence*, mais le choix éditorial de donner la parole particulièrement à ces personnes me gêne. Je ne chercherai même pas à essayer de vous convaincre, assuré que votre choix délibéré a été mûri par quantité de présupposés. Je vous conseille juste de rencontrer des gens qui ont été touchés par la polio, d'aller dans des pays où la couverture vaccinale est faible (votre rêve) et d'en discuter avec ces milliers de parents qui perdent leurs enfants. Si vos moyens ne vous permettent pas de voyager, juste ouvrez un livre d'histoire sur le 19^e siècle sur les ravages des maladies et sur le développement de la vaccination avant les "méeséchants labos". (...)

Éric Auzols

Aube

Autogestion

J'ai vraiment apprécié le numéro de septembre (*Silence* n° 470). Et particulièrement le dossier sur l'autogestion ainsi que la lumière mise sur Murray Bookchin !

Ça me paraît en effet très important de réfléchir et d'essayer de nouvelles formes d'organisations démocratiques, anarchistes au sein de nos associations, coopératives et au niveau politique. Je pense qu'une bonne partie des solutions pour tout résoudre se trouve dans nos modes de gouvernance, de prises de décisions : qui décide de quoi ? Par le vote ? Par consentement ? Qui met en œuvre les décisions ?

C'est pourquoi j'ai apprécié que vous fassiez part de retours d'expériences sur des coopératives alimentaires en l'occurrence, et je serais curieux de connaître plus encore d'autres expériences de ce type et d'autres modes de gestions : associations collégiales, coopératives, démocraties directes dans des communes à travers le monde... Bonne continuation !

Divi

Breizh/Bretagne

Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lecteurs soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net. Soyez concis : pas de textes de plus de 3000 signes.

Les informations contenues dans les courriers n'engagent pas la rédaction.

La "voiture autonome"

Suite à l'article sur la "voiture autonome" (*Silence*, n° 470, p. 32). La "voiture autonome" n'accroît ni l'autonomie (dépendance à un moyen qui la réduit en fait), ni la mobilité (immobile !), et surtout pas l'auto-mobilité. (...) La voiture robot va à l'encontre de notre autonomie et nous asservira un peu plus. (...) Merci en tout cas à tous ceux qui font vivre *Silence*, vivre et partager une autre manière d'être au monde que le "prêt-à-porter et penser industriels", et qui comprennent et savent écrire et informer sur les vrais visages des techniques actuelles ou dans un futur proche. Le progrès ? De quoi ? En quoi ? Vers quoi ? Pour quoi ? Et pour qui ? Pour quel monde, pour quelle vie ? Avec quels "dégâts collatéraux", nocivité et dégradations ? Qui choisit ? Et sur quels critères ? (...)

Hélène Lardon

Rhône

PS : J'avais une lettre urgente à remettre... Je suis arrivée juste quand le courrier était ramassé. La boîte de la Poste dans ma commune comporte deux cases : une "Rhône Ain Loire" et une "autres destinations". Mais quand il est ramassé, ils ont un seul grand bac où ils mélangent les deux boîtes déjà triées. La personne qui "levait" m'a dit que c'était retrié après ! Quel progrès !



Chauffage au bois : attention aux amalgames

Silence est décidément un drôle de journal "écologiste" : à des prises de position quasiment "pro-Linky" et à une incompréhensible tiédeur dans la critique de l'industrie éolienne succède une attaque en règle contre le chauffage au bois (*Silence*, n° 471, p. 8 : "L'arbre et le CO₂ : source d'énergies et de débats").

À l'aide d'une argumentation péremptoire et généralisante fort peu étayée, Philippe Crassous ne prend même pas soin d'opérer la nécessaire distinction entre une pratique locale et modérée du "bois énergie" et sa version industrielle aveugle et dévastatrice.

Or, il y a la même différence de nature entre le poêle à bûches qui ronronne doucement, que j'alimente avec le "bois tombé des forêts", que je rapporte à la maison à la force de mes jambes qui pédalent, et une chaudière technologique à plaquettes (ou un poêle à granulés – j'ai moi-même été victime de ce mirage dans le passé), qu'entre un vrai vélo et un vélo électrique.

Encore une fois, les éternels "calculs" d'émissions de CO₂ finissent par aboutir à des conclusions effarantes, car ils s'en tiennent toujours à des comparaisons incomplètes, ils intègrent "l'oubli" de facteurs essentiels.

Ainsi il n'y a guère de sens à affirmer que "le bois est plus émetteur de CO₂ que le pire des fossiles" si, déjà, on ne

précise pas de quel bois il s'agit (leur densité n'est pas la même) ni quel en est le taux d'humidité (bois sec, bois vert, bois mouillé ?), mais surtout si l'on fait abstraction des colossales dépenses d'énergie (et donc d'émissions de CO₂) provoquées par les infrastructures d'exploitation et de transport des énergies fossiles (et du bois énergie industriel aussi, bien entendu).

Quiconque vit à la campagne ou dans de petites villes sait que l'on peut "faire son bois" et que l'effort consenti (ramassage, coupe, stockage) aboutit invariablement à un usage économe de la ressource.

En désignant sans nuances le chauffage au bois comme l'ennemi du climat, on apporte inconsidérément de l'eau au moulin des industries éoliennes, photovoltaïques, fossiles et nucléaires, qui relèvent toutes du cauchemar écologique et de la dépossession imposée à l'être humain de sa capacité à agir lui-même au plus près de ses besoins, c'est à dire, dans le cas présent, à se servir d'une hache ou d'une scie (ce qui est déjà, en soi, la meilleure façon de se réchauffer) au lieu de tourner le bouton d'un thermostat.

À terme on finira par reprocher à l'effort physique du marcheur ou du cycliste de produire davantage de CO₂ que la silencieuse voiture "propre"...

Michel Poulard

Aveyron

Essais

■ **Aventures chez les transhumanistes, Cyborgs, Techno-utopistes et tous ceux qui veulent résoudre le modeste problème de la mort**, Mark O'Connell, éd. *l'Échappée*, 2018, 261 p., 20 €. L'enquête mène l'auteur dans les espaces de stockage cryonique. Il y croise des tenants du téléchargement de l'esprit, des immortalistes, des développeurs de robots et même des transhumanistes croyants... la religion chrétienne n'annonce-t-elle pas de la résurrection des morts ? On croit lire de la science-fiction. "Faut-il pleurer, faut-il en rire ?" L'auteur penche pour la causticité.

■ **Spiritualité et engagements dans la cité**, Jérôme Alexandre, Philippe Corcuff, Haoues Seniguer, Isabelle Sorrente, *Le bord de l'eau*, 2018, 112 p., 12 €. Un agnostique anarchiste et un "musulman critique" dialoguent à propos de la laïcité, de l'islamophobie, de l'antisionisme. Quelques réflexions subtiles pour nuancer les discours.

■ **Peau rouge, masques blancs. Contre la politique coloniale de la reconnaissance**, Glen Sean Couthard, éd. *Lux*, 2018, 360 p., 18 €. Le titre est un clin d'œil à Frantz Fanon et à sa critique de la théorie de la reconnaissance, pensée d'un point de vue colonial. En s'appuyant sur son expérience et ses recherches sur le colonialisme à l'œuvre au Canada envers les populations autochtones, Glen Sean Couthard, universitaire et membre de la nation dénée, réaffirme que la décolonisation doit passer par une auto-reconnaissance des peuples colonisés, et non par la reconnaissance du colonisateur.

■ **Éduquer par la philosophie et le conte au développement durable. 12 ateliers pédagogiques**, Marie-José Julia, Vincent Létoublon, éd. *Chronique sociale*, 2018, 240 p., 15,90 €. Renversant la question éculée, les autrices se demandent "quels enfants laisserons-nous demain à et sur cette Planète". Le livre tente d'y répondre de façon pragmatique en proposant des ateliers, qu'il ne reste qu'à mettre en pratique !

■ **Les êtres vivants ne sont pas des machines**, Bertrand Louart, éd. *La Lenteur*, 2017, 306 p., 16 €. Le livre, divisé en plusieurs articles, revient en autres de façon salutaire sur les ouvrages d'André Pichot, historien des sciences qui porte une critique de la biologie moderne et de sa tendance à aborder le vivant comme on conceptualise une machine. Du rejet des OGM à la dénonciation des illusions de la "maîtrise du vivant", une critique bienvenue des biais de la méthode scientifique et de ses dangers.

■ **La fraîcheur de l'herbe. Histoire d'une gamme d'émotions de l'Antiquité à nos jours**, Alain Corbin, Fayard, 2018, 237 p., 19 €. L'historien des sensibilités Alain Corbin nous entraîne dans une promenade littéraire et poétique au travers de l'herbe des prés et prairies. Loin de son apparente insignifiance, l'herbe se révèle, d'extraits de textes en citations, un puissant générateur d'expériences, de sensations et d'émotions, la plupart délicieuses.

■ **L'imposture néolibérale. Marché, liberté et justice sociale**, Jean-Claude Saint-Onge, éd. *Ecosociété*, 2018, 254 p., 18 €. Le néolibéralisme, champion de la liberté ? Cet ouvrage démonte les dogmes de cette doctrine mensongère. C'est plutôt la loi du plus fort en vertu de la sacro-sainte propriété individuelle qui s'impose. Un réquisitoire économique fouillé.

■ **L'héritage politique de la psychanalyse. Pour une clinique du réel**, Florent Gabarron-Garcia, éd. *La Lenteur*, 2018, 246 p., 15 €. Une psychanalyse réinventée, libérée des carcans qui la transforment en machine à normaliser nos vies, pourrait redevenir subversive, estime l'auteur, rendant visite au passage à Deleuze, Guattari ou encore Lacan. Une lecture exigeante.

■ **Petit traité d'économie**, Pierre Calame, éd. Charles Léopold Mayer, 2018, 192 p., 10 €. L'économie avec un "o" est la gestion de notre maison commune. Il faut revenir à ce sens initial pour relier de nouveau la production et la circulation des biens et des services aux ressources naturelles. L'auteur s'appuie sur le concept de gouvernance pour penser les relations politiques et écologiques.

La tragédie de la croissance

Gilbert Rist



L'engouement pour la croissance économique repose sur trois croyances à remettre en cause : "la propriété privée, l'universalité de l'égoïsme intéressé, et l'efficacité des marchés".

Pour l'auteur l'économie est davantage une représentation, une construction sociale imaginaire, qu'une science. C'est sur ses conséquences sociales qu'une doctrine économique doit être jugée. Faire reposer l'équilibre social sur la loi du marché est catastrophique. En effet, "c'est la multiplication des gestes désintéressés qui rend possible le vivre ensemble. Au contraire le marché constitue le degré zéro du lien social. Une 'société de marché', c'est un marché sans société". Des pistes sont évoquées pour changer de direction : les communs, en finir avec le crédit et la dette, prendre en compte les "collectifs muets", à l'image du fleuve Whanganui en Nouvelle-Zélande doté de personnalité juridique en 2017. GG

Éd. Sciences Po Les Presses, 2018, 164 p., 14 €

Environnement et quartiers populaires

Paroles, pratiques, initiatives d'habitants

Denis Blot, Johanna Descoings, Christian Fabry



Recueil de paroles d'habitantes sur les questions d'environnement dans des quartiers populaires de la région picarde. Sont abordées les questions des déchets, les consommations d'énergie, les habitudes alimentaires, le bruit, etc. Si l'on est cantonné dans les questions locales, la méthode met en évidence des obstacles comme l'illettrisme qui s'oppose à la collecte sélective : il est plus efficace de venir parler avec les gens que de mettre une affiche. On y étudie également le rôle du bailleur social, de la commune, des associations... Il aurait été intéressant d'élargir les sujets à des questions plus globales (climat, épuisement des ressources) pour voir comment ces questions sont perçues. MB

Éd. Licome/L'Harmattan, 2018, 240 p., 17 €

Sentir-penser avec la Terre

Une écologie au-delà de l'Occident

Arturo Escobar



"En s'opposant au projet global néolibéral de construction d'un monde unique (capitaliste, libéral et séculier), des communautés indigènes, afro-descendantes et paysannes mènent des combats ontologiques, autrement dit des luttes défendant d'autres façons de faire monde". Au-delà de simples variations sur les modèles de développement, l'auteur explore ici

les "visions différentes de la manière dont est composé le monde" qui nous amènent à penser non pas des modernités alternatives, mais des alternatives à la modernité. Nous habitons ensemble "le plurivers des mondes qu'est notre planète". L'auteur remet en cause les piliers de notre modernité occidentale que sont l'individualisme, la croyance en la science, en l'économie et en "la réalité" avec un grand "R". Il se centre un peu trop sur les enjeux entre disciplines universitaires pour intéresser un plus large public. GG

Éd. Seuil, 2018, 232 p., 19 €

Agir ensemble en forêt

Guide pratique, juridique et humain

Pascale Laussel, Marjolaine Boitard, Gaëtan du Bus de Warnaffe



Qu'elle soit liée à notre activité professionnelle ou à nos loisirs, la forêt nous concerne tou-tes. Une vision utilitariste de ce milieu l'a trop souvent transformé en manufacture de troncs, avec de forts impacts négatifs sur les sols, la biodiversité, la ressource en eau, les paysages... Des solutions plus respectueuses existent, elles sont mises en pratique aux quatre coins de France par des passionnés, comme on peut le découvrir en lisant ce livre. Mais il s'agit avant tout d'un guide très complet et détaillé sur tous les aspects pratiques que nous pouvons rencontrer dans nos rapports avec ce riche écosystème : modes de propriété, choix techniques liés à la production de bois, usages récréatifs, différentes cueillettes, habitat... BD

Éd. Charles Léopold Mayer, 2018, 256 p., 24 €

Nonviolence

Une arme urgente et efficace

Dominique Boisvert



Ce court essai venu du Québec présente la non-violence comme une stratégie d'action, mais aussi comme une attitude de bienveillance et de respect universels qui doit nous aiguiller face aux violences économiques, aux destructions écologiques et aux défis des migrations. L'auteur nous invite à nous méfier des apparences : "Aux États-Unis entre 2002 et 2015, il y a eu 400 000 morts par armes à feu, contre à peine 45 à la suite d'actes terroristes djihadistes", rappelle-t-il. Beaucoup de réflexions déjà connues sur le sujet de la non-violence sont évoquées un peu rapidement. La réflexion finale sur un Canada sans armée est stimulante : il montre comment face aux grandes missions attribuées actuellement à l'armée (défense du territoire, sécurité civile en cas de crise, et contribution à la sécurité internationale), des moyens non-violents seraient plus efficaces qu'une armée ! GG

Éd. Écosociété, 2018, 124 p., 8 €

Livres

Pourquoi j'ai créé une école où les enfants font ce qu'ils veulent

Ramin Farhangi



L'école, inégalitaire, fort peu démocratique, "enseigne à nager sans contact avec l'eau", mais échoue à faire apprendre, que ce soit "lire-écrire-compter" ou "vivre ensemble". L'auteur pose la question : qu'est-ce que j'attends pour vivre puisque le bonheur n'est pas lié à la richesse matérielle ou financière ? Fort de ce constat, s'inspirant des écoles Summerhill et Sudbury Valley, il crée alors, avec d'autres, l'École dynamique de Paris et contribue par la suite à l'éclosion de dizaines d'autres écoles démocratiques en France (plus d'une trentaine). Dans ce livre, il explicite son parcours personnel ainsi que les fondements ontologiques de ces écoles où "les enfants font ce qu'ils veulent", sachant que vouloir n'est pas désirer. Dans la continuité, il co-crée un "village démocratique". Un témoignage vivant, argumenté et édifiant, de ce qu'est vivre "dans le flux". JPL

Éd. Actes Sud, 2018, 186 p., 17 €

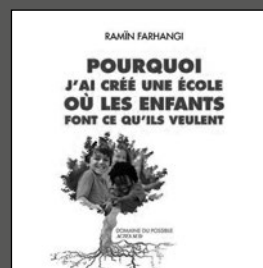
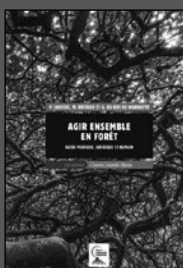
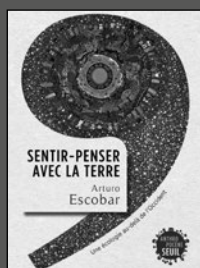
Les mirages de l'éolien

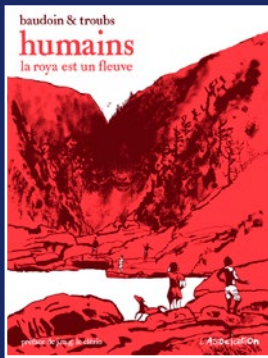
Grégoire Souchay



L'éolienne est devenue le symbole d'un monde écolo. "Or il n'en est rien. L'éolien ne fait pas basculer dans un monde post-pétrole, ni post-nucléaire, plus démocratique et au pouvoir moins centralisé". Cette enquête bien menée auprès des différents acteurs du secteur montre en quoi des intérêts économiques engendrent l'industrialisation de la campagne. Plusieurs arguments anti-éoliens ne convainquent guère, notamment celui de leur incapacité à produire de l'électricité en continu. D'autres font davantage réfléchir : aujourd'hui l'essor de l'éolien n'engendre pas de diminution du nucléaire, mais soutient l'électrification de nos vies. L'éolien industriel ne décentralise pas le pouvoir lié à l'énergie. Mais des coopératives locales d'énergie permettent d'échapper à l'éolien industriel. Conclusion provisoire : ne faut-il pas soutenir les petits projets démocratiques et dénoncer les gros projets industriels ? GG

Éd. Seuil/Reporterre, 2018, 124 p., 12 €





Humains

La Roya est un fleuve

Baudoin et Troubs

La vallée de la Roya est à cheval sur la France et l'Italie, juste au nord de Nice. C'est l'un des lieux de passage les plus fréquentés par les migrant-es. Depuis plusieurs années, des personnes de la vallée — et d'autres, venues en renfort —

se sont lancées dans la solidarité, offrant le gîte et le couvert. Cela a provoqué des conflits à répétition avec les autorités et de nombreux procès pour "délict de solidarité". Le blocage de ce passage a déjà provoqué des drames, obligeant les migrant-es à monter plus au nord où les montagnes sont plus élevées et plus dangereuses. Baudoin et Troubs, tous les deux dessinateurs, se sont retrouvés sur place pour rencontrer aussi bien les accueillant-es que les accueilli-es. En échange d'une photo des dessins qu'ils font pendant les entretiens, Soudanais-es, Afghan-es ou encore Camerounais-es se confient. Un grand nombre d'accueillant-es font référence à la propre immigration de leur famille. Beau témoignage d'une fraternité qui n'est pas seulement écrite sur les frontons des bâtiments de l'État, mais qui se vit au quotidien. MB

Éd. L'Association, 2018, 108 p., 22 €

Le chevreuil

Thierry Maricourt



Ayant survécu aux bombardements alliés, Adolf, engagé dans les Jeunesses hitlériennes contre son gré, en profite pour désertier. Mais avec son accent allemand, peut-il refaire sa vie dans une Normandie tout juste libérée par le Débarquement ? Il trouvera un moyen de survivre dans une cabane isolée, en quasi-autonomie, avant de devenir boulanger sous un nouveau nom. Mais le passé peut ressurgir à tout instant... Réflexion sur l'après-guerre et sur l'amalgame entre nazi et soldat allemand. FV

Éd. Scup, 2018, 284 p., 17 €

B . D .

La troisième population

Aurélien Ducoudray et Jeff Porquie



Près de Blois, dans le Loir-et-Cher, depuis l'après-guerre, existe la clinique psychiatrique de La Chesnaie (voir *Silence* n°348, reportage et photo de couverture). Scénariste et dessinateur vont y faire de fréquents séjours pour mettre en image le fonctionnement horizontal de cette institution où il est parfois difficile d'identifier qui est patient et qui est personnel soignant. Travail d'équilibre parfaitement maîtrisé entre nécessité de conserver une certaine confidentialité et obligation de raconter des histoires personnelles. Et la "troisième population" du titre ? Il s'agit simplement, comme les auteurs, des intervenants extérieurs. MB

Éd. Futuropolis, 2018, 112 p., 19 €

Démocratie ? Idées reçues et propositions

Mouvement Utopia



Notre démocratie actuelle semble à bout de souffle, contrôlée par une oligarchie et par la finance. Il existe de très nombreuses propositions pour la réformer (et aller vers une 6^e République). Le Mouvement Utopia passe ici en revue les idées reçues sur le rôle des élections, du Président de la République et élargit le débat à d'autres domaines que les Parlements : l'éducation, la culture, les médias... De saines propositions reprises d'autres publications pour une tentative de synthèse et la proposition d'une nouvelle Constituante, d'élections en partie à la proportionnelle, en partie par tirage au sort, la mise en avant de la nécessité d'avoir des instances qui prennent en compte le long terme... Cela reste encore incomplet (comment éviter les prises de pouvoir, les dérives ?), mais c'est stimulant et à petit prix. MB

Éd. Utopia, 2018, 154 p., 4 €

Romans

Arcadie

Emmanuelle Bayamack-Tam



Farah arrive enfant avec ses parents dans une communauté perchée dans les Alpes, où viennent se réfugier électrohypersensibles et réfractaires aux pollutions écologiques et mentales. Naturisme, amour libre, végétarisme, déconnexion y sont de mise. La jeune narratrice va y faire à la puberté la découverte de son corps et de ses désirs. L'ingratitude de l'adolescence et les troubles sexuels y sont racontés avec un humour lucide. Farah dresse aussi une impitoyable galerie de portraits d'adultes qui ne trouvent pas leur place dans la société et trouvent refuge dans ce cocon libertaire, dont le charismatique Arcady est la figure tutélaire. Que fera la communauté lorsqu'un migrant à la dérive fera son apparition ? On se laisse emporter de la première à la dernière ligne par l'énergie de l'écriture de cette histoire toute en nuances, réjouissante et grave, où éros et thanatos se côtoient sans cesse. GG

Éd. POL, 2018, 450 p., 19 €

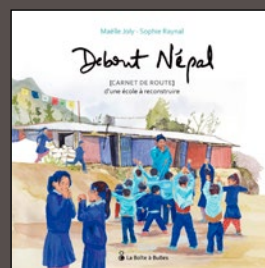
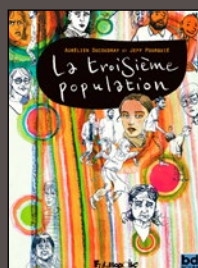
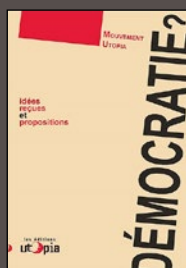
Debout Népal Carnet de route d'une école à reconstruire

Maëlle Joly et Sophie Raynal



Ce beau livre d'une présentation très soignée, illustré avec talent par ses autrices, fait le récit touchant d'une histoire qui a commencé en 1998 et se poursuit. Créer une association "Kalam" et rechercher des financements pour construire une école de village dans un pays dévasté par la guérilla maoïste, c'est presque banal ; mener l'opération jusqu'au bout, en se relayant sur le terrain, c'est déjà une gageure. Après 17 ans de travail sans relâche, obtenir la reconnaissance de l'État, des villageois-es et des enfants, dont certain-es ont pris le relai, devenant enseignant-es et gestionnaires, c'est un succès ! Subir l'anéantissement total de l'école et des habitations lors du tremblement de terre de 2015 et tout recommencer à zéro, c'est vraiment de l'héroïsme ! Passionnant. MD

Éd. La boîte à bulles, 2018, 143 p., 23,00 €



Le blog de Charlotte

Beka et Grégoire Mabire



Charlotte, 12 ans, se sent seule depuis que son amie s'est trouvé un amoureux. Elle ouvre un blog où elle parle d'elle et publie des recettes à base de chocolat. Sandro, qu'elle ne connaît pas, entre en contact avec elle, va la convaincre que ses ami-es et parents ne s'intéressent pas à elle et lui propose de rejoindre un club secret. Mais pour cela, il faudra réaliser des épreuves. Un livre qui dénonce avec justesse la manière dont des manipulateurs peuvent entraîner de jeunes personnes à commettre des bêtises, allant jusqu'au suicide, et comment on peut s'en protéger. Bien que le sujet soit grave, le livre reste agréable et optimiste. FV

Éd. *Bamboo*, 2018, 64 p., 15 €

Jeunes

La petite encyclopédie illustrée des animaux qui vivaient autrefois sur la terre

Maja Säfström



Dès 6 ans. Nous n'avons pas idée de la diversité des formes de vie existantes sur notre belle planète. *A fortiori* quand il s'agit des espèces qui ont existé par le passé, dont les recherches archéologiques nous révèlent la présence et les mœurs. Cet album illustré à la manière de la sérigraphie nous emmène à la découverte d'animaux plus fantastiques les uns que les autres, du *Megatherium*, paresseux géant de 7 mètres de haut, au *Basilosaurus*, baleine en forme de serpent, de l'*Hallucigenia*, ver marin doté de 14 pattes et de piquants, au *Chalicotherium*, à l'allure de croisement entre un gorille et un cheval. De quoi s'émerveiller de la fabuleuse diversité de la vie... et de sa fragilité, ces espèces étant aujourd'hui disparues. GG

Éd. *Rue du monde*, 2018, 112 p., 16,80 €

À la belle étoile

Éric Sanvoisin



Dès 13 ans. Une histoire qui met en scène un jeune homme différent, sa petite sœur et une clocharde, ancienne institutrice. Entre le garçon et la vieille dame qui vit dans un château de carton, une relation se crée, au hasard d'un égarement dans la ville. C'est l'occasion pour chacun d'eux de partager un peu de simplicité humaine, de reprendre goût à la vie et de participer à une autre vision de l'autre. Le regard du jeune homme n'ayant pas été pollué par les critères sociaux des adultes et ceux de l'ex-institutrice redécouvrant la bonté, la beauté et l'innocence de l'amitié.

Éric Sanvoisin nous livre avec cette histoire, une part d'humanité avant que celle-ci ne soit détournée par l'arrivisme sociétal et le rejet de la différence. Un récit émouvant et touchant. JP

Éd. *Le Muscadier*, 2018, 80 p., 9,50 €

Musique

Postnuklea Rekvieemo

Jim Petit



Ce Requiem est d'une puissance musicale inhabituelle. Jim Petit a su composer une œuvre qui oscille entre la meilleure époque de Pink Floyd et le concerto pour orchestre de musique classique. La participation de l'Orchestre Symphonique de Bratislava contribue à la grandeur de cette pièce en partie enregistrée grâce à de l'énergie photovoltaïque à la grange-studio de Jim Petit. Cet album est un concept qui s'apprécie et se découvre au fur et à mesure des écoutes tellement il est dense dans sa conception, dans la diversité des instruments et des arrangements sonores qui parcourent cette création d'envergure internationale. Une critique de l'énergie nucléaire au cours de laquelle Jim insère des extraits de déclarations historiques, en lien avec les principales catastrophes liées à cette technologie. JP

Production *Jim Petit & Artotu*, 2018, 43 mn, version digitale 10 €/Vinyl 20 €

Films

Wine Calling, le vin se lève

Bruno Sauvard



Un peu partout en France — et particulièrement en Occitanie — des collectifs d'hommes et de femmes repensent le vin : le goût, la qualité d'émotion qu'il suscite, mais aussi l'art et la manière de le produire et de le faire connaître. En premier lieu, ils refusent les engrais et les pesticides. Ils le veulent naturel et sans artifice, inouïs aux normes contraignantes. "*Le bio, la biodynamie, c'est bien, mais c'est un cahier des charges*". Ensuite, ces collectifs refusent le productivisme et la mécanisation outrancière qui nuisent à la vigne. Si on parle beaucoup de l'élevage du vin, l'image témoigne sur le mode de vie d'une communauté conviviale, solidaire, éthique, festive et pose des questions politiques : comment s'affranchir de règles qui ne conviennent plus, partager les machines, accepter que la réussite ne soit pas conditionnée aux revenus ? Ce film est un excellent documentaire, tant par la forme : qualité des images, rythme soutenu, musique, humour, que par le fond. "*Ils font du vin comme les punks faisaient du rock*, nous dit le réalisateur. *Le titre Wine calling (réf. à l'album des Clash) ne passera pas inaperçu auprès des amateurs*." MD

distribution@urbangroup.biz/www.urbandistribution.fr, 2018, 1h30.

Nous avons également reçu... 2/2

Roman

■ **Quatre-vingt-dix secondes**, Daniel Picouly, éd. Albin Michel, 2018, 270 p., 19,50 €. Donnant la parole à la Montagne Pelée, l'ouvrage relate l'histoire de l'éruption de mai 1902 qui a tué 30000 personnes en 90 secondes sur l'île de la Martinique. Un rappel de la puissance de la nature comparée à nos petits enjeux quotidiens. Très agréable à lire.

B. D.

■ **L'observatrice**, Emmanuel Hamon, Damien Vidal, éd. Rue de Sèvres, 2018, 122 p., 18 €. Mathilde parle russe ce qui lui vaut d'être embauchée comme observatrice de l'OSCE pour surveiller les élections "libres" au Kirghizistan en 2005. Notre héroïne va vite découvrir comment fonctionne le clientélisme et pour avoir essayé de s'immiscer dans le financement d'un hôpital, va devoir quitter le pays clandestinement. Des pays où on ne fait même pas l'effort de faire croire que la démocratie fonctionne.

■ **Les fins du monde**, Lewis Trondheim, éd. L'Assommoir, 2018, 32 p., 6 €. Toute petite histoire délirante sur les moyens de provoquer la fin du monde.

■ **Phagocytose**, Marcos Prior, Danide, traduit de l'espagnol par Hélène Daunio-Remaud, éd. Ça et là, 2018, 124 p., 20 €. Dans notre monde contemporain dirigé par Marx Donald's, de petites histoires autour de la nourriture, du chômage, des dominants et des dominés...

■ **La planète des Riches**, Mo/CDM, éd. Fluide Glacial, 2018, 48 p., 10,90 €. Les riches se sont construits une immense station orbitale avec palaces, terrains de golf, piscines, etc. Dans ce monde de l'oligarchie, des aventures déconcertantes comme seuls les riches peuvent en voir. Oh, my gold ! Totalement déjanté et hilarant.

■ **Les dessous de Pointe-Noire**, KHP (Koutawa Hamed Prislav), éd. L'Harmattan, 2018, 56 p., 12,90 €. À Pointe-Noire, capitale économique du Congo, deux jolies filles essaient de se trouver un expatrié blanc qui les emmènera en Europe. Une dénonciation de la presque prostitution qui sévit entre pauvres noires et riches blancs, très bien dessiné par un auteur congolais de talent.

Jeunesse

■ **Le Bürlu, le Gnak et le Pilou-Pilou**, Jennifer Dalrymple, éd. L'atelier du poisson soluble, 2018, 48 p., 15 €. Dès 5 ans. Les relations compliquées et déjantées entre trois animaux dont l'un est herbivore et énorme, l'autre carnivore et moyen, et le troisième tout petit, chassé par le second mais copain avec le premier. Lequel tirera le mieux son épingle du jeu ? Une petite histoire délirante sur fond d'équilibre écosystémique à respecter.

■ **Top Car**, David Cali, Sébastien Mourrain, éd. des Éléphants, 2018, 40 p., 14 €. Dès 6 ans. Jacques a une petite voiture. Mais il rêve de la belle et puissante auto que vantent les publicités. Il va s'acharner jusqu'à pouvoir se l'acheter. Mais le lendemain, les affiches vantent une autre automobile encore plus grande et plus puissante... Une fable sur la société de consommation.

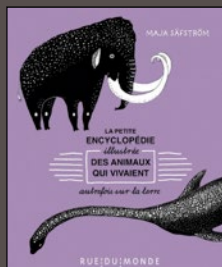
■ **Bébé est bien caché**, Atinuke, Angela Brooksbank, éd. des Éléphants, 2018, 40 p., 14 €. Dès 3 ans. Un bien bel album dans lequel bébé va s'inviter sur le porte-bagages de son grand frère. Le dessin sait rendre à merveille la malice de bébé et la tendresse qui lie les personnages.

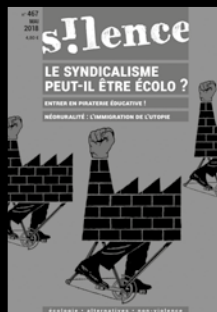
Poésie

■ **Haïkus ardents**, Collectif, éd. L'iroli, 2018, 14 p., 5 €. Court recueil de haïkus, poèmes japonais sur le thème de l'ardeur. Clin d'œil poétique au réchauffement climatique, recueil humble et agréable.

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.





Quoi de neuf ?



Silence et les rencontres des médias libres

Lors des rencontres des Médias Libres qui ont eu lieu du 11 au 14 octobre 2018 à Clermont-Ferrand, Gaëlle et Guillaume ont représenté *Silence*. Gaëlle est entrée au Conseil d'administration de l'association *Rencontres médiatiques*, qui organise chaque année ces rencontres. Voir aussi le compte-rendu de ces rencontres page 17.

Offrez un cadeau qui a du sens !

La pression sociale et commerciale est telle en fin d'année que les cadeaux gadgets qui ne servent jamais sont de plus en plus nombreux. Plutôt que de sombrer dans cette marée de l'inutilité, vous pouvez faire le choix d'un cadeau qui dure et qui informe : un abonnement à la revue. Vous pouvez en effet régler l'abonnement pour une autre personne. Vous pouvez aussi profiter de notre offre permanente : pour 110 €, vous abonnez cinq personnes de votre choix pour six mois et votre propre abonnement est prolongé gratuitement d'un an.

Roger Bernard

Roger Bernard est décédé le 7 octobre 2018 à l'âge de 91 ans. Universitaire spécialisé dans le domaine de l'énergie, il a participé au cours de sa vie à de nombreuses initiatives (*FRAPNA*, *Amis de la Terre*, groupe *Diogène*, *Les Verts*, etc.).

Cherchant à vulgariser les connaissances scientifiques, il a animé avec Philippe Lebreton une chronique au lancement de *la Gueule ouverte* (1973) sous le pseudonyme de Pr Mollo-Mollo.

Dans les années 2000, à la demande du Haut-Commissariat aux Réfugiés, il réalise un cuiseur solaire ultra-léger en carton et feuille d'aluminium qui est fabriqué et distribué par milliers d'exemplaires dans les camps de réfugiés-es.

Quand son fils Michel co-fonde la revue *Silence* (1982), il y écrit des articles sur l'énergie et tout particulièrement sur l'énergie solaire. Il publie *Le Soleil à votre table*, premier livre publié par la revue (1986). Il poursuit l'écriture d'articles et de dossiers jusque dans les années 2000. Son dernier livre publié par *Silence*, *La cuisson solaire pour débutants*, est paru en 2006. Il a aussi tenu une chronique dans les premiers numéros de la revue *La Maison écologique* (2001).

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 13 et 14 décembre !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14h 30 à 20h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par *Silence*. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert. Prochaines expéditions : **17 et 18 janvier, 14 et 15 février, 14 et 15 mars, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9h30** les mercredi 21 novembre (pour le numéro de janvier), 19 décembre (pour le numéro de février), 23 janvier (pour le numéro de mars) etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction. Pour envoyer des infos pour le numéro de décembre, vous avez donc jusqu'au 27 novembre, puis jusqu'au 2 janvier pour le numéro de février, etc.

N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous.

Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net/ rubrique : Comment participer

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com
- > **Auvergne-Rhône-Alpes.** Jean-Paul Pellet - Allier, jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir).
- > **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance, 18, rue de Brasse, 90000 Belfort, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard.** Antonanzas Pascal, 7, rue du Dr Prosper Defau, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25, rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org
- > **Lorraine.** Véronique Valentin, 45 bis, rue de Vayringe, 54000 Nancy, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr

> **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99

> **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03

> **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr

> **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreennbrie@gmail.com

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouveaux abonnés au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Partenaires



Coordination Permanente
MÉDIAS LIBRES





Affiche



100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port: (métropole, zone europe et suisse): 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. Autres pays, nous consulter.

Commandes

Numéros disponibles

- 440 Le renouveau de l'Éducation populaire ?
- 442 Océans, l'urgence méconnue
- 444 Coopératives, question de taille
- 445 Extraction minière ni ici, ni ailleurs
- 448 Tout le monde en selle !
- 449 Vivre avec la forêt
- 450 Genre et éducation alternative
- 451 Handicaps: conquérir son autonomie
- 453 Travailler moins, et si on essayait ?
- 454 Créer des lieux alternatifs
- 455 Pour des élections moins primaires !
- 456 Nouveaux ogm, nouveaux combats
- 457 Le chant des luttes
- 459 Vers une école sans écrans ?

- 460 Les élections municipales à mi-mandat
- 461 Cuisines en transition
- 462 Les nouveaux visages de l'habitat participatif
- 464 Semences vivantes, graines d'autonomie
- 465 Réagir aux violences du quotidien
- 466 Jouer hors des cases
- 467 Le syndicalisme peut-il être écolo ?
- 468 Rouler pour des idées
- 470 Autogérons les coop' alimentaires !
- 471 L'arbre, cet allié méconnu
- 472 Nous vieillirons ensemble !
- 473 La montagne: du calme !

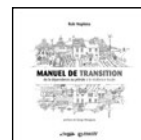
Numéros régionaux

- 441 Aude et Pyrénées-Orientales
- 447 Seine-et-Marne et Val d'Oise
- 452 Champagne-Ardenne
- 458 Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence
- 463 Hérault
- 469 Loire

Cochez le (s) numéro (s) désiré (s). Faites le total (4,80€ l'exemplaire). Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger: 2,20€ pour un ex., 4€ pour 2 ex., 5€ pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s)):

Livres



Manuel de transition, 212 p. - 20 €*

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devient le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.



Non-violence dans la révolution syrienne 120 p. - 9 €**

Recueil de textes publiés initialement en arabe ou en anglais sur Internet, traduits pour la première fois en français, ce livre veut mettre en lumière ce versant si peu éclairé de la révolution et de la résistance syriennes, cette action civile et sans armes aux mille visages qui ne cesse de se réinventer depuis 2011.

Frais de port: (métropole, zone europe et suisse): * 4,5€ / ** 2,5€. Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter. Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	22€	29€
Particulier 1 an, 11 n°	48€	57€
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	60€	68€
Soutien 1 an, 11 n°	60€ et +	60€ et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	80€	92€
Petit budget 1 an, 11 n°	33€	40€
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	110€	Nous contacter

Groupés à la même adresse: nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)

Abonnement en ligne: www.revuesilence.net

Vos coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Courriel: _____

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RUM (sera rempli par Silence): _____

Type de paiement:

Paiement récurrent / répétitif:

- 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel:

- € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN: _____

BIC: _____

CRÉANCIER:
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à: _____ Le: _____
Signature: _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

ExCRAdition générale !

À Sète, le collectif citoyen *ExCRAdition Générale* cherche à faire entendre la voix des personnes enfermées dans le Centre de rétention administrative (CRA), pour des durées pouvant aller jusqu'à 45 jours.

"L'exCRAdition, c'est aller à la rencontre de ces retenus (il n'y a que des hommes au CRA de Sète) et avec leur autorisation tenter de faire sortir leurs témoignages de ces murs. Le procédé d'exCRAdition consiste d'abord à écrire, puis à dire, lire, afficher ces textes dans la ville".

"Nous rendons visite aux séquestrés de Sète, nous écrivons des textes relatant leurs états d'âmes, leur histoire, leur révolte, leur détresse, puis, nous les disons sur les places publiques, collons des affiches sur les murs, et informons les passant·es de l'existence des CRA. Ainsi nous tentons d'élaborer au quotidien une manière pacifiste et non-violente de libérer les humains enfermés et de démanteler les CRA".

